MÉMOIRE ABRÉGÉ

SUR

LA GÉOGRAPHIE DE L'ATHABASKAW-MACKENZIE

ET DES

GRANDS LACS DU BASSIN ARCTIQUE DE L'AMÉRIQUE

Rapport présenté à la Société de géographie de Paris,

PAR LE R. P. PETITOT.

Depuis quelques années, l'attention de la France est de nouveau attirée vers les froides régions du pôle nord, qu'elle semblait dédaigner depuis la perte de ses colonies d'Amérique.

Les transactions qui ont fait passer la portion occidentale de l'Amérique arctique du sceptre des czars au pouvoir du cabinet de Washington ; la découverte des mines d'or du Caribou, et des indications de gisements aurifères qu'offrent plusieurs cours d'eau de ces contrées ; la formation de la vaste confédération canadienne qui soumet au vice-roi du Canadian-Dominion les pays connus jusqu'ici sous le nom de Colombie britannique, de territoire du Nord-Ouest, de colonie d'Assiniboya, de Labrador, de Nouvelle-Ecosse et de Nouveau-Brunswick ; la triple et successive liquidation de la puissante et honorable Compagnie de la baie d'Hudson, et la résignation qu'elle a faite à la couronne de ses vastes domaines ; enfin, et peut-être plus que toutes ces causes, les pages instructives et amusantes sorties de la plume fertile, ingénieuse

et toujours honnête d'un de nos romanciers modernes, ont éveillé l'attention du public français, si peu instruit jusqu'ici du véritable état des contrées polaires, et de la question du passage de l'Atlantique au Pacifique par la mer Glaciale arctique. Après soixante-trois expéditions entreprises par les Anglais et les Américains, soit pour la recherche de ce fameux passage, soit pour la découverte du pôle terrestre, nous avons eu, nous aussi, notre expédition, et on nous a appris dernièrement qu'il s'en prépare une seconde.

Il n'est pas à dire que nous ayons méprisé la gloire que procurent justement toute exploration entreprise et toute découverte faite pour l'extension du commerce et le bénéfice de la science; certes, nous en avons eu une part bien large et bien enviable. Lisez l'histoire de nos anciennes colonies d'Amérique, parcourez surtout celle du Canada, consultez les relations si curieuses et si savantes des Pères de la Compagnie de Jésus, les écrits de Lescarbot, ceux de l'immortel Champlain, les édits et ordonnances royales de l'époque, et vous vous convaincrez que la France n'est pas restée en arrière des autres nations au point de vue des découvertes; et que, elle aussi, cherchait le passage occidental vers les mers de la Chine et du Japon. Lorsque le capitaine malouin Jacques Cartier aborda aux rivages du Canada en 1534, n'y était-il pas envoyé par François Ier, et poussé par le même amour des découvertes qui anima les Colomb, les Vasco de Gama et les Magellan? Sept ans plus tard, c'est-à-dire en 1541, quand les Français, conduits par François de la Roque, seigneur de Roberval, commencèrent la colonisation de la Nouvelle-France, et que Pierre Dugast, sieur de Monts, s'établit avec ses Dieppois dans l'Acadie, en 1603, leur but n'était-il pas, en s'implantant dans ces Indes occidentales, de s'avancer sans cesse vers cette

mer Vermeille qui devait les transporter à la Chine, qu'ils avaient cru atteindre tout d'abord en arrivant en Canada ?

La seule différence qu'il y eût entre les expéditions françaises et les expéditions anglaises des trois derniers siècles consiste en ce que l'Angleterre demanda, depuis l'an 1496, aux mers et aux glaces presque immobiles du pôle, ce fameux passage, que la France chercha, d'une manière non moins périlleuse et honorable, mais plus fructueuse, à travers le continent de l'Amérique du Nord, par elle découvert en grande partie.

Si, plus tard, nous avons abandonné toute tentative de ce côté, c'est que la perte de nos colonies, en nous enlevant tout espoir de se voir raviver en Amérique notre antique puissance, et d'y renouer la chaîne de nos transactions commerciales, nous ravit jusqu'au désir de nous y distinguer par de nouvelles découvertes, qui, après tout, n'auraient servi qu'à enrichir nos ennemis, tout en consumant les forces de notre marine.

D'ailleurs, à quel profit commercial ont abouti les cent quinze expéditions arctiques, navales ou terrestres, qui ont eu lieu depuis Othervie (970) et Jean Cabot (1496) pour la découverte de cette voie occidentale ? Ce passage n'est plus un mystère. L'énigme du pôle a été devinée, mais le monstre qui en garde et en ferme les défilés glacés n'a pas succombé, tandis qu'il a fait périr le nouvel Œdipe et ses infortunés compagnons. Mac Clintock et Mac Clure ont prouvé en effet que cette route ne peut servir en aucune façon les intérêts commerciaux des deux grandes nations maritimes qui en ont poursuivi la découverte avec tant de constance et de courage. Les glaces qui l'obstruent une grande partie de l'année et souvent l'année entière refuseront presque toujours aux navires, fussent-ils mus par la vapeur, la possibilité de franchir en une saison l'énorme distance qui sépare la

baie de Baffin du Pacifique. C'est par un bonheur exceptionnel que Mac Clure a pu opérer cette difficile traversée.

Ainsi, ce passage demeure, quoique existant, entièrement fermé à la navigation. Et par là même se trouve clos le paragraphe, déjà trop long, que nous avons consacré à cette matière.

Ce préambule était, ce nous semble, nécessaire pour écarter de notre patrie le reproche que pourraient lui adresser certaines gens peu instruits des faits et gestes de nos compatriotes en Amérique. Pourquoi donc ne rappellerions-nous pas ici en abrégé, et comme un acheminement nécessaire vers les découvertes modernes opérées dans le bassin arctique du continent américain, celles que firent graduellement les Français en Canada? Ce tableau synthétique, en nous présentant clairement la longue liste de nos glorieuses découvertes en Amérique, nous donnera des vues d'ensemble sur l'histoire de ces contrées, et pourra jeter quelque jour sur la question qui préoccupa si longtemps négociants, géographes et gouvernements en France et en Angleterre.

Je demande seulement pardon à cette honorable et savante assemblée d'oser, moi, humble et ignorant missionnaire de sauvages, prendre la parole sur un sujet qui touche à la fois à l'histoire, à la géographie et à la politique des siècles derniers. Je m'efforcerai, cependant, de m'acquitter de cette tâche de la manière la plus consciencieuse et la plus véridique. Après avoir exposé brièvement ce que nos compatriotes d'abord et nos amis ensuite firent pour l'extension des connaissances géographiques dans l'Amérique septentrionale, puissé-je ajouter une toute petite pierre à cet édifice scientifique, par la présentation de la carte d'une portion du bassin arctique, que j'ai dressée et composée, sur le thème de

Franklin et de Richardson, durant les douze années que j'ai séjourné sous le cercle polaire ou dans la région qui l'avoisine.

CHAPITRE I

Tableau historique des découvertes faites par les Français dans l'Amérique septentrionale, depuis Jacques Cartier, jusqu'à la conquête par l'Angleterre, et de celles que les Anglais firent jusqu'à ce jour dans la Nouvelle-Bretagne.

En France, le courage est de toutes les classes. Qu'on ne s'étonne donc pas si les Missionnaires français figurent pour une bonne part parmi les explorateurs de l'Amérique du Nord. N'est-ce pas la France qui fournit au monde entier la majeure partie de ses apôtres, les civilisateurs des peuples païens? En Canada (1), les Missionnaires Jésuites, Sulpiciens et Récollets s'enfonçaient courageusement dans les forêts, comme les pionniers et l'avant-garde de la civilisation ; ils y devançaient les envoyés officiels du gouvernement français, qui connurent le plus souvent par eux les noms et la position des lacs et des cours d'eau dont les avait instruits les Indiens, ou qu'ils avaient parcourus en leur compagnie. La France, tout en veillant à assurer la subsistance et le bien-être matériel de ses colons et de ses nouveaux sujets, avait

(1) D'après le P. Antoine, mon confrère, Missionnaire des Iroquois du Sault-Saint-Louis depuis longues années et très-versé dans la langue des *Onkwé-onwé* (hommes véritables), ou Iroquois, le mot *Kanada* signifie *cabanes*. Les explications de termes iroquois que je donnerai dans la suite de ce chapitre sont tirées du dictionnaire composé par ce savant Missionnaire.

Quant au mot *Iroquois*, il provient de l'exclamation *hiro kwé?* (qu'est-ce que ceci ?) que poussèrent les *Onkwé* à la vue des Français.

tant à cœur leur instruction et leur bien spirituel, qu'elle demandait aux explorateurs qu'elle envoyait dans les territoires indiens de se faire toujours accompagner par des Missionnaires.

C'est ce cachet de pacifique conquête et de paternelle sollicitude, imprimé par la foi de cette époque à nos découvertes en Canada, qui donna à nos compatriotes une si grande supériorité sur les Anglais aux yeux des peuplades sauvages.

Après la fondation de Québec (1), Samuel de Champlain, accompagné d'un récollet parisien, le P. Le Caron, partit pour une expédition dans le Nord-Ouest. C'était en 1615. Il remonta la rivière des Ottawa (2), la Mattawan (3), découvrit les lacs Nipissing (4), et, redescendant la rivière des Français, il aperçut pour la première fois les lacs Huron (5) et Ontario (6), qu'il appela d'abord *lac des Ontouoronnons*, du nom d'une tribu iroquoise qui habitait ses rivages (7). Dès 1613, le prince de Condé avait fondé, pour onze années, la Société dite *de Rouen* pour la traite des pelleteries en Canada.

En 1665, le Jésuite Allouez découvrit le lac Supérieur

(1) *Képék*, en bethsiamitz, dialecte algonquin, signifie : *c'est bouché*; parce qu'en ce lieu le Saint-Laurent est comme fermé par le cap Diamant et l'île d'Orléans.

(2) *Ottawa*, oreillards.

(3) *Matâwan*, déversoir, débouché, d'après le P. Lacombe, mon confrère, Prêtre canadien et Oblat de Marie, qui est passé maître dans la connaissance de la langue algonquine. Beaucoup de termes algiques dont je donne ici l'explication ont été élucidés par son remarquable dictionnaire.

(4) *Nipiy-sing*, eau petite ou petit lac.

(5) L'expression *Huron* est un vieux mot français signifiant qui porte une *hure* ou houppe de cheveux. Ce nom fut donné par Champlain en 1615 aux *Onénda*, les Wyandots des Anglais.

(6) *Ontario*, beau lac. Iroq.

(7) Les cinq tribus ou nations Iroquoises étaient :

1° Les *Koningioné*, appelés *Agniés* par les Français et *Mohawks* par

et visita pour la première fois les Sioux ou Nadouésioux (1). S'étant établi parmi eux, il y fut rejoint par le P. Nicolas et par MM. les abbés de Fénelon et Trouvé (2).

En 1669, nous trouvons les PP. Mesnard et Dablon occupés de la découverte d'un grand fleuve appelé *Missisipiy* (3) par les Algonquins ; mais ils furent détournés de cette découverte par d'autres occupations (4).

Cette même année, le sieur Robert Cavelier de La Salle, natif de Rouen, et négociant en fourrures au Canada, se joignit aux Missionnaires Dollier et Gallinée, qui voulaient tenter aussi la découverte du Mississipi et le passage à l'ouest du continent ; mais il se sépara bientôt d'eux et fut rencontré par Nicolas Perrot, vers la fin de l'été, sur la rivière des Ottawa, découverte par Champlain en 1613. Quant aux deux prêtres français, ils découvrirent le lac

les Anglais. Il ne faut pas les confondre avec les Loups ou *Mohégan*, les *Mohicans* des Anglais, appelés aussi *Lénni-lennapé* (hommes). Ceux-ci étaient de race algonquine comme les *Illini* ou *Illinois*, les *Iyiniw* ou *Cris*, les *Ininiw* ou *Maskégons*, etc. ;

2° Les *Oniyutké*, que les Français nommèrent *Onnoyoutés* et les Anglais *Oneydas* ;

3° Les *Sénandé-Wanandunè*, *Goyogouins* des Français, *Cayougas* des Anglais ;

4° Les *Nundagéké*, *Onontagués* des Français, *Onondagas* des Anglais ;

5° Enfin les *Nunawaké*, appelés par les uns *Ontouoronnons* et *Tsonontouans*, et par les autres *Sénécas*. A ces cinq nations se joignirent les *Tuskaroré*, qui en furent adoptés.

(1) *Natowew-Siw*. Iroquois-petit, alg. Cette étymologie algique, dont les Français ne retinrent que la dernière syllabe *Siw* dont ils firent *Sioux*, nous est une preuve de la communauté d'origine des Iroquois avec les nations siouses, les *Absoroké* ou *Minnetaries*, les *Mandanes*, les *Winibagos*, ou *Puants*, les *Sixikaké* ou *Pieds-Noirs*, etc., toutes nations venues de l'Ouest postérieurement aux Algonquins, auxquels elles donnèrent le nom de *Peuple de l'Est* ; en algonquin *Wabban-akkiyak*, d'où le mot *Abénakis*.

(2) *Relations des Jésuites*, 1665.— Sagard, *Histoire du Canada*.

(3) *Missi-Sipiy*, grande rivière.

(4) *Rel. des Jésuites*.

Erié (1) et y laissèrent sur un poteau une inscription commémorative (2) ; mais ils n'allèrent pas jusqu'au Mississipi.

De 1670 à 1672, les Jésuites Dablon et Allouez découvrent les bords du grand lac Michigan (3), la rivière Wisconsin (4), et ils s'avancent jusque chez les Illinois (5), après avoir visité différentes tribus siouses : les Winibagos ou Puants, les Outougamitz ou Renards, les Sokis ou Sacs, les Kikapous et les Maskoutens ou Gens du feu.

En 1672, le sieur Louis Jolliet et le Jésuite Marquette furent choisis par M. Talon, l'intendant du gouvernement canadien, pour éclaircir le mystère de l'existence du Mississipi ; Jolliet, ancêtre maternel de Mgr A. Taché, archevêque actuel de Saint-Boniface (Manitoba), et Oblat de Marie, part, l'année suivante, avec son compagnon de Michilimakinak (6), sur le lac Supérieur ; ils se dirigent vers la baie des Puants, découvrent la rivière des Renards, revoient le Wisconsin, dont elle est un affluent, et atteignent le Mississipi, le 17 juin de la même année (7). Ils le nommèrent *fleuve Colbert*. L'ayant descendu pendant 60 lieues, ils découvrirent les affluents des Moines (8), du Missouri (9), de l'Ohio (10) et des Arkansas, et s'en retournèrent par la rivière des Illinois ou de Chicago (11), et par le Michigan.

(1) *Erié*, lieu des cerises. Iroq.
(2) Ferland, *Hist. du Canada*. — *Archives de la marine*.
(3) *Michi-Gangin*, grand lac. Alg.
(4) *Wiskonsin*, enfumé, brun, parce que ses eaux sont ferrugineuses.
(5) *Illini* (hommes). — *Sokis*, les forts.
(6) *Michi-Mikkindk*, grosse tortue.
(7) *Relations des Jésuites*, 1672.
(8) *Moingona*.
(9) *Missouri*, appelé aussi *Pékitanwi*, eaux bourbeuses.
(10) *Ohio* ou *Wabach*, rivière blanche.
(11) *Chikak-ouk*, lieu des civettes. C'est en ce lieu que fut depuis bâtie la ville du même nom.

Malheureusement, Jolliet faillit se noyer dans le rapide ou saut Saint-Louis ; il y perdit, avec son canot et ses gens, ses manuscrits et ses cartes. Mais le P. Marquette, qui s'était séparé de son compagnon pour retourner dans sa mission, put exhiber ses documents, qui firent foi de leur découverte. En conséquence, Jolliet fut créé seigneur du Mingan et obtint l'île d'Anticosti (1), dans le golfe Saint-Laurent (2).

Mais La Salle n'avait pas abandonné son premier plan. Les succès de Jolliet et de Marquette ne firent que stimuler son zèle. Muni de pleins pouvoirs de la part de Louis XIV, il part, en 1679, de Niagara (3), avec le P. Hennepin et deux autres Récollets de la communauté de Paris, plus quarante Français, traverse les lacs Erié, Huron et Supérieur, en suivant la voie tracée par ses prédécesseurs, découvre le lac Pimitéwi (4), puis revient sur ses pas au lac Ontario, abandonnant au P. Hennepin le soin de continuer son entreprise.

Le Récollet Louis Hennepin, arrivé au Mississipi en 1680 avec deux compagnons par la voie de Jolliet, remonte le fleuve jusqu'aux chutes de Saint-Antoine, où il est capturé par les Sioux, qui le relâchèrent au bout de quelques mois. Il fut rencontré dans ces forêts par le coureur de bois Daniel Dulhut, auquel l'Américain Sparks a attribué l'honneur des découvertes d'Hennepin (5). Ce qui paraît certain, c'est que ce coureur de bois avait déjà parcouru une partie du pays des Sioux (6), lorsqu'il fut rencontré par le Mis-

(1) *Anticosti* est, d'après Charlevoix, une corruption du mot *Natiskotek*, présentement *natachkwé*, lieu où l'on va chasser à l'ours.

(2) *Archives de la marine.* — Lettre de M. de Frontenac, 14 novembre 1674. *Histoire du Canada.*

(3) *Iaon-niakaré*, les hauteurs du grand bruit. Iroq.

(4) *Pimi-téwi* : lac de la passe.

(5) Sparks, *Life of La Salle. Review* of January 1845.

(6) *Dakota* est le nom propre des Sioux.

sionnaire. C'est ce qui arrivera plus tard dans les contrées plus septentrionales, où ces hardis pionniers devancèrent souvent les envoyés du gouvernement; mais les coureurs de bois n'écrivaient pas leurs exploits et ne confiaient pas au papier le fruit de leurs lointaines et solitaires pérégrinations.

Enfin en 1682, Cavelier de La Salle, accompagné du P. Mambré, vit le fleuve, objet de tous ses désirs, et le descendit jusqu'à son embouchure; mais, au lieu d'arriver à cette mer Vermeille qui devait le conduire à la Chine, il aboutit au golfe du Mexique, qu'il atteignit le 9 avril. La Salle prit possession de toute la contrée qu'il venait de parcourir au nom du roi Louis XIV et la nomma Louisiane (1). Dès lors le grand monarque put adopter pour emblème un soleil radieux et dire, comme Charles-Quint, que cet astre ne se couchait pas sur ses vastes États; dès lors le noble drapeau de la France, que La Salle avait arboré sur les bords du golfe mexicain, aurait pu être promené en maître jusqu'aux rives glacées de la mer Arctique.

En effet, dès l'année 1628 (le 6 mai), le roi Louis XIII avait octroyé par lettres patentes à la Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent associés, créée le 29 avril de l'année précédente par le cardinal de Richelieu, surintendant de la navigation, « la possession à perpétuité du fort de Québec avec tout le pays de la Nouvelle-France, dite *Canada*, tout le long des côtes depuis la Floride... en suivant les côtes de la mer, jusqu'au *cercle arctique* pour latitude, et en longitude depuis l'île de Terre-Neuve jusqu'au grand lac dit *la mer Douce* (lac Supérieur) et *au delà*, etc. (2). » Les Cent associés se composaient surtout

(1) Leclerq, *Etablissement de la foi.* — Ferland, *Histoire du Canada.* t. II, chap. IX.

(2) *Mercure français*, vol. XIV. — *Traité de navigation* de Bergeron. — Ferland, *Hist. du Canada.*

de nobles et de bourgeois de Paris et de Normandie.

En accordant cette charte si ample et dont les concessions sont un peu vagues, comme on le voit, Louis XIII se fondait sur un édit de son père Henri IV daté du 8 novembre 1603, par lequel il avait nommé M. de Monts lieutenant général de l'Acadie, et lui avait conféré tout pouvoir sur les terres découvertes par Jacques Cartier (1). De Monts avait pris dès cette année possession de toutes les côtes jusqu'au 41e degré de latitude, à partir du sud de la rivière Manhatte qu'Hudson ne découvrit qu'en 1609. Il n'y avait pas alors dans cette contrée un seul Européen.

Donc, en 1628, la Compagnie de la Nouvelle-France se trouvait investie de toute la portion du continent comprise entre la Floride et le cercle polaire. Les Français réclamaient les terres qui environnent la baie d'Hudson, tant parce qu'elles avaient été découvertes par les coureurs de bois du Canada que parce que l'Anglais Hudson, qui, en 1610, pénétra dans la baie qui porte son nom, n'en avait pas pris possession au nom de l'Angleterre, puisqu'il était au service de la Hollande, et que, comme l'a remarqué longtemps après sir John Ross, il ne fit absolument aucune découverte de terres dans cette immense baie (2).

Sous Louis XIV, les colonies françaises d'Amérique s'augmentèrent de la vallée du Mississipi et de toutes les terres découvertes graduellement dans le territoire encore inexploré du nord-ouest, comme nous l'avons vu plus haut.

Quelle apparence de droit et de justice avait donc le roi d'Angleterre Jacques Ier, lorsque, en 1606, en donnant à sir William Alexander, créé plus tard comte Ster-

(1) Champlain. — Charlevoix — Ferland. — Lescarbot. *Histoires du Canada.*

(2) *Deuxième Voyage au pôle nord* par sir John Ross. Introduction.

ling, le gouvernement de la Virginie et en le lui confirmant en 1621, il reculait les limites de cette contrée encore sauvage jusqu'au 45e degré de latitude nord, empiétant ainsi sur le territoire français possédé par de Monts depuis trois ans d'abord, et à l'époque de la seconde charte, depuis dix-huit ans?

Et quelle apparence de droit et de justice eut encore le roi d'Angleterre Charles II, lorsque en 1670, c'est-à-dire quarante-deux ans après la charte émanée de Louis XIII en faveur de la Compagnie de la Nouvelle-France, il concéda à son cousin le prince Rupert et à l'honorable Compagnie dite *des Aventuriers de la baie d'Hudson* la possession entière du sol, le monopole de la traite des fourrures et même le droit exclusif de pêche et de chasse (1), dans toute la contrée arrosée par les eaux tributaires de la baie d'Hudson (2)?

Les empiétements de Jacques Ier déterminèrent les contestations qui divisèrent à cette époque la France et l'Angleterre. L'Acadie devint le prétexe de la guerre à outrance que se firent ces deux nations rivales et jalouses l'une de l'autre. Aux prétentions de Charles II la France répondit en donnant ordre à la Compagnie de la Nouvelle-France de s'emparer des factoreries établies par les Anglais dans la baie d'Hudson. En 1687, M. d'Yberville y fut envoyé; aidé de M. de Troyes, il gagna la baie d'Hudson par l'Ottawa et les lacs Témiskaming (3) et Abitibi (4),

(1) Ce droit, la France ne se l'était jamais arrogé. Elle permettait à tous les étrangers et aux Anglais eux-mêmes de pêcher sur les côtes de l'Acadie. Souvent trop de courtoisie et de magnanimité peuvent passer dans une nation pour de la pusillanimité et pour l'hésitation qui résulte d'une cause peu juste.

(2) Consulter sur ce point tous les livres anglais écrits sur la baie d'Hudson.

(3) *Timiw-gaming*, profonde-eau.

(4) *Abit-nipiy*, milieu-eau, ou lac mitoyen. Alg.

qu'il découvrit, s'empara des forts Rupert, Monsipi et Kikitchouan et ne laissa aux Anglais que le seul fort Albany. La Compagnie française, de son côté, construisit dans la baie d'Hudson le fort Bourbon ; mais en 1696, les Anglais, ayant pris ce poste de commerce, d'Yberville chassa définitivement ses ennemis de la baie d'Hudson après avoir coulé bas un de leurs navires, capturé un second et repris le fort Bourbon (1).

Le traité de Ryswick (1696) reconnut à la France la possession des terres et de la baie d'Hudson, qu'elle conserva jusqu'en 1713, époque à laquelle elle les céda à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, tout en conservant ses droits sur les terres sises au nord et au nord-ouest du Canada (2).

Maintenant que toute animosité a disparu entre l'Angleterre et la France et que d'ennemies ces deux grandes puissances sont devenues amies et alliées; maintenant que, les préjugés de nationalité étant mis de côté, il nous est donné de juger plus sainement de l'état de la question qui divisait alors les deux nations rivales, nous pouvons facilement constater que les traités du temps comportent des clauses vagues, mal déterminées et destinées pour ainsi dire à servir d'aliment à la réouverture des hostilités entre deux nations qui s'estimaient mutuellement sans cesser de se haïr. Au fond de tout cela la question en litige n'était qu'un prétexte ; la cause impulsive de ces guerres désastreuses pour la colonisation du Canada était la jalousie. Voilà, il faut l'avouer, de bien tristes débuts pour une colonie.

En 1727, il se forma en Canada une Compagnie française dite *des Sioux* pour le commerce des fourrures avec cette nation. Elle fonda sur le lac Pépin le fort Beauhar-

(1) De la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale.*
(2) *Histoire du Canada.*

nais, et plus tard, sur le Mississipi, qui traverse ce lac, le fort Mississipi-la-Galette, maintenant Prescott-City.

En 1731, afin d'affirmer les droits de la France sur le territoire sis au nord-ouest du Canada, le comte de Maurepas, secrétaire d'Etat et ministre des colonies sous Louis XV, délégua le sieur Varennes de La Vérandrye, autre ancêtre maternel de l'Archevêque actuel de Saint-Boniface, vers cette portion de la colonie.

Varennes de La Vérandrye, accompagné de ses fils et du P. Jésuite Messager, découvrit la rivière *Miskwa-gamêw* ou rivière Rouge du Nord, la vallée du lac Winipeg (1) et y établit des postes de traite. En 1736, un des fils de ce héros fut massacré par les Sioux, ainsi que son compagnon le P. Arnaud, sur une île du lac Sainte-Croix (2).

Les fils du chevalier de La Vérandrye, secondés par les religieux de la Compagnie de Jésus, continuèrent l'œuvre de leur père. En 1748, ils avaient poussé leurs découvertes jusqu'à la vallée de la Saskatchewan (3), à laquelle ils donnèrent le nom du marquis Du Pas, qu'elle porte encore maintenant. A cette époque remonte la découverte des lacs Winipigous (4), Manitoba (5), Dauphin, Bourbon et Travère, ainsi que la fondation des forts du Grand-Rapide, Du Pas, Nippewing et de la Corne, ainsi

(1) *Winipek*, sale étendue d'eau, eau bourbeuse.

(2) A. Taché, *Vingt Ans de mission.* — P. Aubert, *Voyage à la rivière Rouge en* 1845.

(3) *Ki-siskatchiwân*, le courant rapide. Cette puissante rivière est formée de deux branches : celle du Nord ou rivière Du Pas, et celle du Sud, que les Français appelèrent : la *Fourche des gros ventres* parce qu'ils trouvèrent établis sur ses bords les Minnetaries ou Gros-Ventres. Son nom indien est *Makoanis*, tandis que la branche du nord se nomme *Kisiskatchiwan*.

(4) *Winipegous*, sale étendue d'eau, eau bourbeuse.

(5) *Manitoba-Wapan*, diable-détroit, ou le détroit du diable.

nommé en l'honneur du chevalier de La Corne, un des officiers de M. de Beauharnais.

Pendant notre séjour dans la haute Saskatchewan, nous apprîmes d'un officier de la baie d'Hudson que plusieurs postes de ces districts éloignés occupent l'emplacement d'anciens forts de traite français, entre autres celui du lac la Biche et le fort des Prairies. Il ne paraît pas que les Français aient poussé leurs découvertes au delà du 54e ou du 55e degré de latitude nord. Mais on peut considérer comme très-probable que les coureurs de bois ont franchi cette limite, puisque les premiers officiers de la Compagnie du Nord-Ouest qui pénétrèrent sur les bords du grand lac des Esclaves trouvèrent le long de la rivière de ce nom, qui n'est autre que le haut Mackenzie, une famille de métis franco-dénès nommée Beaulieu. François Beaulieu, de qui je tiens le fait et qui est mort en novembre 1872, à l'âge de cent ans ou environ, avait vu arriver ces premiers Anglais, qui durent être ou Pierre Pond (1780), ou sir Alexandre Mac-Kenzie (1789). Donc, le père de ce Beaulieu devait être arrivé dans cette contrée avant la Compagnie du Nord-Ouest, puisque celle-ci ne s'établit au lac Athabascaw qu'en 1778. Entre 1627-1628, année qui vit la création de la Compagnie de la Nouvelle-France, et 1717, le Canada fut tour à tour possédé par cinq ou six compagnies marchandes qui se ruinèrent successivement au commerce des pelleteries. En 1717, le Régent releva la Compagnie de la Nouvelle-France sous le nom de *Compagnie d'Occident* ou *du Mississipi*. Le fameux aventurier écossais Law en était le directeur. En 1722, elle se réunit à la Compagnie des Indes orientales et prit le nom de *Compagnie générale des Indes*. C'est évidemment à cette compagnie, continuatrice des opérations de celle de la Nouvelle-France qu'appartenait M. de La Vérandrye.

Nous touchons maintenant à une époque critique pour nos colonies. Nous allons avoir à enregistrer une des plus grandes humiliations qu'on puisse infliger à un cœur patriotique ; je veux parler de la trop facile conquête du Canada par l'Angleterre. Trop facile, car, depuis deux siècles et demi, nous luttions avec les Anglais dans la proportion d'un contre vingt ! En effet, on ne comptait encore en Canada, en 1692, que douze mille Français, tandis que la colonie anglaise avait déjà, d'après Holme, deux cent mille habitants ! ! !

Redirai-je maintenant les obstacles que les différentes compagnies mirent à la prospérité de cette colonie ; le déplorable état de nos affaires civiles en Canada ; la révolte et la trahison des Iroquois ; les attaques simultanées des Anglais sur plusieurs points, auxquelles il fallut faire face ? Rappellerai-je la défaite de l'héroïque Montcalm par Wolfe mourant dans les plaines d'Abraham ; la reddition de Québec et l'arrivée de cette flotte anglaise qui vint enlever tout espoir aux malheureux Canadiens ? Parlerai-je du traité ignominieux de Paris, le 10 février 1763, qui livra à l'Angleterre ce sol arrosé des sueurs et du sang de nos soldats et de nos martyrs ? Qui ne connaît ces faits et pourquoi raviver ces blessures ?

Dans tous ces revers, on ne peut excuser entièrement le gouvernement de Louis XV. Ignorant de la richesse et de la fertilité du Canada, il ne voyait dans ces belles contrées que *quelques arpents de neige*, et, lassé d'une guerre à laquelle il ne voyait pas de fin, il abandonna le fruit de nos découvertes à la convoitise de ceux qui savaient mieux que nous en apprécier la valeur.

Dans le traité de Paris n'étaient comprises ni la Louisiane, ni les immenses contrées septentrionales du Nord-Ouest, qui ne portaient alors d'autre nom que celui de *Pays d'en haut*. Mais, ô dédain incompréhensible ! la

Louisiane fut abandonnée aux mains de don Carlos III et devint une colonie espagnole jusqu'en 1801. Échangée contre la Toscane par le premier consul, elle fut revendue, deux ans après, aux États-Unis pour la somme de 80 millions de francs.

Et le *Pays d'en haut*, qu'en advint-il? Il n'en fut plus question, et l'Angleterre posséda paisiblement une contrée dont la France ne se souciait pas. Ainsi s'éteignit la domination française en Amérique. Nous n'avons conservé sur ce continent que le prestige d'un grand nom, la renommée de grandes actions et l'influence morale et religieuse d'hommes qui sacrifièrent tout pour le bien-être et le salut physique et spirituel des peuplades sauvages.

Hâtons-nous de le constater : autant les Anglais avaient été pour les colons français des ennemis acharnés; autant, après la conquête, ils devinrent pour les Franco-Canadiens des maîtres libéraux et débonnaires. Il n'y a peut-être pas au monde de peuple qui jouisse d'une plus grande paix que nos compatriotes du Canada.

Mais les choses ne se passèrent pas d'une manière aussi calme dans les *Pays d'en haut*. La compagnie des Aventuriers de la baie d'Hudson s'était considérée, après le traité de Paris, comme maîtresse absolue du territoire du Nord-Ouest; tandis que, au point de vue de la justice, elle eût dû se renfermer dans les limites que lui fixait sa charte.

D'un autre côté, il s'était formé à Montréal, en 1783, une compagnie commerciale, dite *du Nord-Ouest*, composée des commanditaires de l'ancienne compagnie française du Canada combinés avec l'élément écossais, allié de la France. Ces Écossais étaient des puritains et des mécontents de noble origine, exilés volontairement de leur patrie pour des motifs de religion ou de politique.

C'étaient des Stuarts, des Mac-Kenzie, des Grant, des Mac-Darmett, des Mac-Donald, etc., alors autant ennemis des Anglais que l'avaient été les Français. Héritiers de la charte royale de 1717, qui concédait à perpétuité à la société du Canada la possession des contrées septentrionales découvertes par les Français, ils continuèrent à occuper les forts de traite établis par cette société, et à envoyer leurs agents à la découverte du fameux passage à l'ouest du continent.

En 1777, un des membres de la Compagnie du Nord-Ouest, le Canadien Joseph Frobisher, remonta les rivières Maligne et la Pente et découvrit le lac de l'*Isle à la Crosse*. L'année suivante, il visitait le lac Athabaskaw (1) et y bâtissait un fort de traite.

Deux ans après, en 1780, Pierre Pond découvrait le grand lac des Esclaves (2), que sir Alexander Mac-Kenzie traversa du sud à l'ouest, en 1789, dans son expédition au Pacifique.

Sur les indications des Indiens *Déné*, et de la famille métisse Beaulieu, dont un membre, oncle de François Beaulieu dont il a été parlé plus haut, lui servit d'interprète, Mac-Kenzie découvrit le fleuve qui porte son nom et qui est le Na-otcha (3). Il le descendit jusqu'à la mer Glaciale, où il arriva le 12 juillet 1789 (4), croyant atteindre le Pacifique. Dans un autre voyage entrepris l'année suivante, cet intrépide officier de la Compagnie du Nord-

(1) *Athabaskaw, arabaskaw, ayabaskaw*, synon. : réseau d'herbes, de foin. Son nom déné est *KKray-t'élé-kké*, le plancher des saules.

(2) Franklin, *Narrative of a journey to the shores of the Polar Sea*, 1819-22.

(3) Le Mackenzie porte différents noms parmi les tribus déné, *Na-otcha, Na-Kotchrô--ondjig, Na-Kotsia-Kotchô, Dès-nédhé-yaré*, tous ces mots signifient : *terre géante* ou *fleuve aux rives géantes*, sauf le dernier terme, qui se traduit par *grande rivière d'en bas*.

(4) *A Journey from Montreal to the glacial and Pacific Oceans*, sir Al. Mackenzie, 1789-93.

Ouest atteignit enfin l'océan Occidental, après avoir remonté la rivière de la Paix (1), traversé les montagnes Rocheuses et descendu le Fraser, qui est tributaire du Pacifique. Mac-Kenzie, le premier, découvrit donc la voie de l'Europe aux Indes orientales par le continent américain. — Vers 1792, un homonyme du premier Mac-Kenzie visita le premier le grand lac des Ours et y construisit un fort. François Beaulieu était son chasseur. C'était avant son mariage. De son côté, la Compagnie de la baie d'Hudson n'était pas demeurée inactive. En 1769, elle envoyait Samuel Hearne tenter le passage par le pôle nord et s'assurer de l'existence de la rivière du Cuivre (2), dont il connaissait l'existence par les Indiens *Déné*. Hearne descendit ce cours d'eau jusqu'à l'océan Glacial, après avoir découvert les lacs North-line, Doobaunt, des Ours gris, Blanc de neige et des Bœufs musqués.

La Compagnie de la baie d'Hudson se servait, pour ses pérégrinations, de jeunes Orcadiens ou d'Écossais des Highlands. Celle du Nord-Ouest, au contraire, employait de préférence des coureurs de bois canadiens qui, depuis la création de la dernière compagnie, avaient pris le nom de *Voyageurs du Pays d'en haut*, ou tout simplement de *Voyageurs*.

Par toutes ces appellations, on désigne une classe de jeunes gens français ou franco-canadiens, braves, hardis, sans crainte du danger, prêts à tout entreprendre, et qui

(1) La rivière de la Paix se nomme, en déné, *tsi-dèssè* (rivière du Vermillon) et *tsa-ottiné-dèssè* (rivière des Castors). Les Cris l'appellent aussi *amiskaw-Sipiy* (rivière des Castors). Je ne sais où Richardson a puisé le nom de *Unjugah* qu'il lui donne.

(2) La rivière du Cuivre, ou Copper-mine-River, est nommée *Satsondié* (métal-rivière) par les Indiens *Flancs de chien*. William Dall, confondant cette rivière avec celle qui se jette dans le Pacifique sous le 43e degré de longitude ouest, place sur les bords de cette dernière les Indiens *Couteaux-Jaunes* que Franklin avait trouvés dans les steppes arrosés par la *Coppermine* de Hearne.

s'enfonçaient dans les forêts pour aller y commercer avec les sauvages. Souvent ils fusionnèrent avec les Indiens et se choisirent parmi eux des épouses. De ces unions est sortie la belle et robuste nation des métis français ou *natifs*, peuple jovial, entreprenant, valeureux comme ses pères ; excellent chasseur, ami de la liberté et inconstant comme les Peaux-Rouges. Canadiens et métis français ont porté notre belle langue jusqu'aux rivages arctiques, où elle retentit avec un charme indicible aux oreilles du voyageur et du Missionnaire stupéfaits.

Pendant de longues années, le métier de *coureur de bois* fut, en Canada, une sorte de stage où se forma la jeunesse française et créole. Des nobles même portèrent leur épée dans les forêts et y laissèrent des rejetons de leur race. Parmi nos métis de l'extrême Nord, le *far-North* des Anglais, nous comptons des Le Camarade de Mandeville, des de La Porte, de Saint-Georges, de Saint-Luc, de Chaumont-Racette, de Lépinais, etc. La jeunesse du Canada éprouvait un tel attrait pour cette vie d'aventures, de péripéties et d'incidents étranges, que ceux-là passaient pour des lâches, qui s'exemptaient de ce noviciat. L'agriculture en souffrait, la colonisation en était retardée, de sorte que, dès l'an 1673, le roi de France dut défendre aux jeunes colons, sous les peines les plus graves, d'embrasser la vie de trappeur et de chasseur. Ces défenses cessèrent avec l'extinction de la puissance française au Canada. Les coureurs de bois étant devenus *voyageurs* des compagnies commerciales, ils se firent une colossale réputation comme guides, timoniers, canotiers, porteurs et trappeurs. C'est à ce caractère que Cooper a emprunté les types de ses romans. Les Hollandais et les Anglais eurent bien aussi des coureurs de bois, mais ils ne se distinguèrent pas comme les aventuriers français.

Ceux-ci pénétrèrent les premiers (1712) chez les Sioux,

les Assiniboines ou Assinipoils (1) et les Cristinaux ou Cris (2), et y commencèrent la traite du castor, qui enrichit la fabrication parisienne de l'époque.

Je dois nécessairement abréger, messieurs, et pourtant je ne puis m'éloigner de ces temps héroïques de l'histoire de ma nouvelle patrie, sans noter ici un des principaux effets des découvertes et des nombreuses explorations faites par nos compatriotes, prêtres ou laïques, nobles ou coureurs de bois, dans la contrée qui nous occupe. Depuis les rives du *Katarokwi* (3) jusqu'aux bouches innombrables du *Naôtcha*, le nom de *Français* est synonyme de *blanc* et d'*Européen*, comme le nom de *Franc* est demeuré en Orient l'équivalent de ces mêmes termes. Iroquois, Algonquins, *Dénès* et *Dindjiès* s'accordent en cela avec les anciens Sarrasins. Pour eux, Anglais et Américains sont : les gens venus de l'Est, *tiorhensa*; les gens de l'autre côté de l'eau, *Agayasiw;* les habitants des rochers, *thê-ottiné;* les Grands-Couteaux, *Bès-tchô-ottiné*, *Kitchi-mokouman;* mais les Français sont : les hommes civilisés, *pouzanti*, *wémistikousiw;* ceux pour qui la terre est faite, *banlay*, *béné-ounlay;* ceux à qui la terre appartient, *béti-kollé*, *vœnan-kountllèdh*.

Cependant trente années s'étaient écoulées sans qu'il se fût fait aucune nouvelle expédition de découverte sur le continent américain. Les deux compagnies rivales s'étaient toutefois rapprochées du nord de plus en plus, et avaient comme jonché toute la Nouvelle-Bretagne de

(1) *Assiniy-pwan*, rochers sioux ou sioux des montagnes, en algonquin.

(2) Ces mots proviennent de la corruption de l'épithète *Knistinuwok*, donnée aux *Eyiniwok* de l'Ouest par les tribus voisines. Il ne faut pas confondre les *Cris* (ou *Crees* des Anglais), tribu algique, avec les *Creeks* ou *Cricks* des Etats-Unis, qui sont des Têtes-Plates comme les Chérokis, les Chicasaw, etc.

(3) *Katarokwi*, rochers qui trempent dans l'eau. — Nom iroquois du Saint-Laurent.

leurs forts de traite, non sans se faire l'une à l'autre le plus de tort possible par leurs empiétements réciproques sur des territoires mal définis et par leurs querelles incessantes, auxquelles prenaient part les Indiens.

Cet état de choses dura jusqu'à la première expédition par terre de sir John Franklin en 1820. Homme de cœur et de raison, Franklin fut si affecté de ces rivalités déplorables entre compatriotes, qu'il demanda et obtint la réunion des deux sociétés. La fusion s'opéra le 26 mai 1821, sous la raison commerciale d'*Honorable Compagnie de la baie d'Hudson*. La Compagnie du Nord-Ouest y perdit son titre, mais elle conserva ses membres et ses voyageurs canadiens. Depuis lors, ces derniers ont été peu à peu éliminés. Le monopole du commerce et la possession du pays ne furent concédés à la nouvelle compagnie que pour vingt et un ans. Ce privilége fut renouvelé une première fois en 1838, mais il ne fut plus redemandé à son expiration en 1859, et la Compagnie perdit tous ses droits dans la Nouvelle-Bretagne (1).

En 1863, la Compagnie de la baie d'Hudson passa entre les mains de la Compagnie internationale financière, en réalisant un bénéfice net de 20 pour 100. Mais, dix ans après, elle fut reconstituée par quatorze cent vingt associés qui achetèrent la liquidation de la Compagnie financière. Celle-ci opéra la vente de ses actions avec un profit net de 12 500 000 francs. Enfin, en 1868, la nouvelle Compagnie d'Hudson fait abandon de tous ses droits, priviléges et monopole entre les mains de la Couronne, moyennant une indemnité de 37 millions et demi de francs, plus la jouissance et propriété de 50 arpents de terre arable autour de chaque fort compris dans la zone

(1) Taché, *Esquisse sur le Nord-Ouest.* —Et tous les ouvrages qui ont été écrits sur la Nouvelle-Bretagne.

fertile du territoire du Nord-Ouest. Et voilà le profit que d'habiles colons et d'adroits spéculateurs surent tirer des *quelques arpents de neige*, dédaignés par le gouvernement français de 1763 !

En 1869, on détacha du territoire la province de Manitoba, ancienne colonie anglaise d'Assiniboya, fondée, en 1811, par lord Selkirk, en faveur des résidents métis d'origine française et écossaise. Manitoba forme une petite province du Canadian-Dominion. Elle reçut d'abord pour gouverneur l'Honorable M. Archibald, démissionnaire en 1872, et remplacé, l'année suivante, par l'Honorable M. Graham. Toutes les autres possessions anglaises de l'Amérique du Nord, à l'exception du Canada et de la Colombie britannique, sont comprises actuellement sous le nom général de *Territoire du Nord-Ouest*.

Revenons à Franklin et aux découvertes géographiques modernes dans le nord de l'Amérique.

L'expédition arctique par terre de 1820 fut désastreuse. Franklin y perdit la majorité de ses compagnons. Ils moururent de faim et de misère dans les déserts de la Copper-mine River. Un seul homme de cette expédition a survécu, il se nomme Bellanger et demeure en Canada près du bourg l'Assomption. Dans cette expédition, Franklin découvrit toutes les terres qui s'étendent depuis l'embouchure de la rivière du Cuivre jusqu'à la pointe Turnagain, et enrichit la carte de l'Amérique de son itinéraire depuis le lac Winipeg jusqu'à la mer Glaciale (1).

En 1825, ce courageux marin tenta de nouveau la reconnaissance des côtes de la mer polaire, mais, cette fois par la voie du Mackenzie. Il descendit le fleuve jusqu'à la mer Glaciale, découvrit les îles Garry, la rivière Peel, déjà appelée par les Canadiens voyageurs *rivière*

(1) Voir Franklin, *Narrative*, etc.

Plumée, et alla prendre ses quartiers d'hiver au fort construit pour la circonstance sur les bords du grand lac des Ours. J'ai nommé le fort Franklin. En 1826, il redescend à la mer et découvre toutes les côtes depuis l'embouchure du Mackenzie jusqu'au récif du Retour (*Return-reef*). Back et Richardson allèrent beaucoup plus loin dans l'Est, puisqu'ils se rendirent du Mackenzie à la rivière du Cuivre, après avoir doublé le cap Bathurst (1). Cette expédition amena en outre la démarcation plus exacte du cours du Mackenzie et d'une partie du grand lac des Esclaves, celle des baies Keith, Dease, Mac-Vicar, du grand lac des Ours. Les deux autres baies de ce bassin demeurèrent inconnues, ainsi que tout l'intérieur du pays tant à l'est qu'à l'ouest du Mackenzie depuis le lac des Esclaves jusqu'à la mer.

En 1833-35, sir Georges Back, parti d'Angleterre pour découvrir la retraite dans laquelle l'hiver et les glaces retenaient les deux Ross prisonniers depuis trois ans, se rend à l'est du grand lac des Esclaves, où il construit le fort Reliance et il y passe le premier hiver. Il se dirige ensuite vers l'océan Glacial à travers les lacs Artillery, Clinton-Colden et Aylmer et, par la rivière qui les relie (2) avec le grand lac des Esclaves, découvre la source de la rivière des Gros-Poissons (3), qui porta depuis son nom, et descend ce beau cours d'eau jusqu'à la mer (4).

De 1836 à 1839, MM. Dease et Simpson, officiers de la Compagnie d'Hudson, entreprennent une expédition pour continuer les démarches de Franklin. Ils longent les côtes

(1) *Narrative of a second Expedition to the shores of the Polar Sea*, 1825-27, John Franklin.

(2) Cette rivière se nomme, en dénè, *t'a-tchégé-tchôr*; ou le grand déversoir.

(3) La rivière des Gros-Poissons, *t'ué-tchor-dessé* en dénè.

(4) King, *Narrative of a Journey to the shores of the Arctic Ocean*, London, 1833-35

de la mer Glaciale depuis le cap Turnagain jusqu'à l'embouchure de la rivière de Back, et relient ainsi les découvertes de ces deux explorateurs arctiques (1).

A la suite de l'expédition navale de 1845, *l'Erèbe* et *la Terreur*, montés par Franklin et par Fitz-Gerald, n'ayant plus reparu, l'Angleterre employa tous les moyens en son pouvoir pour découvrir le lieu où l'on supposait que ces héroïques pionniers de la science et de la navigation étaient détenus. Parmi les expéditions qui eurent lieu à cet effet nous devons mentionner : 1° celle du docteur John Raë par la baie Répulse en 1847 ; 2° celle des docteurs Richardson et Raë, en 1848, par le Mackenzie et les côtes de la mer Glaciale, avec retour par le lac des Ours (2); 3° celle de Pullen et Hooper en 1849-50, par le détroit de Behring et retour par le Mackenzie. Cette dernière relia le détroit aux découvertes de Franklin dans l'Est (3). De toutes ces expéditions la carte de l'intérieur ne reçut aucun bénéfice, si nous en exceptons l'itinéraire de Back. En 1850, MM. Raë et Anderson renouvellent l'expédition de cet explorateur ; MM. Anderson et Stewart retracent l'itinéraire de Richardson par la Coppermine en 1855. Mais ces voyages, qui amenèrent la découverte de plusieurs vestiges de l'expédition de Franklin, n'ajoutèrent rien à la carte de la contrée.

La justice et la bonne amitié qui nous unit avec les officiers de la baie d'Hudson me font un devoir de mentionner ici le résultat de quelques explorations particulières, dont les auteurs trop modestes ne se sont jamais vantés et dont une faible partie seulement est portée sur les cartes anglaises les plus modernes. Je me suis fait un honneur

(1) *Discoveries in arctic regions*, Thomas Simpson, London, 1840.

(2) *Arctic Searching Expeditions*, sir J. Richardson, 1851. C'est le meilleur ouvrage qui existe sur le Nord-Ouest.

(3) *Ten months among the tents of the Tchutski*, Hooper, London, 1853.

d'indiquer sur ma carte locale du Mackenzie les découvertes de ces messieurs, bien qu'ils n'en aient ni parlé ni dessiné le tracé.

M. Bell fut le premier Européen qui pénétra dans l'Amérique russe (présentement territoire américain d'Alaska) par les montagnes Rocheuses, sous le cercle polaire. Je crois que ce fut vers 1840. Je fis ce voyage en 1870, après plusieurs autres gentilshommes de la baie d'Hudson, et mon confrère, le P. Seguin. MM. Mac-Dougall et Mac-Donald descendirent le fleuve Youkonn jusqu'au Pacifique, entre 1864 et 1870.

M. Campbell explora vers 1848 ou 1850 les rivières Lewis, Pelley-Bank et les sources du Youkonn. Il y construisit les forts Francis et Pelley. Ses découvertes sont marquées sur plusieurs cartes, mais seulement d'une manière approximative. Avec elles nous devons clore la liste des matières géographiques, dont s'est enrichie la carte de la Nouvelle-Bretagne.

En 1859, M. R. Mac-Farlane découvrit au nord-nord-est du fort Good-Hope, dont il avait la charge, un fleuve parallèle au Mackenzie et qu'il nomma Anderson. Ayant suivi plusieurs fois l'itinéraire de ce gentilhomme, j'en fis la carte en 1865-66 (1) sur sa demande. Quelques années après, ce même officier, aussi distingué par ses connaissances que par sa courtoisie, découvrit un autre fleuve auquel je donnai plus tard son nom. Je crois même que ce courageux officier de la Compagnie d'Hudson parcourut une partie du canal des Esquimaux en 1860, mais je ne saurais l'affirmer.

Enfin en 1862 ou 1863, M. Ariott franchit en canot d'écorce la distance qui sépare le Mackenzie de l'Anderson, entre 67°30′ et 68°30′ de latitude nord. Mais, je le ré-

(1) C'est le *Sio-tchrô-ondjig* ou *rivière des Gros-Inconnus* (Salmo Mackenzii).

pète, ces voyages privés n'ont jamais été consignés au papier et demeureraient inconnus de nos compatriotes, si je ne me faisais un devoir de porter sur ma carte les itinéraires de ces gentlemen en les distinguant des miens.

CHAPITRE II

Eléments géographiques qui sont le résultat de mes voyages entre le grand lac des Esclaves et la mer Glaciale.

Ne considérant pas les études scientifiques comme incompatibles avec des occupations d'un ordre spirituel, mais les regardant plutôt comme leur complément, je me suis appliqué, pendant plus de douze ans que j'ai vécu sous le climat glacé du cercle polaire ou dans la contrée environnante, à réunir successivement, à la suite des longs et fréquents voyages que j'ai été amené à y faire, les éléments géographiques dont le manque se fait sentir sur la carte. Celle que j'en ai dressée comprend la portion du bassin arctique circonscrite entre la rivière du Cuivre et les montagnes Rocheuses, du grand lac des Esclaves à l'océan Glacial. Dépourvu d'instruments autres que la boussole et la montre, et ne pouvant m'en procurer, vu la difficulté et la cherté des transports, je me suis servi des cartes de l'expédition de Franklin comme d'un thème auquel j'ai coordonné mes matières géographiques. J'ai donc conservé les points déterminés à l'aide des instruments. Je n'ai rien changé à la délinéation des côtes de l'océan Glacial, à la direction générale du Mackenzie et des montagnes Rocheuses, à la position et aux formes générales des grands lacs des Esclaves et des Ours. C'est là tout ce qui a été porté jusqu'ici sur les cartes récentes, d'après les données des marins anglais, dans le rayon

que je me suis fixé ; par conséquent c'est là aussi tout ce que j'ai pu et dû leur emprunter, en y apportant toutefois quelques modifications nécessitées par un examen plus détaillé et une connaissance plus approfondie des lieux où ils ne firent que passer.

Etant donnés deux points, dont la position était déjà dûment constatée au moyen des instruments dont je connaissais par conséquent la distance intermédiaire évaluée en milles géographiques, j'ai disposé sur cette superficie mes matériaux géographiques, en tenant compte, bien entendu, dans mes appréciations de distances, de la diminution des intervalles de longitude à raison de 6 milles par 5 degrés de latitude. Ainsi, sous la latitude du fort Good-Hope, je ne comptais que 24 milles au degré de longitude, soit 8 lieues géographiques.

Je me servais aussi d'un autre moyen approximatif quand je me dirigeais dans l'Est ou dans l'Ouest. Le fort Good-Hope (128° 31′ de longitude ouest) étant de 5^{h}08^{m} en retard sur Greenwich, si je ne me trompe, il doit y avoir environ quatre minutes par degré de longitude de différence en plus, lorsqu'on s'éloigne dans l'Ouest, et en moins si l'on s'avance dans l'Est. Donc, après avoir réglé ma montre (à Good-Hope) en hiver, au lever du soleil, c'est-à-dire à midi, en été à son coucher, c'est-à-dire à minuit, aux équinoxes à six heures du matin ou du soir, si je m'apercevais, après plusieurs jours de marche, que ma montre se trouvait en avance ou en retard de vingt minutes sur le soleil, je jugeais que j'avais franchi 5 degrés dans l'Est ou dans l'Ouest, soit 40 lieues géographiques. On conçoit pourtant qu'il n'y a et ne peut y avoir dans ces procédés, inspirés par ma pénurie, rien de bien exact et de rigoureusement scientifique. J'ai donc besoin, messieurs, que vous usiez d'indulgence à mon égard.

Je puis assurer toutefois que les explorateurs de ces

contrées ont souvent évalué les distances d'une manière approximative, malgré leur quotation de *Statute miles*, puisqu'il y a divergence dans leurs appréciations respectives de la distance entre les mêmes points.

Il en est de même des altitudes qu'ils ont fournies. Le plus souvent ils avouent ne les avoir données qu'approximativement. D'autres fois ils affirment telle altitude que le voyageur subséquent contredira, comme on pourra en juger, par exemple, pour l'altitude du portage la Loche. Richardson et le capitaine Lefroy seuls disent s'être assurés de certaines altitudes au moyen du baromètre. J'ai adopté leurs indications, bien que ces chiffres soient contredits par le capitaine Butler; mais je n'ai eu connaissance des calculs faits par ce dernier voyageur que l'année dernière, lors de mon séjour dans la haute Saskatchewan. Je ne pense pas qu'aucun de ces explorateurs ait eu à son service un graphomètre. Ils n'en parlent nulle part. N'en ayant pas eu non plus, j'ai adopté, par respect pour d'aussi grands noms, celles de ces altitudes que fournissent approximativement Richardson ou Franklin, et je m'y suis conformé pour les altitudes des points qu'ils n'ont pu explorer. Pour cela je n'avais aucun calcul à faire. Toutes les chaînes rocailleuses de l'intérieur étant d'une élévation à peu près égale au-dessus du plateau, dans lequel coule le Mackenzie, j'additionnais la hauteur de ces chaînes à celle du plateau au-dessus du fleuve, et à la hauteur du fleuve au-dessus de l'océan Glacial, telle que la fournissent les voyageurs déjà cités, et j'avais ainsi l'altitude approximativement juste de ces chaînes.

Quand j'ai tiré de ces explorateurs quelques appréciations touchant les éléments qu'ils ont décrits et qui sont portés sur toutes les cartes, je le mentionne dans mon rapport ; mais on ne pourra m'accuser de les avoir

copiés, parce que mes descriptions pourront concorder avec les leurs sur plusieurs points. Tous les voyageurs à venir qui verront et observeront ce que j'ai vu et observé mainte et mainte fois, après Richardson, Franklin et Back, pourront selon toute justice en dire autant, s'ils le veulent, pourvu que ce soit de leur cru. Parce que, en donnant de la colonnade du Louvre une description détaillée, j'userai de mots techniques et que j'appellerai par leurs noms les différents membres de cette belle architecture, me reprochera-t-on d'avoir copié telle ou telle description faite avant moi, et qui contient les mêmes expressions architecturales ? Non certainement. Mon dire, lorsqu'il corroborera celui de ces voyageurs, ne servira donc, ce semble, qu'à démontrer leur véracité.

Ayant dépouillé depuis longtemps les idées reçues en Europe, il me répugne d'appeler du nom sonore de *découvertes* des explorations faites en compagnie d'hommes à peau rouge ou à peau jaune, il est vrai, mais d'hommes comme nous, qui connaissent ce pays mieux que nous et ont nommé jusqu'aux moindres ruisseaux. Cependant mes voyages de Missionnaire dans l'*intérieur des terres* comprises entre le grand lac des Esclaves et la mer Glaciale, sont de véritables *découvertes* au point de vue européen, c'est-à-dire que je suis le premier Européen qui ait parcouru cette partie du désert, ou le premier blanc qui l'ait fait connaître, qui l'ait décrite et qui en ait dressé la carte, non pas de but en blanc, mais par un travail soutenu pendant plus de douze ans, chaque voyage me fournissant de nouvelles matières géographiques et complétant ou augmentant le stock des voyages précédents.

Sur ce terrain du moins, on ne pourra élever aucune ombre de doute, car, même parmi mes confrères, j'ai été le seul ou le premier à le parcourir.

Je viens donc vous entretenir, messieurs, de con-

trées silencieuses comme le tombeau, de plaines vastes comme des départements, de steppes glacés plus affreux que ceux de la Sibérie, de forêts chétives, rabougries, comme on n'en voit que dans cette région si voisine des glaciers du nord. Ces pays, je les ai non-seulement parcourus, mais habités; je m'y suis familiarisé au point de les aimer, je puis donc vous en parler sans cet enthousiasme, cette exagération que l'on prête quelquefois aux voyageurs, ni avec cette connaissance superficielle que l'on peut seule attendre du touriste, mais avec l'exactitude la plus scrupuleuse. Avant tout, je me suis fait un devoir d'être véridique. J'ai pu commettre des erreurs; avancer des choses et des faits erronés, jamais.

D'ailleurs, je le constate avec joie, j'aurai bientôt dans les personnes de deux gentilshommes de cette savante Société des témoins qui pourront appuyer mon dire ou le critiquer selon l'occurrence ; et j'ose avancer que j'attends avec satisfaction leur contrôle. Ils verront si j'ai exagéré. En attendant, je dois de nouveau implorer votre indulgence et la leur pour les données qui vont suivre, données qui sont miennes et entièrement neuves pour la géographie. J'en ai dressé la carte locale que j'ai eu l'honneur de présenter à la Société de géographie au mois de septembre 1874, et que la Société a bien voulu prendre en considération et faire reproduire par la gravure.

Ces données sont :

1° Le relevé de la portion des terres de l'intérieur comprises entre le grand lac des Esclaves et celui des Ours, du sud au nord, l'itinéraire de Franklin de 1820 et le fleuve Mackenzie, de l'est à l'ouest.

D'avril en juillet 1864 je me rendis de la mission Saint-Joseph près le fort Résolution (grand lac des Esclaves) jusqu'au-delà de la chaîne de montagnes à laquelle je donnai le nom de Vandenberghe, sur le lac Yanê"-lt'ué.

Je ne pus aller plus loin de ce côté, parce que les Indiens que j'accompagnais devaient se diriger ensuite vers la rivière du Cuivre, dont une autre chaîne de montagnes nous séparait.

Trois ans après moi, en 1867, M. C.-W. King, jeune commis du fort Raë, retraça mon itinéraire, et parvenu au lac Sainte-Croix il se dirigea avec ses guides dans l'Ouest et gagna le nouveau fort Norman, construit tout près des ruines du fort Franklin. Le segment d'itinéraire porté sur ma carte, entre le lac Sainte-Croix et le mont *T'u-jyué* vers 120° 25′ de longitude, appartient donc à ce gentleman.

Ni Franklin ni aucun de ses officiers n'ont visité le lac la Martre et les autres bassins dont il reçoit les eaux. Cette chaîne de lacs ne se trouve portée sur les cartes de ce célèbre navigateur que sur les données des sauvages. En 1864 d'abord, puis en 1869 et en 1871, il me fut donné de rectifier la position et la forme de ces lacs, jusqu'alors indiquées et non affirmées. En 1864, je visitai les Indiens du lac la Martre et m'en retournai avec eux au fort Raë. De 1867 à 1869 je fis plusieurs excursions au sud du grand lac des Ours, à travers la baie Mac-Vicar et le long du système fluvial nommé *T'akk'a-tchô*, qui ne se trouve point porté sur les cartes des explorateurs anglais. Enfin en 1871, ayant longé de l'ouest à l'est les plateaux *Kodlén-Chiw* et *Chiw-Kolla*, j'obtins une vue d'ensemble des lacs qui appartiennent à ce système et de celui qui est tributaire du lac la Martre, et par conséquent du grand lac des Esclaves.

Dans ces différents voyages je n'ai point été devancé.

En 1871 encore, je me rendis à pied du fort Good-Hope (66° 20′, latitude nord) au fort Simpson (62° 51′ 25″) par la voie de l'intérieur. Du grand lac des Ours au fort Simpson,

mon itinéraire suivit une direction à peu près parallèle à celle de l'itinéraire de Franklin en 1826. On pourra les comparer par l'examen des cartes. Seulement Franklin prit la tangente vers le Mackenzie, après avoir franchi les hauteurs du plateau *Chiw-Kolla*, tandis que je suivis la même direction nord-nord-ouest sud-sud-est jusqu'au fort Simpson. Deux jeunes Indiens que j'avais envoyés par cette voie l'année précédente me servirent de guides, ainsi qu'à M. Ch. Gaudet, officier franco-canadien, et au bon Frère Kearney, en compagnie desquels je voyageais.

Quand j'emploie le mot *voie*, je vous prie, messieurs, de ne point vous figurer qu'il existe dans ces contrées de route battue. A l'exception de l'étroit sentier que le sauvage trace en hiver à l'aide de son traîneau et de la sémite que frayent les troupeaux de rennes dans leurs pérégrinations périodiques, on n'y rencontre pas le moindre chemin. Si j'ai quelquefois indiqué par des pointillés les passes du renne, c'est qu'alors ces pistes sont employées comme sentiers de chasse par les Indiens et que je les ai souvent suivies dans mes voyages.

Les espaces laissés en blanc sur ma carte n'impliquent point qu'ils sont couverts de steppes ou de plaines, mais simplement que je n'ai pu les parcourir et que je n'ai sur ces espaces aucune donnée acquise. Toutefois je puis affirmer qu'il ne s'y trouve ni grands lacs, ni cours d'eau étendu.

2° Le relevé aussi complet que possible du système montagneux de la rive droite du Mackenzie, dans les limites déjà indiquées. Cet objet, dont le défaut se fait trop sentir sur les cartes des expéditions arctiques *overland*, n'a pu échapper à l'observation intelligente des premiers explorateurs que par suite de la brièveté de leur séjour et par la rapidité de leur passage dans la vallée

du Mackenzie. D'ailleurs le but principal de ces expéditions ayant été la reconnaissance des côtes de l'océan Glacial, l'intérieur des terres dut nécessairement être un peu négligé par elles.

En revenant sur toutes ces données dans une description générale, je fournirai sur chacun de ces chefs les détails les plus essentiels.

Ayant traversé par deux fois les montagnes Rocheuses sous le 67e degré de latitude nord pour me rendre dans l'Amérique russe, maintenant Alaska-territory, j'ai donné en 1870 sur leur structure et leur nature des détails qui étaient alors inédits. Mais, comme je l'ai dit dans le chapitre précédent, j'ai été précédé dans cette voie tant par plusieurs officiers de la baie d'Hudson que par le regretté M. Kennicott, par M. Mac-Donald et par mon compagnon le P. Seguin.

Des voyages multipliés et qui me permettaient de compléter chaque fois les données des précédents, m'ont mis à même de retracer avec fidélité l'enchaînement et la direction des montagnes de la rive droite et de celles de l'intérieur à l'orient du fleuve.

3° Les données géographiques de tout l'intérieur des terres comprises entre le grand lac des Ours, le Mackenzie et la mer Glaciale. C'est cette contrée, parcourue par moi en tous sens durant douze années, qui offre le plus d'intérêt sur ma carte.

En 1865, je descendis avec les Esquimaux l'Anderson jusqu'à son embouchure et en dressai la carte. Je constatai l'existence d'un canal qui reçoit une des bouches du fleuve et plusieurs autres cours d'eau. Je pus me convaincre également que le fleuve dont Richardson doubla l'embouchure sans s'en douter, le 10 août 1848, n'est pas l'Anderson ou rivière des Gros Poissons inconnus (*Si-tchro-ondjig*), que Richardson appelle à tort

Bégh'ula-tessè (1), mais l'*Enak'é-ttsié niliné* (rivière du Krayak), que j'ai appelée Mac-Farlane, en 1867.

Durant la même année 1865, je redescendis l'Anderson et longeai les steppes qui bordent le canal des Esquimaux sur une profondeur de 15 à 20 lieues. Je m'avançai jusque dans les parages du grand lac des Esquimaux, mais sans le voir. Ce lac problématique, tour à tour affirmé en 1826 (2), puis nié en 1848 (3) par Richardson, qui traite de mirage la perspective cependant non équivoque du canal qu'il a sous les yeux, n'est plus maintenant un mystère. En 1869, j'en complétai la reconnaissance par la voie du Mackenzie.

4° Entre 1865 et 1873, je parcourus tout l'intérieur à l'est et au nord-est de Good-Hope, en compagnie des Indiens, et en diverses excursions de quinze jours à cinq mois de durée. Je me rendis huit fois au grand lac des Ours par différentes voies et toujours seul avec des sauvages, sauf une seule fois que je fus accompagné par un officier de la baie d'Hudson et par le F. KEARNEY (1871).

En 1865, je visite pour la première fois le grand lac Colville à mon retour de la baie Liverpool, en suivant, en compagnie d'un seul Indien et au cœur de l'hiver, une voie toute nouvelle.

En 1866, je remonte la rivière des Peaux de lièvre et longe la baie Smith (grand lac des Ours) pour me rendre de cette baie à la baie Keith, à travers les steppes de l'intérieur. Retour à Good-Hope par la *Télini-dié*, ou déversoir du Mackenzie. Durant la même année j'entreprends plusieurs autres voyages de moindre importance dans l'intérieur, ainsi qu'à l'ouest, vers les mon-

(1) *Arctic Searching Expedition*. Vol. Ier, chap. VIII.

(2) *Narrative of a second Expedition to the shores of the Polar Sea*, Franklin.

(3) *Arctic Searching Expedition*. Vol. Ier, chap. VIII, p. 250.

tagnes Rocheuses, sous le 68e degré de latitude nord.

En 1867 et 1868, je remonte la rivière des Peaux de lièvre jusqu'à sa source, qui est le *lac où l'on entend un grand vent* (ninttsi-kô-nawékwin). Traversée de l'Anderson, de la Mac-Farlane et visite de la rivière tributaire de la baie Liverpool, à laquelle je me suis permis de donner dernièrement le nom de l'honorable amiral baron de La Roncière Le Noury. La partie des steppes comprise entre les fleuves Anderson et Mac-Farlane recèle quantité de lacs dont les déversoirs sont évidemment souterrains.

En 1868, je longe la baie Keith et traverse la baie Mac-Tavish. En cette même année, je me rends du grand lac des Ours à l'embouchure de la Peel, chez les Esquimaux; retour par la plus occidentale des bouches du Mackenzie. Puis je remonte le fleuve jusqu'à la mission Providence.

En 1869, voyage dans les déserts du lac Colville et au grand lac des Ours. Je pousse au-delà de la baie Mac-Vicar en avril. Au mois de mars j'étais allé séjourner avec les Indiens du lac *Black-Water* et de la montagne *Kodlen-chiw*. En mai je demeurai quinze jours sur le mont *Kwi-tchi*. Retour désastreux. Je faillis me noyer trois fois dans des crevasses en traversant le lac, et sur la rivière des Ours, que je descendis au milieu des glaçons flottants.

En 1870, je tente une voie nouvelle qu'un sauvage, mort trois ans auparavant, m'avait indiquée entre Good-Hope et le fort Norman, derrière les montagnes qui bordent le Mackenzie. Des craintes chimériques et superstitieuses font rebrousser chemin à mes gens sur le lac auquel je donnai le nom de notre cher Frère Kearney. Je tente de nouveau cette voie en 1871 en compagnie du F. Kearney et de M. Gaudet. Seul je possédais la petite carte très-grossière, mais parfaitement exacte, que m'avait tracée cet Indien, jongleur fort célèbre, nommé *Ni-Tchon-Tchélé*. Le territoire qu'il m'avait indiqué était

abandonné et comme enseveli dans l'oubli depuis de longues années. C'était comme une terre maudite et vouée aux mauvais génies, au dire des superstitieux Indiens.

Depuis mon passage en 1870-71, et deux fois en 1872, ceux-ci ont recommencé à y chasser et même à y séjourner.

En avril 1872, je visite le lac des Bois, le lac Maunoir et les steppes arroses par l'Anderson. En novembre, même année, je revois les mêmes lieux, reconnais les sources de l'Anderson, traverse les plateaux qui les séparent de la baie Smith, la montagne *Tidéray*, fais le tour de la baie Smith, en visitant tous les camps indiens, traverse cette dernière ainsi que la grande presqu'île qui la sépare de la baie Keith, et me rends au-delà de celle-ci, dans les grands steppes *Dié-Xô-éllon-t'iélé*, que j'avais déjà visités et parcourus maintes fois les années précédentes.

En 1869, j'opérai un nouveau voyage en compagnie des Esquimaux par le canal oriental du Mackenzie, après avoir remonté la rivière Peel jusqu'au fort Mac-Pherson, comme en 1868. Mon compagnon, le P. Seguin, était descendu à l'embouchure du Mackenzie en 1867 par le canal central. Il alla plus loin que moi et remonta par la branche orientale ou *Natron*.

Enfin, en 1870, je me rendis au fort Youkon, nouvellement reconstruit par la Compagnie de la baie d'Hudson, entre les grands et les petits Rochers-Remparts de la rivière Porc-Épic, branche septentrionale du fleuve Youkon ou Kwichpack.

Dans ces voyages je revins avec des Esquimaux que je conduisis à notre résidence de Good-Hope, autant pour les instruire à loisir que pour apprendre leur idiome.

Dix voyages sur le Mackenzie entre le grand lac des Esclaves et le fort Good-Hope; huit entre ce poste et l'embouchure du fleuve; vingt-deux entre les forts Good-

Hope et Norman, m'ont donné de ce noble cours d'eau une connaissance assez approfondie pour que j'aie pu en faire le relevé total et détaillé, tout en conservant les points fixés par les expéditions anglaises. J'ai dessiné fidèlement les moindres méandres du fleuve, ses plus minimes affluents, ses îles, ses archipels, ses bancs et pointes de sable, ses rapides et ses chenaux. Des pointillés indiquent les bancs de sable qui sont découverts à l'eau basse, mais qui entravent la navigation à l'eau haute.

On ne saurait enlever à sir Alexandre Mackenzie l'honneur d'avoir découvert officiellement le *Naotcha,* de l'avoir décrit et d'en avoir dressé le plan, comme je l'ai dit ailleurs; toutefois nous ne devons pas oublier, nous Français, qu'il se trouvait des métis de notre extraction dans la rivière des Esclaves, c'est-à-dire dans le haut Mackenzie, dès l'arrivée des premiers explorateurs, et que partant on peut croire avec probabilité que les coureurs de bois durent pénétrer jusque-là. D'ailleurs, sur tout le parcours du fleuve, les localités ont retenu et portent encore des noms français, et le Mackenzie est beaucoup plus connu dans le pays sous le nom de *Grande-Rivière.* Faut-il voir dans ces données une preuve d'explorations antécédemment faites par des coureurs de bois canadiens? C'est ce qu'il est permis de penser, sans porter atteinte toutefois à l'honneur du grand voyageur qui légua son nom au *Naotcha* et découvrit ensuite la route du Pacifique.

6° Pour les mêmes raisons que celles émises au commencement du numéro précédent, j'ai été amené à faire quelques changements ou quelques ajouts au tracé des lacs des Esclaves et des Ours.

J'ai traversé et parcouru douze fois le premier de ces bassins et y ai séjourné près de deux ans. J'ai traversé, visité et parcouru neuf fois le grand lac des Ours, où j'ai

passé quatre hivers. J'ai l'honneur d'être le premier Missionnaire et le premier Français qui l'ait exploré et habité.

Les modifications que j'ai dû apporter à la carte de ces deux bassins sont nombreuses, mais non capitales, comme on pourra s'en convaincre par la comparaison. Toutefois j'ai enrichi cette carte de plusieurs cours d'eau dont l'existence ne put pas même être soupçonnée par les premiers explorateurs; j'ai complété le tracé des baies Smith et Mac-Tavish (du lac des Ours), des baies Mac-Leod, Raë et Christie (du lac des Esclaves), qui ne furent jamais entièrement explorées, et qui reçoivent des cours d'eau plus volumineux que la Seine à Paris.

Ma carte porte en outre :

7° La rectification des bouches de la rivière Plumée, la Peel-River de Franklin. Ces bouches sont tributaires les unes du Mackenzie, les autres de l'océan Glacial. C'est ce qui explique l'erreur dans laquelle furent induits tour à tour Franklin, Pullen et Hooper, qui remontèrent la Peel en croyant remonter le Mackenzie, pour n'avoir pas voulu avoir égard aux représentations des quelques Canadiens ou indigènes qui les accompagnaient. Le souvenir de ces aventures s'est conservé vivace parmi les habitants du bas Mackenzie.

8° La délimitation du territoire de chasse de celles des tribus *dénè-dindjié* que renferment les bornes de ma carte.

9° Enfin la dénomination très-fidèle en langues indiennes de toutes les localités. J'ai tiré de leur source immédiate ces données. Pour les localités déjà connues et portées sur les anciennes cartes, je les fais suivre ordinairement du nom français ou anglais généralement reçu dans le pays. A titre de premier explorateur d'une foule de points, je me suis permis de leur donner des noms

anglais ou français de personnes qui me sont chères ou auxquelles je suis désormais lié par le juste devoir de la reconnaissance. C'était mon droit; j'en ai usé sans en abuser.

Voilà, messieurs, le sommaire des éléments géographiques que j'ai pu ajouter à la carte du bassin arctique de l'Amérique. Je regrette vivement de n'avoir pas été muni des instruments nécessaires pour constater scientifiquement la position que je leur assigne d'une manière approximative. Toutefois j'espère ne m'être pas écarté beaucoup de la réalité, grâce à l'excellent canevas que me fournissaient les cartes anglaises. Si je constatais plus tard une erreur de position considérable dans quelqu'un des éléments géographiques dont j'ai parlé, je m'empresserais de la redresser et d'en informer la Société, avec la même simplicité que j'en mets ici à signaler les défauts de mon travail.

Je comprends maintenant que vous soyez, messieurs, dans l'impatience d'entendre une description géographique plus complète et plus attrayante des contrées dont je viens de parler sommairement. C'est ce que je m'empresse de faire.

Ce tableau comprendra tout le bassin du système fluvial Athabaskaw-Mackenzie. J'y coordonne mes données personnelles et nouvelles avec les matières géographiques déjà connues, afin de ne pas vous fatiguer, messieurs, par des redites incessantes, et pour la plus grande clarté de l'ensemble; d'ailleurs je donnerai de ces dernières des aperçus assez neufs et assez personnels pour pouvoir me permettre de revenir sur des points qui ont déjà été traités par de plus savants que moi.

CHAPITRE III

Description géographique de l'Athabaskaw-Mackenzie.

Sous le nom d'*Athabaskaw-Mackenzie* on entend la grande artère fluviale qui arrose la contrée comprise entre le portage la Loche et l'océan Glacial, et qui reçoit toutes les eaux du versant oriental des montagnes Rocheuses aussi bien que celles des grands lacs de la rive droite.

Au point de vue commercial, Athabaskaw et Mackenzie sont deux districts, les plus lointains et les plus vastes du territoire nord-ouest.

Le district d'Athabaskaw commence avec les hauteurs du portage la Loche (*Ot'esh-otchôré* des Chippewayans, *Methy-Portage* des Anglais), sous 56° 36' 30" de latitude nord, et 109° 52' 54" de longitude ouest de Greenwich. Il se termine à l'embouchure de la rivière au Sel (*Tédhay-desdétché*), qui est située par 60° 6' de latitude nord, et 112° 15' de longitude ouest, d'après sir John Franklin. A cette limite commence le district du Mackenzie, qui s'étend jusqu'aux rives de la mer Glaciale arctique. Dans l'est, ces deux districts sont bornés par celui de Churchill, mais à l'ouest ils vont jusqu'aux montagnes Rocheuses, à l'exception d'une petite portion du district d'Athabaskaw, dans lequel celui de la haute Saskatchewan, nouvellement érigé, et qui comprend l'ancien district du petit-Lac des Esclaves, forme comme une échancrure.

Les personnes peu au courant de ces contrées hyperboréennes pourront peut-être me dire : « Pourquoi nous transportez-vous tout d'un coup dans un pays dont nous ignorons le chemin? Quelle est la voie qui conduit à

Athabaskaw et au Mackenzie? S'y rend-on par terre, par le détroit de Behring ou par la baie d'Hudson? » A ces demandes fort légitimes je réponds en peu de mots.

Il n'y a pas vingt ans il n'existait d'autre route pour pénétrer dans ces districts reculés et dans tout le territoire du Nord-Ouest que celle de la baie d'Hudson et de la rivière Nelson, ou la voie que Champlain ouvrit en 1615 par l'Ottawa, le Nipissing, le lac Supérieur, et que La Verandrye continua par la Kaministikoya et le Winipeg. On ne peut la suivre qu'en pirogues d'écorce dirigées par des Canadiens.

En 1862, le nouveau Pégase aux poumons embrasés et aux ailes de feu s'était déjà élancé vers le Mississipi. En cinq jours la vapeur me transporta de Montréal à la Crosse, jadis fort français, maintenant petite ville du Wisconsin. La vapeur encore nous fit franchir sur le fleuve la distance qui nous séparait de Saint-Paul, dans l'Etat de Minnesota (1), d'où un *stage* ou diligence nous transporta à Georgetown à travers les prairies habitées par les Sioux. Enfin, avec la vapeur, nous atteignîmes le fort Garry, aujourd'hui *Winipeg-City*, sur la rive gauche, et Saint-Boniface, sur la rive droite de la rivière Rouge du Nord.

Mais depuis cette époque relativement voisine de nous, la contrée que nous venons de traverser a progressé merveilleusement. Des villes naissantes surgissent de toutes parts là où l'on n'apercevait il y a treize ans que le *mikiwap* (2) pointu du Peau-Rouge. En huit jours le touriste peut se rendre de New-York à Winipeg par les Etats; en quinze, s'il veut visiter la chute du Niagara, les mines de cuivre et d'argent du lac Supérieur, et arriver par le chemin de Duluth à Moorhead.

(1) *Minnesota*, eaux noires. Ce nom est dû à la couleur ferrugineuse des eaux du haut Mississipi.

(2) Tente ou loge de peau conique.

Pour être rendus au siége de l'antique ex-colonie d'Assiniboya, nous ne sommes pas encore à destination. C'est ici que commence le voyage à proprement parler. Les douze cents lieues d'Océan qui séparent le Canada de la France, les six cents lieues de voie ferrée qui unissent Montréal à Winipeg-City, sont un jeu en comparaison des difficultés que nous allons rencontrer entre ce dernier point et l'Athabaskaw-Mackenzie.

Au fort Garry on dit adieu à notre brillante civilisation. Plus de chemins de fer rapides, plus de bateaux à vapeur commodes et élégants. On s'installe comme l'on peut dans une barque de 30 pieds de quille, lourde, massive, ventrue, parce qu'elle doit résister à plus d'un choc, lutter contre plus d'un rapide; et là, exposé au soleil, au vent ou à la pluie, assis parmi les ballots de marchandises d'Europe, le voyageur remonte lentement et au prix des efforts souvent désespérés d'un vaillant équipage canadien, métis ou chippeway, les cours d'eau entrecoupés de cataractes ou de lacs qui vont le conduire au grand portage de la Loche. Entre le lac Winipeg et le plateau culminant on ne compte pas moins de trente-six portages ou lieux de déchargement des barques et de transport de la cargaison. Qu'on juge par là des difficultés et des lenteurs d'un tel voyage. Aussi, en partant de Saint-Boniface à la fin de mai ou au commencement de juin, on ne peut arriver à Athabaskaw qu'au mois d'août, et au fort Good-Hope, tout contre le cercle polaire, qu'à la mi-septembre.

Voici l'énumération des lacs et des rivières que l'on suit durant ce fastidieux itinéraire, qui, à lui seul, peut déjà être considéré comme un très-long voyage : rivière Rouge, lac Winipeg, rivière du Grand-Rapide (Saskatchewan), lacs Travère, Bourbon (Ceder-Lake) et Vaseux, rivière Du Pas (Saskatchewan), lacs Cumberland ou Du Pas et des Epinettes, rivière Maline (Sturgeon-River), lac

Castor, rivière la Pente (Sturgeon-River), lacs des Iles, Héron, Pélican et des Bois, *terminus* de la navigation de la rivière la Pente ou Eturgeon. — Portage du fort des Traites. — Rivière des Anglais (Churchill-River), lacs de l'Huile d'Ours, Souris, Serpent, du Genou, Primeau et de l'île à la Crosse. Après avoir traversé ce dernier bassin d'un bout à l'autre, nous pénétrons par un canal naturel d'eau stagnante, improprement appelé *Rivière Creuse*, sur les lacs Clair et du Bœuf, d'où nous gagnons le lac la Loche par la rivière du même nom. C'est à l'extrémité de ce dernier lac que s'élève le long coteau du portage la Loche, qui se prolonge à l'est et à l'ouest jusqu'aux limites de l'horizon. Sur le versant septentrional du portage nous nous trouvons dans le district d'Athabaskaw, après avoir parcouru 1 320 milles anglais depuis Winipeg-City.

Dès maintenant, messieurs, nous voyagerons plus lentement et nous examinerons la contrée en votre honorable compagnie.

I. — ATHABASKAW.

Plusieurs auteurs anglais et français ont déjà écrit sur le district d'Athabaskaw; toutefois il est encore fort peu connu, parce que les voyageurs ne se sont pas écartés des routes communes, qui sont les grandes artères Athabaskaw et la Paix. Je n'ai pas séjourné moi-même dans ce district au-delà du temps nécessaire pour le traverser, de telle sorte que je n'ai pas à ajouter à sa géographie de nouveaux matériaux; mais comme je l'ai parcouru quatre fois et que j'ai habité huit mois dans la haute Saskatchewan, qui l'avoisine, je puis garantir les données que j'en fournis.

Le portage la Loche appartient à la *hauteur des terres*

qui divise les eaux tributaires de la baie d'Hudson d'avec celles qui le sont de l'océan Glacial arctique. Il partage naturellement le territoire du nord-ouest en deux sections qui ont chacune un caractère et un aspect qui lui sont propres. On appelle *Grand-Nord* (Far-North) toute la contrée située au-delà du grand portage, comme on désigne sous le nom de *Far-West* les prairies qui s'étendent au-delà de la Saskatchewan du Sud.

Le portage la Loche est un long plateau sablonneux à base calcaire dans l'Ouest, granitique dans l'Est, dont la largeur mesure quatre lieues anglaises et neuf arpents. Il fait partie de la chaîne dite montagne de la Biche (*Wawaskisiwi-Watchiy*), qui se détache des montagnes Rocheuses près du fort Jasper, croise le 111° degré de longitude ouest (de Greenwich) sous 56°36'30" de latitude nord, lieu du portage, et, en se prolongeant dans l'Est jusqu'au-delà du lac la Hache (Wollaston-Lake), va se souder aux rochers granitiques qui forment le bassin de la baie d'Hudson, et qui appartiennent, d'après Mgr Taché, au système des Laurentides.

L'Athabaskaw-Mackenzie prend naissance sur le versant septentrional de ce long plateau transversal.

A propos de l'altitude du grand portage la Loche, il existe une grande variété d'évaluations. Sir A. Mackenzie la fixe, à vue d'œil, à 1 000 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer; sir J. Franklin ne lui en donne que 934, tout en évaluant son élévation au-dessus de la rivière d'Eau claire à 590 pieds, ce qui ne laisse que 344 pieds de déclivité à toute la contrée depuis le portage jusqu'à la mer polaire, appréciation dont tout voyageur pourra constater l'invraisemblance, et qui paraît insoutenable après les calculs faits par le capitaine Lefroy à l'aide du baromètre. Celui-ci évalue à 600 pieds la hauteur du lac Athabaskaw au-dessus de la mer et à 1 540 celle du portage

la Loche, mais le lieutenant Wood ne lui en reconnaît que 900. Arrive sir J. Richardson, dont les calculs portent l'altitude du grand portage à 1 556 pieds, bien qu'il n'en accuse ailleurs que 1 534. Enfin, dernièrement, le capitaine Butler lui reconnaît 1 600 pieds au-dessus de la mer.

Au milieu de ces données diverses et contradictoires (qui encouragent du moins mes faibles efforts) il nous faut adopter une moyenne, et nous nous en tiendrons aux 1 534 pieds de Richardson jusqu'à informations plus amples. Sur ce chiffre, 634 pieds sont donnés comme l'élévation de la chaîne-plateau au-dessus de la rivière de l'Eau claire.

Ce n'est pas sans dessein que j'ai cité tous ces chiffres. Ils démontrent comment les opinions des hommes les plus éminents et les plus instruits peuvent varier entre elles. L'histoire des voyages dans le Nord-Ouest nous fournit plusieurs exemples de ces divergences d'appréciations.

Wasé-Kamaw (claire eau, en cris) n'est pas le nom vulgaire de la rivière d'Eau claire; les Cris la nomment plus ordinairement *Sipiysis* (Petite-Rivière), les Chippewayans ou Montagnais, *Otthar-dès* (rivière des Bocages), et les Canadiens, *Petite-Rivière Rabaskaw*. Enfermé dans la ravine de 600 pieds qu'il s'est creusée dans le plateau sablonneux qu'il traverse, ce petit cours d'eau est littéralement enfoui sous la verdure de ses rives. Il ne peut se voir dans toute la contrée de vallée plus enchanteresse, de sites plus pittoresques, de cascades plus turbulentes, d'eaux plus fougueuses et plus cristallines à la fois. Une belle source sulfureuse, qui en Europe ferait la fortune d'un particulier, se confond à ses eaux non loin de l'affluent appelé *Pembina* (1). Le lit arénacé de la rivière

(1) *Pembina*, corruption du mot cris *nipiy-mina* (fruit-juteux), à cause de l'abondance de la viorne des élans (*Viburnum edule*) aux fruits

d'Eau claire est couvert de mulettes vivantes (Unio).

On compte 109 milles anglais du portage la Loche au confluent de la petite rivière Rabaskaw avec la rivière la Biche ou Athabaskaw.

L'Athabaskaw, branche la plus méridionale du Mackenzie, prend sa source au pied du mont Brown, pic des montagnes Rocheuses auquel les cartes donnent une altitude de 5000 mètres. Il est situé par 52° 30′ de latitude nord et 118° degrés de longitude ouest de Greenwich (1). Cette source avoisine de fort près la rivière Colombie. Son nom d'*Athabaskaw*, ou Réseau herbacé, lui vient des Cris. Celui de *rivière la Biche* (thè-dzil-déssé (2) vient des Montagnais, et témoigne de la quantité de cerfs bossus, appelés *biches* par les Canadiens, que nourrissaient ses rivages. Cet animal est à peu près détruit actuellement.

Outre sa source et l'affluent de l'Eau claire, la rivière Athabaskaw reçoit les rivières Tourniquet, Maligne, Miette, Bonhomme, Baptiste, Mac-Leod, Pembina (deuxième du nom), le déversoir du petit lac des Esclaves, et celui du lac Ayabaskaw, puis sur la rive droite la petite rivière la Biche et la rivière De Maison. Plusieurs lacs et plusieurs cours d'eau portent le nom de *la Biche* dans la haute Saskatchewan ; le lac dont je parle ici est placé à l'intersection du 55e parallèle avec le 113e degré de longitude et porte le nom cris de *Wawaskésiwi-Sâkahigan*. Je l'ai parcouru plusieurs fois ; il m'a paru mesurer 35 milles anglais sur 5 ou 6 de largeur. La position en est ravissante, les envi-

esculents. Richardson interprète fort mal *pembina* par *mongsoëa-meena*, paroles tout à fait inintelligibles.

(1) Richardson fixe à cette source la latitude 47° 30′ nord et les cartes américaines 53 degrés est-nord. — Où est l'erreur ?

(2) *Thè-dzil'*, que d'autres *Dénès* prononcent *Kfwé-dzi*, signifie *renne des montagnes*. C'est le nom du cerf bossu, le *wawaskesiw* des Cris que Richardson nomme *wapiti*. J'ignore où il a puisé ce nom, mais évidemment ce savant est malheureux en fait d'étymologies indiennes.

rons abondent en bois entrecoupés de prairies, en ruisseaux propres à alimenter des moulins et des scieries, en lagunes et marécages où foisonne le gibier, et enfin en pâturages excellents. Les terres y sont fertiles, malgré leur élévation d'environ 1 800 pieds au-dessus de la mer, et le lac nourrit les meilleurs poissons blancs (*coregonus albus*) qui se puissent voir.

Le lac la Biche est un centre de population hétérogène d'environ 600 âmes, dont 200 métis français de provenance crise, 300 Cris des bois et 100 Montagnais ou métis franco-montagnais élevés de père en fils dans les bois où ils traînent leurs noms de Montgrand, Jolibois, Gladu, Janvier, Bisson, de Charlois, etc. Afin de fixer cette population, notre bien-aimé vicaire apostolique Mgr Faraud se propose de pratiquer une voie charretière depuis le lac jusqu'au confluent de la rivière d'Eau claire; 200 milles ont déjà été ouverts par les Missionnaires, Sa Grandeur donnant la première l'exemple du travail. Cette route aurait l'inappréciable avantage de relier le district d'Athabaskaw avec la province de Manitoba par la voie des prairies de l'Ouest, et compléterait l'œuvre du bon P. Maisonneuve, auteur du nouveau chemin qui unit le lac la Bicheau fort Pitt, et celle de Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, qui relia le fort Pitt au lac île à la Crosse par un semblable chemin.

Je dois dire, à l'honneur des officiers de la Compagnie de la baie d'Hudson, qu'ils se plaisent à procurer aux Missionnaires aide et secours dans ces utiles entreprises, dont l'honorable Compagnie et les Indiens profitent d'ailleurs autant et plus que nos missions (1).

(1) Jadis les prairies de l'Ouest n'avaient d'autre voie que celle de la Saskatchewan, que les barques de la Compagnie remontaient annuellement afin de pourvoir les forts de traite de toutes les choses nécessaires au commerce des pelleteries. Il y a seize ou dix-huit ans, un de nos Mis-

Je ne regarde point comme une digression ce que je viens de dire du lac la Biche, parce que les eaux de ce lac sont tributaires de l'Athabaskaw. Les autres affluents de ce beau cours d'eau sont la petite rivière Castor et la rivière Rouge (1), en face de laquelle se trouvait jadis un ancien fort de la Compagnie du Nord-Ouest. La rivière la Biche se jette dans le lac Athabaskaw par 58° 40′ de latitude nord en formant une multitude d'îlots couverts de prêles et joncs. Elle doit à cette particularité son nom de *Réseau herbacé*. Ses eaux, très-rapides, font souvent 6 ou 7 milles à l'heure; elles sont si bourbeuses, qu'elles envasent l'extrémité occidentale du lac Athabaskaw, où se rendent aussi deux des bouches de la rivière la Paix. Dans les grandes crues l'immense delta de la rivière la Biche, uni à celui de la Paix et de la rivière des Rochers, déversoir du lac, se trouve tellement inondé, qu'il se transforme en lac, et qu'il s'opère un mouvement ascensionnel dans les eaux de la rivière des Rochers, preuve convaincante que ce delta n'a pas toujours dû exister tel qu'il est, mais qu'il a été enlevé au lac par les sédiments qu'entraînent ces

sionnaires, aussi zélé et entreprenant qu'habile dans les langues indiennes, mon digne confrère et ami le R. P. A. Lacombe, se hasarda à ouvrir une route à travers les prairies de l'Ouest, depuis le lac Sainte-Anne (Manitou-lake), où il se trouvait, jusqu'au fort Garry, sur un parcours d'environ 1200 milles. A la vérité de grands travaux n'étaient pas nécessaires pour cela, puisque la contrée est plate et presque dénuée de bois, mais il fallait traverser une foule de rivières et de marécages, et se hasarder en très-petit nombre au milieu de prairies infestées de Cris, d'Assiniboines et de Chippeways, véritables brigands. L'entreprise fut conduite à bonne fin. Aujourd'hui les longues et riches caravanes de la Compagnie de la baie d'Hudson peuvent traverser en toute sécurité ces déserts où le lourd chariot du Missionnaire traça le premier la route. Je doute pourtant qu'on se souvienne actuellement dans le pays de celui auquel la population doit cet éminent service.

(1) Qu'il ne faut pas confondre avec le principal affluent du lac Winipeg. Les rivières Rouges abondent dans le territoire du Nord-Ouest. Nous en rencontrerons encore d'autres.

rivières. Nouvelle preuve : les anciennes grèves méridionales du lac Athabaskaw, vers l'embouchure de la rivière la Biche, se trouvent maintenant reculées de près de 1 degré dans l'intérieur des terres.

Ces grèves, comme celles de la rivière elle-même, accusent une hauteur d'environ 100 mètres. Elles sont remarquables par leur soubassement de grès ou de calcaire coquillier supportant de hautes stratifications schisteuses qui transsudent l'asphalte sur une étendue d'une journée et demie de marche en descendant le courant. Le sommet de ces falaises est lui-même occupé par des terres mouvantes qui recèlent de riches mines de bitume. De là le nom d'*Ellel'-dessé* (rivière des Marais tremblants) que les Montagnais donnent à cette portion de la rivière Athabaskaw.

Sa rive gauche est bordée, à la distance de 8 à 10 lieues, par la montagne des Bouleaux (*Kk'i-chesh*), plus connue sous le nom de *montagne de l'Ecorce*. Elle est la troisième ramification transversale des montagnes Rocheuses depuis et y compris la montagne de la Tortue (*Eskinakou-Watchiy*) qui forme le portage du fort de traite. La montagne de l'Ecorce s'écarte de la grande Cordillère sous le 117e degré de latitude nord ; elle forme le bassin du petit lac des Esclaves, sépare la vallée de l'Athabaskaw d'avec celle de la Paix, traverse cette rivière à l'intersection du 59e degré parallèle avec le 113e degré de longitude ouest de Greenwich en y déterminant les chutes du Grand-Rapide ; ensuite elle se soude avec la montagne des Caribous, dont nous parlerons plus loin.

Comme d'autres voyageurs l'ont aussi remarqué sur divers points, la grande cordillère du Nord ou montagnes Rocheuses ne forme point une muraille non interrompue, un rempart inaccessible. Elle se présente sous la forme d'une enfilade de segments distincts les uns des autres,

de tronçons alignés et disposés obliquement par rapport à la direction générale du système entier; c'est-à-dire que, bien que celui-ci se dirige vers le nord-ouest, les tronçons ou éperons de montagnes présentent leur profil au nord-nord-est et au sud sud-ouest. Je ne puis donner une idée plus correcte de cette disposition singulière des montagnes Rocheuses, que j'ai aussi constatée dans les montagnes de l'intérieur sur la rive droite du Mackenzie, qu'en les comparant aux vertèbres d'un immense squelette. Il faut bien que la même idée ait frappé certaines tribus indiennes, puisque les Peaux de lièvre et les sauvages qui habitent les montagnes elles-mêmes leur donnent le nom de *Ti-gonan-Kkwènè*, c'est-à-dire Epine dorsale de la terre. D'autres les nomment *Rochers des Bighorns* (Sa-yunné-Kfwé); d'autres enfin, *thè-chesh* ou Montagnes de rochers, d'où est venu leur nom français.

A propos du mot *Ti-gonan-Kkwènè*, je citerai ici une tradition de nos *Dénès*, qui me fut fournie par les Indiens du grand lac des Esclaves en 1863. Je la retrouvai en 1874 parmi les Montagnais des lacs Froid et la Biche. Mgr Taché l'a aussi recueillie à l'île à la Crosse; preuve qu'elle est considérée comme tradition nationale. Quant à moi, j'y vois un ingénieux apologue qui sert à perpétuer sous des termes voilés au vulgaire le fait fort éloigné déjà de l'immigration de la famille *Dénè* en Amérique : « Au commencement, disent ces *Dénès*, il existait un grand géant nommé *Yakkè-elt'ini* (celui dont la tête balaye la voûte des cieux) qui nous barra l'entrée de cette terre déserte et non encore habitée. Les *Dénès* lui donnèrent la chasse et le tuèrent. Son cadavre tomba en travers des deux continents, s'y pétrifia et servit de pont sur lequel les rennes passèrent et repassèrent d'une terre à l'autre. Les pieds du monstre reposent sur l'autre rive, tandis que sa tête atteint le lac Froid (*t'u-nékkradh-t'ué*). »

De cette tradition bizarre dérive le nom de *thi-llan-ottiné* (les habitants du bout de la tête), que se donnent les *Dénès* des lacs Froid, la Biche et la Crosse.

La conformation des montagnes Rocheuses, en donnant naissance à un grand nombre de vallées, de ravines profondes ou cañons dont les déclivités sont tournées vers le nord-nord-est, permet à des cours d'eau issus des berceaux montagneux occidentaux de se déverser dans les plaines du versant oriental, en suivant une course septentrionale.

Une série de chaînons transversaux, qui se détachent de la grande cordillère comme les côtes sortent de la colonne vertébrale, forme les vallées qui reçoivent et dirigent ces rivières. Quelquefois ces ramifications se perpétuent dans l'Est à travers les terres, et vont s'unir à la chaîne qui borde la baie d'Hudson, comme nous l'avons déjà vu pour deux d'entre elles. D'autres fois elles expirent avant d'avoir atteint les rivages orientaux, ou bien elles éprouvent, sur leur trajet, des solutions de continuité. Je compte une dizaine de ces branches transversales, depuis et y compris la montagne de la Tortue. Nous les énumérerons au fur et à mesure que nous avancerons.

Passons maintenant au lac Athabaskaw.

Ce beau bassin d'eau cristalline repose dans un lit de granit ; des rochers de granit dont les plus élevés paraissent avoir 500 à 600 pieds de haut, le bordent au nord et à l'est ; des îles de granit hérissées de sapins s'élèvent en grand nombre sur sa surface, semblables à une flotte cinglant vers le large sous toutes voiles. Au lieu de l'appeler *lac des Montagnes*, mieux aurait valu le nommer *lac des Iles*. Les *Dénès* lui donnent le nom de *Kkray-t'élé-Kké* (plancher des Saules). Ses rochers polis, arrondis, mamelonnés me rappellent ceux des lacs Winipeg et Castor, et de la rivière des Anglais. Les dimensions du lac Athabaskaw

sont de 230 milles de long sur 20 de large. Sa position au fort Chippewayan est par 58° 43′ de latitude nord et 111° 18′ 32″ de longitude ouest; au fort Fond-du-lac, par 59° 20′ de latitude nord et 108° 38′ de longitude ouest.

Deux missions s'élèvent dans le voisinage de ces postes de commerce: la Nativité et Notre-Dame des Sept-Douleurs. Le premier Missionnaire en fut le P. TACHÉ, maintenant Archevêque de Saint-Boniface, qui y arriva au mois d'août 1847.

On prétend que les eaux du lac Wollaston sont tributaires et du lac Caribou au sud, et du lac Athabaskaw au nord. Il ne m'appartient pas de trancher cette question, n'ayant pas visité le lac Wollaston ; mais je n'hésite pas à croire qu'il en est de ce bassin comme du grand lac des Ours, auquel le journal de la deuxième expédition de Franklin donnait trois déversoirs : la rivière des Ours, celle des Peaux de lièvre et la rivière *Begh'ulla-tessé* de Richardson. J'ai constaté sur les lieux mêmes que ce lac n'est pas placé en dehors des lois ordinaires, et qu'il n'a qu'un seul débouché, à savoir, la *Télini-dié*, ou rivière des Ours, comme je le dirai plus tard.

N'était la nature cristalline du sol qui entoure le lac Athabaskaw, les terres n'y seraient pas dénuées de fertilité, car le climat y est moins rigoureux que celui du Mackenzie ; les rares parcelles de terre végétale que le travail de dénudation des eaux a épargnées dans les excavations du granit, produisent des céréales et des légumes. L'entière vallée de la rivière à la Paix est reconnue pour être d'une grande fertilité ; celle de la rivière des Esclaves, au-delà des rapides, se prêterait aussi à la culture. Néanmoins, on ne peut s'attendre à ce que ce district soit colonisé un jour. Sa plus grande richesse connue réside dans les fourrures précieuses. La compagnie de la baie d'Hudson y tolère et y aide même des

traiteurs (1) privés ; mais ceux-ci ne sauraient lui faire concurrence. D'ailleurs, ils sont loin d'être vus d'un bon œil par les Missionnaires, parce qu'ils démoralisent les Indiens et sont la peste du pays.

A une quinzaine de lieues au nord du lac Athabaskaw, en descendant la rivière des Rochers, qui en est le débouché, celle-ci reçoit la branche septentrionale de la Paix ; dès lors, les deux cours d'eau, mariant leurs eaux, reçoivent conjointement le nom de *rivière des Esclaves*, qui est conservé à l'Athabaskaw-Mackenzie jusqu'à son embouchure dans le grand lac des Esclaves.

La rivière la Paix, l'*Amiskaw-Sipiy* des Cris (rivière des Castors), et la *Tsi-tchôr-déssé* (grande rivière Rouge ou du Vermillon) des Montagnais, est la seconde des grandes sources du Mackenzie. Elle a près de 200 lieues de cours, mesure de 1 à 3 milles de large, et sort de la Colombie britannique au-delà de la chaîne des Pics et de celle des Babines, sous le 58e degré de latitude nord et 125° 30′ de longitude ouest. Sa source la plus septentrionale porte le nom de *rivière Finlay ;* la méridionale, dont le lac Mac-Leod est tributaire, naît non loin de 54° 30′ de latitude nord et de 120 degrés de longitude ouest. Elle est fort rapprochée du Fraser, dont un court portage de 315 mètres l'en sépare seul. Après la jonction de ces deux branches, la Paix reçoit encore deux cours d'eau assez considérables : la grande Rivière et la rivière des Bou-

(1) Par les mots *traite* et *traiteur*, souvent employés dans cette narration, il faut entendre le *commerce* des pelleteries et les *commerçants* en fourrures. Ces termes synonymes ont été conservés par les Canadiens français, et sont réellement français, seulement nous avons restreint le premier au seul commerce illicite des esclaves, et *traiteur* ne se dit guère en France que pour désigner un restaurateur. Je tiens pourtant à maintenir ces deux mots, autant parce qu'ils sont les seuls reçus dans le Nord-Ouest, que parce qu'ils sont une preuve de la dégénérescence et de la transformation du langage.

canes. Celle-ci doit son nom canadien aux houillères en combustion que l'on voit sur ses grèves.

Depuis sir A. Mackenzie, qui, le premier, remonta cette noble rivière en 1794, tous les voyageurs et les Missionnaires s'accordent à vanter la beauté de ses rives, la fertilité de ses prairies, la bonté et les dimensions de ses bois de construction et les richesses minérales de sa vallée, lesquelles consistent surtout en houille, en asphalte, en soufre, gypse, fer et, dit-on, aussi en or. Le R. P. Faraud, maintenant Vicaire apostolique de l'Athabaskaw et de Mackenzie, fut son premier visiteur français. Il y résida en 1859.

Trois forts de traite sont depuis longues années établis sur les bords de la rivière la Paix : ce sont les forts Vermillon, Dunvegan et des Epinettes ou Saint-John. Nous y avons deux missions françaises : Saint-Henri et Saint-Charles. Cette rivière est la voie la plus facile pour pénétrer dans le territoire du Nord-Ouest ; mais à cette fin il faut se rendre au Pacifique, et remonter le Fraser jusqu'au portage du lac Mac-Leod.

Retournons à la rivière des Esclaves. Parvenus sous 59° 50′ de latitude nord, au confluent de la rivière des Chiens, nous y rencontrons le troisième chaînon transversal des montagnes Rocheuses, la montagne des Caribous. Après s'être détachée du tronc principal, sous 56° 20′, et avoir bordé la rivière gauche de l'Amiskaw-Sipiy, qu'elle sépare de la rivière des Foins, cette chaîne traverse la rivière des Esclaves sous le 60e parallèle et le 112e degré de longitude ouest, en y déterminant un orage de chutes et de cascades du plus grand effet ; puis elle se prolonge dans le nord-nord-est jusqu'à la rivière Doobaunt, dont elle forme aussi la vallée.

Avec les rapides et les cinq portages de la rivière des Esclaves finit pour nous la région granitique ; je veux

dire que nous ne la rencontrons plus le long de la grande artère Mackenzie. Si du dernier rapide, ou plutôt de l'embouchure de la rivière au Sel, on tire sur la carte une ligne droite jusqu'à l'embouchure de la rivière Dease, à l'extrémité nord-est du grand lac des Ours, et au delà, on a la limite des roches granitiques. Celles-ci occupent toute la partie orientale. Entre la ligne et les montagnes Rocheuses, nous trouvons des terrains secondaires et tertiaires ; mais l'arête centrale de la grande cordillère est composé de roches schisteuses, du moins sous le cercle polaire où je l'ai traversée.

Les trois chaînons de montagnes que nous venons de rencontrer jusqu'ici ressemblent à de vastes digues de sable marin mouvant qui reposent sur une base granitique. Il est évident que, dans le bassin d'Athabaskaw, les eaux ont opéré un travail considérable de déblaiement qui se continue encore de nos jours, et qui a pour effet principal l'ensablement d'une portion du lac Athabaskaw, de celui des Esclaves et des rivages de la mer polaire. C'est à cette puissante drague qu'il faut attribuer les accumulations de sable dont sont composées les grèves des rivières Athabaskaw, des Esclaves et de Mackenzie vers leur embouchure respective, les bourbiers mobiles et flottants, ainsi que les innombrables îlots vaseux de leurs deltas, enfin la transformation de l'ancien estuaire du Mackenzie en un immense marécage.

Ces mêmes phénomènes, le voyageur pourra les comparer à ceux que présente la chaîne des grands lacs canadiens, l'Ontario et l'Erié entre autres. Il verra tout le long de ce système de vastes dépôts arénacés, à la surface desquels apparaît de temps à autre l'échine aride du noyau planétaire.

Le plateau des Caribous contient, disent les Indiens, beaucoup de sel gemme. Un indice certain en est la ri-

vière au Sel, dont les eaux impotables déposent d'elles-mêmes sur le rivage le sel dont elles sont saturées. Ces salines naturelles approvisionnent les deux districts septentrionaux et une partie de celui de la haute Saskatchewan. Depuis ce petit affluent de la rivière des Esclaves et même depuis les chutes jusqu'à la mer polaire, on compte près de 1 500 milles anglais ouverts à la navigation. Les chutes sont à 200 milles du lac des Esclaves; mais ici nous entrons dans le district du Mackenzie.

II. — GRAND LAC DES ESCLAVES.

Le grand lac des Esclaves, où nous conduit la rivière du même nom ou haut Mackenzie (1), doit cette épithète à la tribu des Esclaves qui habitent ses rives occidentales. Les *Dénès* le nomment *tthu-t'ué*, lac des Seins. Après les lacs Supérieur et Michigan, ce lac est un des plus vastes bassins d'eau douce de l'Amérique septentrionale. Il mesure 336 milles géographiques du nord-ouest au sud-ouest, et 40 dans sa plus grande largeur du sud au nord. Il est circonscrit entre le 61e et le 63e parallèle, 108 et 117 degrés de longitude. Dans le sud et le sud-ouest, son lit, traversé de part en part par le double courant de la rivière des Esclaves et de la *T'a-tchégé*, est formé d'alluvions et n'est point très-profond. Les eaux en sont limoneuses et chargées de matières végétales ; elles transportent jusqu'au Mackenzie d'énormes quantités de bois dont elles jonchent les rivages. Au nord et au nord-est, au contraire, lit, grèves et archipels sont formés de

(1) Les *Dénès* Chippewayans donnent le même nom au Mackenzie et à la rivière des Esclaves et ils les nomment toutes les deux *Des-nédhé* (Rivière-grande), preuve qu'ils les considèrent, eux aussi, comme le même cours d'eau ; seulement ils distinguent le Mackenzie par l'ajouté du mot *yaré*, inférieure. *Des-nédhé-yaré* est donc la grande rivière inférieure.

roches cristallines; des blocs d'orthose et de quartz compacte, pur de tout mélange, s'élancent du sein d'eaux vertes et limpides, que les banquises descendues du lac Aylmer (1) recouvrent encore en juillet. Là commencent les terres stériles, ces *Ot'el-nènè* (2), la patrie du renne des déserts et du bœuf musqué; tandis qu'au sud, les halliers de la *Thè-larè-néné* (3) sont les pâturages de l'orignal ou élan, et du caribou ou grand renne des bois.

Le grand lac des Esclaves se divise en quatre vastes et profondes baies. 1° La baie occidentale, qui s'étend des bouches de la rivière des Esclaves à la sortie du Mackenzie. Elle ne porte que le nom de *Grand-Lac* et reçoit deux cours d'eau considérables : la rivière aux Bœufs (4) et celle des Foins (5). La première sort du lac des Buffles, non loin de la montagne des Cariboux. La seconde vient des montagnes Rocheuses. Sur ses bords se terminent les grandes prairies de l'Ouest, que le système fluviatile de l'Athabaskaw resserrait toujours de plus en plus contre les montagnes.

Un poste de traite s'élève à l'embouchure de la rivière des Esclaves, le fort Résolution, dont la position, reconnue par Franklin, est par 61° 11′ de latitude nord et 113° 45′ de longitude ouest. Depuis quelques années, un second poste de commerce a été construit à l'embouchure de la rivière des Foins, c'est le fort Hay-River. Auprès de l'un et de l'autre, il existe une résidence de Missionnaires français : Saint-Joseph et Sainte-Anne. C'est dans la première que j'ai séjourné près de deux ans.

(1) En dènè, *Yétaré-t'ué*, c'est-à-dire eau supérieure.

(2) *Ot'el-néné*, terre du plancher. C'est la contrée que les Anglais désignent par *Barren-grounds*.

(3) *Thè-larè-néné*, terre du bout des montagnes.

(4) *Edjiéré-t'ué-dessé*.

(5) *Ra-Klô-dessé*, rivière de l'herbe aux oies.

Quant au rivage septentrional de cette portion du lac des Esclaves, bien qu'elle ait été parcourue fréquemment, et par les commis de la Compagnie d'Hudson et par les Missionnaires, elle ne l'a jamais été par aucun explorateur. Sa délinéation est donc douteuse. Ce rivage fait partie du territoire Flanc-de-chien, et se nomme *Nétii*, c'est-à-dire terre du partage.

Dans la portion orientale du lac s'ouvrent les baies Christie et Mac-Leod, que sépare une longue, haute et étroite presqu'île de serpentine et d'autres roches cristallines, appelée *la Flèche* (1) par les *Dénès* et simplement *la Presqu'île* par les Canadiens. Son extrémité, nommée *la Roche aux pipes*, est un cap de serpentine noire, d'où les Couteaux-Jaunes tirent la matière de leurs calumets.

Toute cette partie du lac des Esclaves n'est portée sur les cartes que très-vaguement et d'une manière inexacte. Les deux baies, désignées par les Indiens sous le nom de *Ya-thén* (2), qui répond au *Fond de lac* des Canadiens, ont une ouverture fort resserrée, appelée *t'a-lthèlè*, ce qui leur donne l'apparence de deux sacs ou de deux poches. C'est ce qui explique le nom de *maison du Sac* (3) que porte un petit poste de provisions qui fut jadis construit à l'entrée du détroit, et celui de *lac des Seins*, sous lequel les sauvages désignent le grand lac des Esclaves.

Sur le prolongement de la presqu'île de la Flèche se trouve un vaste archipel qui porte le nom d'*îles Simpson* et *îles des Caribous*. La première description que nous en trouvons est consignée dans le livre des découvertes de Th. Simpson. C'est cet explorateur qui dénomma également les deux baies susdites.

La baie Christie reçoit cinq cours d'eau qui sont : les

(1) *Kk'a-nu-tchélla*, flèche-presqu'île.
(2) *Yathén*, bout de lac, grand-large.
(3) *Naltchèsh-Kè-K'uné*.

rivières du Rocher, des Seins, du Loup, de la Terre-Blanche et de la Poudrerie. Je crois que Samuel Hearne, dans son voyage à la rivière du Cuivre en 1771, parle de la rivière Poudrerie ou *T'ezus-déssè* et de l'un de ses affluents, la *Ttsè-inttiné*, ou rivière Poissons-Bleus, qu'il appelle *Thêtinah*. Dans ce cas il y aurait erreur sur les cartes, car celle de Richardson confond l'embouchure de la *T'ezus-déssè*, ou Clowey-River, avec celle de la rivière du Rocher; tandis qu'elle ne fait aucune mention des quatre autres rivières qui se jettent dans la baie Christie, à l'orient de cette dernière. Je me propose d'explorer cette région à mon retour au Mackenzie.

Dans la baie Mac-Leod se rendent aussi cinq affluents, dont le premier seulement est porté sur la carte de Richardson. Ce sont : 1° le grand déversoir des lacs Aylmer Clinton-Colden et Artillery. Il se nomme simplement *l'Affluent* (1), est très-large, très-rapide et traverse une contrée granitique. Le lac Sussex, source de la rivière Back ou des Gros-Poissons (2), est si voisin du lac Aylmer (Yétaré-t'ué), que plusieurs cartes lient la grande rivière Back au lac des Esclaves comme si elle en sortait. C'est une erreur dont on peut se convaincre en lisant la narration de sir Georges Back ; 2° la rivière de la Glissade (T'inzu-dessé) ; 3° du Courant ; 4° du Glacier (Tthèdhiayé) ; 5° des Gros-Poissons (L'ué-tchôr-des-tchégè). La rivière du Glacier se trouve marquée sur quelques cartes anglaises sous le nom de *Hard-frost-River*. Elle sort du lac Tchizé-ta (3) ou Walmsley-lake. C'est à l'embouchure

(1) *T'a-tchégé*, queue de l'eau.

(2) A proprement parler, le nom véritable de ce fleuve est *rivière des Baleines*, car c'est ce cétacé que les *Dénès* nomment *L'ué-tchôr* ou Gros-Poisson. Sa présence dans le vaste estuaire de la Back explique cette désignation indienne.

(3) Lieu du lynx.

de la rivière Ta'-tchégé que sir Georges Back fit construire en 1833 par M. Mac-Leod le fort Reliance, où il passa l'hiver suivant. Ce poste, abandonné après l'expédition, fut reconstruit il y a quelques années par la Compagnie d'Hudson ; mais il a été déserté de nouveau, parce qu'il nuisait aux intérêts du fort Résolution, un des meilleurs forts de traite du district Mackenzie.

Entre la baie Mac-Leod et le Grand-Lac s'ouvre la baie du Nord, dans laquelle Franklin pénétra en 1820 jusqu'à l'embouchure de la rivière des Couteaux-Jaunes (1). Puis il remonta cette belle rivière pour se rendre aux sources de la Coppermine. A cette embouchure se trouvait alors le fort Providence, qui appartenait à la Compagnie du Nord-Ouest. Il n'existe plus depuis près de cinquante ans, on n'en reconnaît que l'emplacement, connu des Couteaux-Jaunes sous le nom de *ruines de la maison de Jean*. Trois autres rivières se jettent dans le lac des Esclaves entre le détroit *T'a-thélé* et la rivière des Couteaux-Jaunes. La baie du Nord, granitique à l'est, calcaire à l'ouest, est bordée d'une multitude d'îles qui forment les trois archipels des Œufs, des Ennemis et des Gros-Poissons.

Au-delà de la rivière des Couteaux-Jaunes, la baie du Nord est demeurée inexplorée, sauf par les officiers de la baie d'Hudson, par leurs serviteurs et par les Missionnaires. Les cartes n'en disent rien.

A une journée de navigation de la rivière des Couteaux-Jaunes nous trouvons sur le rivage oriental le fort Raë, construction de date récente et l'un des postes de provisions les plus importants du district. Il est situé par 62°28′ latitude nord et 115°29′ longitude ouest de Greenwich, vers les trois quarts de la baie du Nord, la-

(1) Le nom indien de ce cours d'eau est *Bérullé-déssè* (rivière des Poissons sans dents), nom chippewayan de l'*Inconnu* ou saumon du Mackenzie.

quelle en ce lieu n'a pas plus de 4 ou 5 milles de large. La montagne au pied de laquelle est le fort Raë était une île il y a treize à quatorze ans. Aujourd'hui elle est devenue presqu'île par suite des apports sédimenteux que la rivière aux Brochets dégorge à sa base septentrionale.

Le sol granitique ou sablonneux de cette baie et des précédentes est absolument improductif. On n'y voit donc pas le plus petit jardin ; le bois y est même fort rare. Par contre le renne y abonde, et le fort Raë fournit annuellement plus de quatre cents ballots de viande sèche au poste central du Mackenzie. Les fourrures sont peu communes dans cette région, et la baie n'est guère poissonneuse ; le poisson blanc y est même détestable.

Le P. Grollier, de Montpellier, fut le premier Français qui visita le fort Raë ; c'était en 1859. Il y bâtit la résidence dite *de Saint-Michel.* Mais le P. H. Faraud l'avait devancé de sept ans au fort Résolution.

Au-delà du fort Raë la baie du Nord s'arrondit en un grand bassin d'une quinzaine de milles de diamètre, qui paraît être entièrement fermé ; mais quatre canaux sans courant, formés par trois îles allongées, nous font déboucher dans une sorte de vaste cul-de-sac nommé *le grand lac du Brochet* (Ontayé-t'ié). Il est entièrement bordé à l'ouest de collines granitiques semblables à des mamelons empilés qui se terminent brusquement par un morne de 5 à 600 pieds de haut. Ce bassin est si plat, qu'on en touche de partout avec les rames le fond granitique semblable à une dalle immense.

A l'intersection du 69e degré de latitude nord avec le 116e de longitude ouest, le lac du Brochet reçoit les eaux d'une rivière à laquelle j'ai donné le nom de Mgr Grandin, qui reçoit aussi celles du lac la Martre. C'est un cours d'eau très-fougueux et très-limpide, qui, du lac des Cabanes ou Mazenod où il prend sa source, forme successivement

par son expansion les lacs des Ecureuils, des Lièvres et de la Gibecière. Pour donner une idée de la déclivité de son cours je dirai seulement que, dans une seule journée, j'ai compté vingt-cinq chutes ou rapides, dont je me suis passé la satisfaction de sauter en pirogue d'écorce cinq ou six des moins dangereux. La dernière chute, nommée *Wokk'a-dié* (1), termine ce système fluviatile si peu propre à la navigation. La barque du fort Raë se rend chaque automne au pied de cette chute d'eau pour y rencontrer les légères pirogues des Flancs de chien et y faire la *traite* des fourrures et des provisions. Je suis le premier blanc qui ait pénétré au-delà de ce *terminus* de la navigation lacustre.

Le grand lac des Esclaves nourrit beaucoup d'excellents poissons, tels que la truite saumonée, dont le poids ordinaire est de 35 livres anglaises, les carpes rouge, blanche et aréfiée, le doré ou perche américaine, le brochet, la loche ou lotte, la lakèche ou poisson-ruban, diverses variétés de corégone ou poissons blancs, (*coregonus lucidus ; C. quadrilateralis ; C. lanceolatus*) et enfin l'Inconnu ou saumon de Mackensie. Les meilleurs inconnus se pêchent dans la baie du Nord ; les truites les plus grosses et les plus estimées fréquentent le trajet du courant sous-lacustre, dans les parages du fort Résolution et de la Grande-Ile ; mais la meilleure pêcherie de poissons blancs de tout le district est sans contredit celle du poste nommé *Big-Island*, qui est situé vis-à-vis du grand delta formé par le courant, lorsque du lac il passe dans le lit du Mackenzie. La moyenne du rendement journalier de cette pêcherie durant l'automne n'est pas moindre de neuf cents à mille poissons pesant chacun 2 ou 3 kilogrammes.

(1) Rapide-glacé, dans le dialecte de Flancs de chien.

En cette saison et au printemps les baies du lac des Esclaves se couvrent de gibier aquatique, depuis le grand cygne-trompette jusqu'au petit cancanwi ou canard polaire. La chasse est alors la grande occupation de tous les habitants, voire même des femmes, et j'ai connu un gentleman qui regardait son temps comme perdu lorsqu'il n'avait pas abattu quatre-vingts oies sauvages ou outardes dans une journée.

Dès le mois d'octobre, des gelinottes et des ptarmigans tourbillonnent comme des flocons de neige autour de nos habitations, tandis que des régiments de lapins arctiques à la robe immaculée parcourent les halliers et les guérets; mais il faut que l'indigène soit bien pressé par la faim pour s'attaquer à ces rongeurs ou à ces lagopèdes; l'orignal et le renne des bois dans le Sud, le renne des déserts et le bœuf musqué dans le Nord, fournissent abondamment à sa subsistance. Quant au castor, il est rare au grand lac des Esclaves.

Transportons-nous maintenant, messieurs, dans les déserts montagneux et arides, mais cependant pittoresques, qui s'étendent entre le grand lac des Esclaves et le grand lac des Ours.

Un peu au-delà du 65e degré de latitude nord d'après mon évaluation, je rencontrai une longue chaîne granitique qui se dirige, comme tous les autres embranchements des montagnes Rocheuses, du sud-sud-ouest au nord-nord-est. C'est peut-être le prolongement de celle dont parle la relation de Franklin et qu'avoisinait le fort Entreprise. Quoi qu'il en soit, les Flancs de chien la nomment *Ekfwén-yédarél'a* (1) et je l'appelai *Vandenberghe* du nom de notre provincial en Canada. Cette chaîne, cinquième ramification des montagnes Rocheuses depuis le portage de la traite,

(1) C'est-à-dire celle que les rennes traversent.

sépare les eaux tributaires du lac des Esclaves d'avec celles qui le sont du lac des Ours. Entre le 117e et le 118e de longitude ouest, elle forme le bassin du lac Vaseux qui communique avec les lacs des Lacets à lièvre et des Lacets à ours. Je donnai à ces trois expansions d'eau les noms de *Sainte-Croix*, *Rey* et *Fabre*. Je sais pour l'avoir vu que les eaux de ces lacs se dirigent du sud au nord, mais j'ignore si elles sont tributaires du grand lac des Ours ou du lac de la Martre. Peut-être ont-elles un cours souterrain, et passent-elles sous la montagne pour se jeter dans le lac Seguin qui se trouve sur son versant septentrional. Je n'ai pris aucune information des Indiens *t'a-kwel-ottiné* (1) à ce sujet. Quant aux eaux du lac Seguin, elles sont tributaires de la baie Mac-Tavish (grand lac des Ours), par l'intermédiaire de la rivière du Glacier (Kkwén-yé) qui forme les lacs Canot, du Glacier, des Rochers et de l'Orignal ou Clut. Je n'ai pas été au-delà du lac Seguin ; mais mes compagnons *t'a-kwel-ottiné* me dessinèrent avec beaucoup de netteté et d'assurance le trajet de ce cours d'eau, jusqu'à la baie Kla-ron-dè (2). Nos sauvages possèdent parfaitement la géographie de leur pays.

Lors de mon séjour chez ces Indiens en 1864, j'éprouvai un doute La similitude d'appellation qui existe entre le lac des Lacets à lièvre que j'avais traversé et celui que Franklin vit en 1820, me fit croire d'abord à l'identité de ces deux lacs. Parvenu sur le lac Vaseux, où je plantai le signe auguste de notre Rédemption, on me dit que le petit cours d'eau qui l'unissait au lac des Lacets à lièvre portait le nom de *K'uñé-Monlay*, c'est-à-dire : la demeure

(1) Les *t'a-Kwel-ottiné*, ou habitants des Eaux-vives, sont une tribu Flancs de chien, ainsi que les *Ttsé-ottine*, ou gens des pirogues, qui chassent sur les rivages méridionaux du grand lac des Ours.

(2) *Kla-ron-dé*, la baie vers laquelle est une rivière.

du Français. Evidemment, je devais me trouver sur l'emplacement de l'ancien fort Entreprise; j'étais sur le théâtre même des souffrances et des angoisses inouïes de l'infortuné Franklin et de ses compagnons. « Voilà bien à ma droite, me disais-je, les arides montagnes quartzeuses des Flancs de chien; ici à mes pieds coule le ruisseau que la relation dit être poissonneux en petite morue (1); le poisson bleu y abonde comme alors, et l'Indien le pêche encore à l'aide de ses flèches. »

Seulement, ce dont je ne me rendais pas compte, c'est que, d'après ma boussole, je m'étais constamment dirigé vers le nord-nord-ouest depuis le fort Raë, tandis que Franklin avait suivi une route nord-nord-est.

Les Indiens me tirèrent bientôt de mon incertitude. Il existe plusieurs lacs dits *des Lacets à lièvre* et la chaîne quartzeuze du Mont-l'Osier me séparait de la vallée de la rivière du Cuivre et, partant, des ruines de l'ancien fort Entreprise. Quant à l'appellation de la petite rivière *K'uñé-Monlay*, les sauvages ne purent me l'expliquer qu'en me laissant supposer que quelqu'un des malheureux Canadiens qui périrent de faim et de misère dans cette désastreuse expédition vint terminer ses jours sur ses bords, lorsqu'il était à la recherche des Indiens.

Des hauteurs du cap Kfwè-éta (2), j'aperçus dans l'est une autre rangée de montagnes en forme de ballons ou de mornes et par conséquent granitiques. Elles avoisinent, me dirent mes compagnons peaux-rouges, le lac *Akka-t'ié* (3), source de la rivière du Cuivre ou *Sa-tson-dié* (4). Leurs points culminants portent des noms bizarres :

(1) *Coregonus signifer* ou petite morue de Back, le *ttsé-ttiné* des Montagnais et le *ttaë* des Flancs de chien.

(2) *Kfwe-éta*, cap de roche.

(3) *Akka-t'ié*, lac des bœufs musqués.

(4) *Satson-dié*, rapide du métal.

terre des Rennes, montagne du Bois mort, montagne divisée du lac Supérieur, Celle qui contient le tonnerre, rocher de l'Eau qui court parmi les îles, etc., etc.

Vers son extrémité occidentale, la montagne Vandenberghe divise également deux systèmes fluviatiles. L'un, formé des lacs que j'ai appelés Taché et Sainte-Thérèse, est tributaire du grand lac des Ours, par l'extrémité occidentale de la baie Mac-Vicar. Il mesure quelquefois un demi-mille de large et se nomme la Grande-Eau fraîche (*T'a-Kkra-tchô*). L'autre cours d'eau prend naissance dans le lac du Midi (*Intaa-t'ié*), traverse les lacs Hardisty et Tempier et se jette dans le grand lac la Martre, dont nous avons vu les eaux se réunir à celles de la rivière Grandin.

L'excavation de ce grand lac est granitique. Elle le divise en trois parties par des détroits et des îles montagneuses. Son nom indien est *Tsan-t'ié*, que je m'abstiens de traduire. Je lui donne environ 60 milles géographiques de long sur 30 de large dans son plus grand diamètre et le place sous le 63° de latitude nord. Il existe, du fort Simpson au lac de la Martre, un étroit sentier indien qui y conduit après trois journées de marche. La montagne de la Corne en sépare la vallée de celle du Mackenzie. Ceci nous conduit naturellement à parler de ce fleuve.

III. — MACKENZIE.

De l'extrémité occidentale du grand lac des Esclaves s'échappe, sous les noms de *Dès-nédhé-yaré*, *Naotcha*, *Mackenzie* et *Grande-Rivière*, le beau et immense fleuve qui en a traversé le lit (1). Jusques à sa sortie du Petit-Lac, il ne se compose que de chenaux coupés par une

(1) Pour l'étymologie des différents noms du Mackenzie, voyez ce qui en a été dit dans le premier chapitre.

multitude d'îles et de deltas. Même au-delà de ce bassin, il dort pendant une cinquantaine de milles en étendant ses ondes limoneuses, et forme ce que les Indiens appellent le lac Stagnant (*ta-tégèli t'ué*). Mais, à partir de la Tête de la ligne et des îles de l'échafaud, c'est un élément fougueux et indomptable, qui précipite sa fuite à travers des grèves dont la hauteur varie entre 30 et 150 pieds anglais. Parfois elles en ont même 300 ou 400. D'abord, il ne franchit que 6 milles à l'heure, mais bientôt il atteint une vitesse de 8 et même 10 milles; c'est lorsque, renfermées entre des rochers-remparts, ses ondes entassées se pressent et se refoulent. Ordinairement large d'un mille ou deux, il atteint dans les expansions de ses eaux 4 à 5 milles. Il en a 15 à la pointe Séparation, c'est-à-dire à la tête de son delta. Son estuaire en a bien 50 de large.

A partir de la Grande-Ile, on reconnaît au Mackenzie 600 milles géographiques en ligne droite, et 1 043 de cours réel; mais si on veut le mesurer dès sa source, il n'a pas moins de 2 500 milles géographiques, et il arrose une superficie de 443 000 milles carrés. Le Mackenzie est donc un des plus beaux fleuves de l'Amérique. Comme ceux de la haute Asie, il est bourbeux, profond, obstrué par les glaces de la mi-octobre à la mi-juin, et ne saurait féconder la contrée désolée et inhospitalière qu'il parcourt.

Vous ne vous attendez pas, messieurs, à l'énumération de tous les cours d'eau qui grossissent le *Nuotcha* sur son trajet de 350 lieues marines depuis le lac des Esclaves. Je ne vous parlerai que des principaux, vous abandonnant le soin de vous enquérir des moindres. Deux de ces affluents sont presque aussi volumineux que lui, ce sont la rivière des Liards (1) et la rivière Plumée

(1) C'est la *Mountain-River* des Anglais. Les *Esclaves*, qui en habitent

ou Peel (1). Un troisième, la rivière du lac des Ours leur cède de fort peu.

La rivière des Liards qu'on peut considérer comme la troisième des grandes branches du Mackenzie, prend sa source la plus méridionale dans la Colombie britannique par-delà la chaîne des Pics, et non loin des monts Babine, sous 57° 10′ de latitude nord et 127 de longitude ouest de Greenwich. Elle porte proprement le nom de *Courant-fort*. Sa source septentrionale, ou branche du nord-ouest, sort du lac Francis au pied du mont Trafic (62° 5′ de latitude et 131 de longitude; sur cette position les cartes ne sont pas d'accord) et avoisine la rivière Pelley-Bank. Elle reçoit la rivière Dease, formée elle-même des rivières Christie et Stuart et s'unit au Courant-fort, qui ne prend son nom de *Liard* qu'au confluent de la branche orientale ou rivière Castor. Enfin elle se jette dans le Mackenzie sous 62° 51′ 25″ de latitude nord et 121° 25′ 15″ de longitude ouest, qui est la position du fort Simpson, chef-lieu du district Mackenzie (2), d'après les calculs des derniers voyageurs.

Je n'ai remonté la rivière des Liards que de quelques milles; mais tous les voyageurs qui y ont navigué s'accordent à faire une description effrayante de ses mon-

les bords, la nomment *la rivière au courant fort* (*Erettchi-dié*). Le nom de *liard* lui vient de l'abondance du peuplier-liard (*populus balsamifera*) qu'offrent ses rivages.

(1) Son nom *dindjié* est *T'è-tlé-nillen*, rivière du bout de l'eau. Les Esquimaux la nomment *Arvéron*, mot dont j'ignore la signification. C'est comme s'ils disaient la *baleinière*, car *arverk* signifie *baleine* dans leur idiome.

(2) Sir J. Franklin plaçait ce confluent par 62°,5′ de latitude nord en 1825. Il ne m'est pas plus aisé de déterminer la distance réelle qui sépare le fort Résolution du fort Simpson. Parmi les différents explorateurs de ces contrées, l'un compte entre ces deux postes 338 milles, un autre 440, un troisième enfin 258 seulement. J'adopte le chiffre moyen, 112 lieues anglaises deux tiers.

tagnes à pic, de ses gouffres, des tourbillons que la vélocité d'un courant resserré entre des rochers détermine dans ses eaux. Pour descendre cette rivière vertigineuse avec sécurité, les timoniers métis se lient sur le pont de leur barque, afin de n'être pas lancés dans les flots blanchissants. Pour retrouver un tel spectacle, il faudrait affronter les périls de Charybde ou les girations intermittentes du Maëlstrom :

> Tollimur in cœlum curvato gurgite, et idem
> Subductâ ad Manes imos desidimus undâ.

Le R. P. Gascon est le premier Missionnaire qui ait remonté ce fougueux cours d'eau.

La Peel ou Plumée (1) est une noble rivière et le second en largeur des affluents du Mackenzie depuis le lac des Esclaves; mais aussi le dernier de la rive gauche, puisque son confluent est par le 68e degré de latitude. Franklin est le premier voyageur qui en ait parlé et qui l'ait découvert à ses dépens, comme je l'ai dit. Ses bouches sont aussi multiples que celles du Mackenzie lui-même et se marient si bien avec celles de ce fleuve, que le courant y éprouve des va-et-vient périodiques. Autant qu'il m'a été donné de le faire sans le secours du sextant et par la seule observation, j'ai cherché à débrouiller ce chaos de chenaux; mais, pour faire du delta du Mackenzie et de cette rivière une carte rigoureusement exacte, une expédition spéciale serait requise et je doute qu'un seul été pût suffire à ce travail.

La rivière *Plumée* ou *Arvéron* ne prend pas sa source

(1) Dans le patois des Canadiens du peuple, *plumé* se dit pour *déplumé* et revêt toutes les acceptions de *dénudé*, *désolé*, *aride*, *déchiqueté*, *dépouillé*, *écorché*, *décortiqué*, *pelé*, *écaillé* et même *épluché*. Ainsi dans le Mackenzie on *déplume* les poissons, aussi bien que les rennes tués à la chase, voire même les pommes de terre.

au-delà de la grande chaîne des Pics, comme il a été marqué sur les cartes d'une manière approximative; mais bien entre celle-ci et la chaîne, ou contre-fort calcaire, la plus voisine du Mackenzie. La plus méridionale de ses sources est située sous le 64° degré de latitude nord. En 1861, le P. GROLLIER descendit le Mackenzie jusqu'à la Peel et s'établit ensuite au fort Good-Hope, où il mourut trois ans après. J'eus l'honneur d'être son successeur. Le R. P. SEGUIN m'y avait précédé de trois ans.

Quant au déversoir du lac des Ours, nous en parlerons à propos de cette petite mer intérieure.

Les autres affluents du Mackenzie, de seconde grandeur, sont les rivières du lac la Truite (119° 47', longitude ouest), de la Peau de lièvre (1) (62° de latitude), des *Na' hannès,* du lac des Saules (2), des Eaux noires (3) (64° 5' de latitude), des Peaux de lièvre à 3 milles en aval du fort Good-Hope (4), Travaillant, *Ttnétiétin*, et *Ttsi-kkatchig*, ou rivière Rouge arctique. Nous aurons à revenir sur plusieurs de ces cours d'eau, que nous ne faisons qu'indiquer ici.

Les grèves immédiates du Mackenzie ne fournissent pas la hauteur de la plaine dans laquelle il s'est creusé un lit. Une succession de trois ou quatre terrasses, par retraites successives, en nous initiant à son énorme et

(1) Son nom véritable est : *le gîte des lièvres*. C'est ce qui signifie *K'a-édhta-dié*. Ce n'est pas le dernier exemple de traduction libre des noms indiens.

(2) *Rata-di-t'ué* ne signifie pas *lac des Saules,* mais bien *lac des Orignaux.*

Rata veut dire *orignal* dans le dialecte des montagnards du Mackenzie.

(3) *Kokkaé-t'ué* ne veut pas dire *Eaux noires,* mais *lac des étourneaux.*

(4) Son nom véritable est *Ra-inttsé-niliné*, rivière des ailes de l'outarde, sans doute à cause du bruit qu'y fait le gibier aquatique en automne.

primitive largeur, nous donne le chiffre de 300 à 400 pieds anglais pour l'altitude du plateau au-dessus du niveau actuel des eaux. Navigable sur tout son parcours, le Mackenzie ne présente que cinq ou six rapides, formés par le rapprochement des chaînons de la Cordillère, et qui ne sauraient en interrompre l'accès aux navires. Cependant le rapide Sans-Sault (65° 40′, latitude nord) est impraticable sur la rive droite et dangereux même pour des barques sur la gauche, mais il est ouvert et libre dans le milieu ; le rapide des Remparts (66° 15′, latitude nord) n'est accessible que sur la rive droite.

Entre le grand lac des Esclaves et le Petit-Lac, on rencontre le premier rapide du Mackenzie. Il se nomme *Théra bét'u-rallén* (1) et ne consiste qu'en une simple accélération du courant. Il est formé par le rapprochement de l'extrémité méridionale de la montagne la Corne (2), qui occupe la rive droite ; et de la colline *Thè-chesh,* qui borde la rive gauche. Cette montagne se détache de la chaîne mère, vers 62° 50′ de latitude et 113 de longitude, et, après s'être dirigée quelque temps dans l'est, elle descend vers le sud pour former la vallée du Mackenzie. Elle est le quatrième chaînon transversal des montagnes Rocheuses. Je l'ai traversée entre 120 et 121 degrés. J'évalue son altitude à 800 ou 1 000 pieds au-dessus du Mackenzie, et sa largeur à environ 18 milles. Elle a la forme d'un long plateau, composé de quatre ou cinq terrasses, et recèle une grande quantité de lagunes.

(1) Le rapide aux eaux fuyantes.

(2) Le vrai nom de ce plateau est *Etéyé-chié,* dernière montagne, parce que c'est le dernier rameau rocailleux des montagnes rocheuses que l'on rencontre en remontant le Mackenzie; preuve péremptoire que les *Dénès* sont venus par le nord-ouest, sans quoi ils auraient appelé cette montagne *Première Chaîne.* Les Canadiens ont traduit librement *étéyé* par *été,* corne.

L'ué-ya mi (1) est le second rapide ; il occupe le 63° 10′ parallèle et se cache entre une île rocailleuse et élevée et la terre ferme, sur la rive droite. A quelque distance en aval de ce rapide, le fleuve décrit un circuit dans l'ouest, pour contourner un promontoire de 150 mètres de haut, nommé *le Rocher qui trempe à l'eau.* C'est un morne conique dont le précipice abrupt est formé de vastes tables calcaires redressées par un noyau de roches plutoniennes. On voit au pied du rocher une source d'eau minérale intarissable. Le Rocher-qui-trempe-à-l'eau est l'extrémité occidentale de la montagne *Chiw-kolla* (2), qui n'est elle-même que la continuation de la montagne Vandenberghe dont nous avons déjà parlé plus haut. Ici, sa position est sous 63° 24′, latitude nord. Calcaire du 121° au 123e degré de longitude, elle devient granitique au-delà de ce point. Sous le 122e où je l'ai traversée et longée, elle a une demi-journée de marche, ce que j'évalue à 15 milles. Sa hauteur au-dessus de la plaine est d'environ 600 pieds, ce qui lui en donne environ 900 au-dessus du fleuve et 1 100 au-dessus de la mer. Telle est, à peu près, l'altitude de tous les points culminants de l'intérieur, à l'orient du Mackenzie.

Au lieu nommé *la Seconde Équerre du fleuve,* nous rencontrons le sixième rameau des montagnes Rocheuses. Il se nomme *Kodlen-chiw* (3). Parallèle à 64° 10′ de latitude, il quitte la grande chaîne sous le 123e de longitude, se soude aux monts Vandenberghe sous le 120e, après avoir traversé le lac Sainte-Thérèse, et projette une de ses ramifications vers le lac des Ours sous le nom d'*Ewi* (4). Celle-ci forme le bassin méridional de la baie Mac-Vicar,

(1) Le filet des Petits-Poissons.
(2) Montagne en chaîne.
(3) Montagne glacée.
(4) La colline allongée.

que la montagne des Ours (1), haute de 800 pieds, sépare de la baie Keith. Cette dernière montagne appartient elle-même à un autre embranchement de *Kodlen-chiw*, qui, après avoir traversé le lac des Eaux noires, se dirige vers le nord-nord-est, sous les noms de *Loge du Gros Rat* (2) et de *montagne des Maringouins* (3). Nous pouvons en poursuivre le gisement sous les eaux de la baie Mac-Tavish, et retrouver cette même chaîne dans le cap *Kfwè-Kfwo* (4).

Un peu plus bas que l'Équerre du Mackenzie et que l'affluent de la rivière au Sel, nous trouvons, sur la rive droite, le troisième rapide nommé *Dié-kké-wélin* (5). Il occupe un chenal d'environ 3 milles de long, qui, quoique sans danger, est infranchissable à cause du manque d'eau.

Pour trouver une septième ramification des montagnes Rocheuses, il faut nous transporter à l'embouchure du déversoir du grand lac des Ours. Nous y trouvons un second Rocher qui trempe à l'eau (6), plus élevé que le premier, et qui borde le cours de la *Télini-dié* durant une vingtaine de milles. Sur la rive gauche, nous voyons un chaînon de ce système se détacher des montagnes Rocheuses, un peu plus haut que le 64e parallèle. Au pied de la montagne, le courant est très-accéléré, sans toutefois constituer un rapide véritable.

Tout autre est le rapide Sans-Sault (7), ainsi que celui des Remparts (8), comme je l'ai déjà dit. Le premier est

(1) *Sa-tchô-jyué.*
(2) *Dzen-tchô-Khin.*
(3) *Kkwi-tchi.*
(4) Rochers jaunes.
(5) Le courant sur le banc de gravier.
(6) *Kfwè t'é-ni-''a.*
(7) *Nadéinlin-tsélé*, la petite chute.
(8) *Nadéinlin-tchô*, la grande chute.

formé par la huitième branche transversale de montagnes qui, de 128° 30′ de longitude, sous 65° 50′ de latitude, s'enfonce dans le nord-est en portant successivement les noms de *Tsa-tchô-ttô* (1), *Pewinkka* (2), *Ontarat'u-yué* (3), *Kfwè-tchô-détellé* (4), *Nont'ien Kfwè* (5), *L'ét'alé* (6) et *Tidéray* (7). J'ai traversé cette chaîne calcaire en maint endroit. Sa plus grande élévation m'a paru être de 1200 pieds anglais au-dessus du fleuve. Mais *Tidéray* en a autant au-dessus du lac des Ours, tandis que *Nont'ien Kfwè* n'a pas plus de 600 pieds. Cette chaîne forme, avec le plateau de *Ti-gotchô* (8), qui l'envisage au nord, l'entière vallée de la Peau de lièvre, la plage *Kwe-Kkra-Kla* (9) de la baie Smith et le bassin septentrional du grand lac des Ours, qu'elle sépare des sources des fleuves Anderson, Mac-Farlane et la Roncière. On peut en retrouver l'enchaînement sur la carte dans les monts Davy, qui bordent la mer Glaciale entre le détroit de Dease et la baie Darnley, ainsi que dans les côtes montagneuses des terres Wollaston, Prince-Albert et Bank.

Le cinquième rapide du Mackenzie, le rapide des Remparts, est également formé par un petit chaînon du même système, le *Yekkay-dié-nêné*, ou plancher des Bœufs musqués. Les premiers remparts du Mackenzie sont un couloir de rochers-murailles de 8 à 10 milles de long et de 80 à 150 pieds de haut. Le fleuve y atteint plus de 40 brasses de profondeur et la vitesse de son courant

(1) Le nid du grand castor.
(2) Le hibou blanc.
(3) La montagne du lac aux Brochets.
(4) Les grands rochers dénudés.
(5) Le rocher des steppes.
(6) Terre séparée.
(7) Terre sinueuse.
(8) Haute terre.
(9) Rivage aux rochers plats.

n'y est pas moindre de 10 milles à l'heure ; mais il se modère bientôt à la sortie du défilé.

Sous 66°40′ de latitude nord, nous rencontrons le neuvième embranchement sous la forme d'un cap, élevé de 300 pieds au-dessus du fleuve. Il s'appelle d'abord *Etatchô-Kfwérè* (1) et forme la vallée du lac *Tiédarori* ou *Yélléa;* mais il se divise bientôt en trois grands coteaux allongés entre lesquels coulent autant de rivières parallèles à celle des Peaux de lièvre et qui donnent naissance à plusieurs lacs considérables, bien connus des Indiens et des habitants du fort Good-Hope par leurs pêcheries d'automne : tels sont les lacs Manuel, Huart, Rorey ou des Perdrix, Carcajou et Canot. On peut suivre le même système montagneux dans la vallée de la rivière Lockhart, dans le mont *Rawarazj* (2) et les monts *Chié-intsik* (3), qui séparent l'Anderson de la Mac-Farlane. J'ignore si ces éminences sont calcaires ou granitiques, à l'exception des dernières, qui m'ont semblé à distance être composées de roches de fusion. A vue d'œil elles m'ont paru atteindre une altitude de 1 000 à 1 200 pieds. Elles sont parfaitement stériles et de même apparence que les montagnes Rocheuses.

Enfin le dernier et dixième chaînon transversal de ces montagnes se détache du mont *Tchien-zjiow* sous le 67° parallèle et entre le 134° et le 135° degré de longitude ouest sous le nom de *Klô-Kka-ran* (4), traverse la Peel en y formant les *Remparts Tchilt'i* (5) et un rapide, se rend au Mackenzie sous l'apparence d'un coteau allongé et y

(1) *Le premier cap élevé.* Nouvelle preuve que les *Dénès* sont venus du nord-ouest, sans quoi ils l'eussent appelé *le Dernier Cap.*

(2) Il existe plusieurs montagnes de ce nom, qui désigne un objet rugueux et plein d'aspérités qui surgit. Mot intraduisible en français.

(3) *Chié-intsik,* montagnes rouges ou pelées.

(4) Mont du ruisseau aux grandes herbes.

(5) *Tchi-lt'i,* grands rochers.

donne naissance au sixième rapide de ce fleuve, le *K'ezjia Kon''én*, nommé *le Détroit* par sir A. Mackenzie. C'est ce qu'on appelle les *seconds Remparts* du Mackenzie. Le fleuve y est aussi rapide que dans les premiers remparts, mais il ne présente aucun danger à la navigation; il y est même très-profond. Les remparts du *Détroit* sont la limite du territoire esquimau. C'est en ce lieu, et non aux premiers remparts du fleuve, comme le dit Franklin, que les *Innoït* viennent se pourvoir des lames feuilletées et sonores de la phonolite pour en fabriquer des dards de harpon, de javeline, etc. C'est également là qu'eut lieu entre un Peau de lièvre, que je connais fort bien (1), et les Esquimaux l'épisode que la relation de Franklin place au rapide des Remparts. La carte de l'expédition de 1825 place de hautes montagnes dans l'éperon de terrains sédimenteux formé par le confluent de la Peel avec le Mackenzie. Elles sont, en réalité, situées à l'ouest de la Peel et se nomment *T'è-tllet-tdha* (2).

Du *Détroit*, la chaîne *Klo-Kka-van* prend le nom de *Kkwa-tl'édi*, et, en longeant la *Tñétiétin*, dont elle forme la vallée, elle constitue dans le Nord une série de monticules arides qui sont la limite de la végétation. Ils sont indiqués sur ma carte et je m'abstiens ici d'en transcrire les noms barbares. Parvenu au 128e degré de longitude, ce plateau prend le nom de *Ont'ié-nendjig* (3), et se termine brusquement sur les bords de l'Anderson par un talus, souvent très-abrupt et entièrement stérile, de 600 pieds au moins. Un plateau semblable, nommé *Kut'è-ñisedé-ñétézjidi* (4), se dresse sur la rive droite du fleuve; du rivage on les prendrait l'un et l'autre pour des mon-

(1) Il se nomme *Esprit Bénék'i* et est surnommé *Mac-Akons*.
(2) Les montagnes du bout de l'eau.
(3) Bord du plancher (steppe).
(4) Les deux planchers (steppes) qui s'embrassent (se relient).

tagnes, il n'en est rien. Il ne se peut concevoir rien de plus désolé, de plus aride, que les vastes steppes qui, de la *Ttñétiétin,* s'étendent jusqu'au canal des Esquimaux ou *Ikaratsark.*

Autour du lac des Esquimaux, ce plateau montagneux est surmonté de plusieurs éminences coniques, qui, de loin, font l'effet d'anciens volcans ou plutôt de soulèvements volcaniques. Je n'ai pu en constater la nature, mais je la crois trachytique. *Kija* (1) et *Vækkragœ-éké-nit'in* (2) sont des pics tronqués solitaires d'environ 800 pieds. *O''in* (3) a l'apparence des monts *Chi-intsik.* Avec ces montagnes se terminent les projections en patte d'oie les plus septentrionales des montagnes Rocheuses. Il nous reste à parler des arêtes osseuses qui forment la vallée du Mackenzie.

La montagne la Corne, à l'est, et celle des Truites, à l'ouest, bordent ce fleuve depuis le lac des Esclaves jusqu'à l'embouchure de la rivière des Liards. A ce confluent, les montagnes *Ekkadi-tchô* (4), qui longeaient la rive gauche de ce cours d'eau, concourent aussi à former la vallée du Mackenzie depuis le 62e degré de latitude jusqu'au 66e. Cette vallée s'ouvre devant le fleuve vers le confluent des *Na-''annès* (5) ; le Mackenzie s'y glisse et y déroule majestueusement ses ondes dans un lit de 5 milles de large, que bordent immédiatement des montagnes-falaises de 1500 à 2000 pieds de haut. Des cimes

(1) *Kija* signifie *boursouflé, enflé,* en loucheux. Ne pourrait-on pas voir dans cette épithète un reste de tradition touchant la formation ignée de ces montagnes ?

(2) Sur lequel les vagues se brisent.

(3) La palissade, l'écluse.

(4) Grand plateau, en esclave.

(5) *Na-''an-nès,* contraction de *Nari''an-ottinés,* habitants de l'Ouest, nom d'une tribu *dénè* qui fréquente les deux versants des montagnes Rocheuses.

plus élevées et qui accusent 4 000 ou 5 000 pieds se dressent sur trois rangées derrière cette muraille calcaire aux stratifications obliques, qui se mire dans le fleuve comme dans un beau lac. Une multitude d'îles de grande dimension se pressent entre ces grèves gigantesques qui justifient parfaitement le nom poétique de *Nan-Kotchro ondjig*, le fleuve aux rives géantes, donné au Mackenzie par les Loucheux. Le panorama offert par les montagnes Rocheuses en cet endroit n'a d'égal que celui dont on jouit au rapide Sans-Sault à la sortie de la même vallée.

Cependant, en employant cette expression, je n'entends pas dire que le fleuve soit enfermé entre deux chaînes continues de rochers. Non, les montagnes Rocheuses ne cessent pas de conserver la forme scindée que nous leur avons reconnue. Plusieurs tronçons de montagnes apparaissent successivement le long du fleuve, le bordent pendant quelque temps, puis se dirigent dans le Nord-Est pour faire place à d'autres. Depuis la rivière des *Na-''annès*, la chaîne de la rive gauche conserve son nom propre de *Thè-chesh* (1), de *Sas-jon-pfüé* (2), ou de *Ti-go-nan-Kkwénê* (3), suivant les dialectes; mais, sur la rive droite, nous trouvons d'abord la Loge aux Ours (4), les monts *Enna-tchô-Kfwè* (5), dont un point culminant, le rocher Clarke, fut gravi par le chevalier A. Mackenzie. On lui donne ordinairement 1 500 pieds de haut ou 500 mètres; mais il a certainement plus que cela. Le rocher Clarke (6) a la forme d'un melon entr'ouvert; s'il n'est pas un ancien volcan, il paraît du moins avoir une origine plutonienne. Je n'ai pu m'en assurer, ne l'ayant

(1) Montagnes de rochers.
(2) Rochers des Bighorns.
(3) Epine dorsale de la terre.
(4) *Sa-tchô-khin*.
(5) Rochers du grand ennemi.
(6) *Kfwè-têwè*, rocher élevé.

point approché. Il contient du sel gemme et donne naissance à deux cours d'eau salée, nommés *la grande* et *la petite rivière au Sel*. La prolongation de cette chaîne, partie calcaire et partie trachytique, s'éloigne de plus en plus du Mackenzie et traverse la *Télini-dié* (1) ou déversoir du grand lac des Ours sous 124° 20′ de longitude ouest. Elle y forme le Grand-Rapide, chaos de blocs de grès et de granit qui reposent sur un fond très-plat de dalles, et entravent le cours de la *Télini-dié* durant 15 milles. Le courant y est si rapide qu'il suffit d'une heure pour parcourir cet espace, sans le secours des rames; tandis qu'il ne faut pas moins d'une journée de travail, au milieu de périls continus, pour en effectuer l'ascension. Un des bateaux de Franklin faillit y périr en 1825. J'ai descendu le Grand-Rapide six fois, et l'ai même affronté en pirogue d'écorce.

L'éperon que forme la chaîne *Enna-tchô-Kfwé*, sur les bords de la *Télini dié*, se nomme *Onkkayé-béssé* (2). Le précipice qui le termine paraît être composé de phonolite; du moins c'est ainsi que le savant professeur Hébert, de la Sorbonne, a caractérisé les armes indiennes fabriquées avec cette roche que je lui ai soumises. Ses débris gris ou noirâtres, sonores, d'un grain soyeux et fin, divisés en plaques minces ou en tables, constituent les grèves de la *Télini-dié* en cet endroit. Richardson les prend pour du grès, et je les tenais pour des schistes d'une espèce particulière. Nous en faisons d'excellentes

(1) Rapide de la descente.

(2) *Ventre de pie*, parce que la pie a le ventre gris. Les Indiens fabriquaient des couteaux, des lancettes, des dards de flèche avec la phonolite dont cette montagne recèle des filons; c'est pourquoi ils donnaient le nom de *bés*, *bié*, *bé*, qui signifie *peau du ventre*, ou simplement *peau*, aux instruments faits avec cette roche. Toute montagne ou rocher nommé dans le Mackenzie *onkkayé béssé* ou *onkkayé-kfwé* se compose de phonolites ou de phyllades.

moules, des manteaux de cheminée, des âtres, etc.; mais cette pierre éclate sous l'action du feu.

Ce qui paraît confirmer le jugement porté par le savant professeur sur cette roche, c'est : 1° que la montagne qui envisage *Onkkayé-béssé*, sur la rive droite de la *Télini-dié*, est de calcaire tendant à se dolomiser. J'ai ramassé au pied de cette montagne, ainsi que sur ses flancs, que je gravis en 1869, des échantillons de dolomie et d'arragonite, du calcaire laiteux, etc.; 2° que les rivages du Mackenzie, qui s'étendent parallèlement au trajet de cette montagne, vers l'embouchure de la *Télini-dié*, présentent des schistes en combustion dont les lits alternent avec des strates de lignite.

L'entier système, après s'être écarté du Mackenzie, suit une route parallèle au 124° degré de longitude, sous le nom de *Tchanè-ttsu-chiw* (1). Je l'ai traversé en maint endroit. C'est une étroite arête calcaire qui se change en grès au-delà du 66° degré. Plusieurs points culminants, qui m'ont paru, à vue d'œil, atteindre de 1 200 à 1 500 pieds de haut, sont granitiques. Nous avons évidemment dans cette chaîne un bel exemple de soulèvement. Elle traverse la rivière des Peaux de lièvre un peu plus au nord que le 66e degré de latitude, après s'être unie à la chaîne transversale du *Kfwè-tchô-détellé*. Alors elle change son nom pour celui de *Ti-della* (2), tout en conservant sa marche vers le septentrion jusque sous le 67° degré de latitude nord. Là elle se bifurque. Un de ses rameaux incline vers l'ouest, borde le grand lac Colville (3), sépare les tributaires de la Peau de lièvre de

(1) Montagne du Vieillard.

(2) Terres alignées.

(3) Son vrai nom est *L'ué-nawuttonné-t'ué*, lac où on a découvert du poisson. Ce nom est à lui seul un indice de la non-autochthonie des Dénés dans ces régions.

ceux de l'Anderson, puis continue sa route vers le nord. Nous pouvons en voir des traces dans le haut plateau de 400 ou 500 pieds qui forme le cap Bathurst, que Richardson prit pour une chaîne de montagnes en 1825. Les dépôts de schistes en combustion que renferment ces escarpements, et qui parurent être des volcans aux premiers explorateurs, confirment encore l'origine ignée de cette chaîne. Le point le plus élevé en est le mont *Bedzi-ajyué* (1), sur les bords du lac Colville. C'est un cône de siénite de 1200 pieds d'altitude.

Le rameau oriental de ce système contourne le lac Colville sous le nom de *Piéré-jyué* (2), le sépare du grand lac des Bois flottants (3) puis, sous le nom de *Iwaé-kfwé* (4) et de *Eyunné-khin* (5), il forme un fer à cheval qui, avec la *Ti-déray*, renferme les sources de l'Anderson. Je crois inutile de répéter plus souvent que j'ai observé par moi-même les contrées que je décris.

Revenons au Mackenzie. A l'embouchure de la *Télinidié* une nouvelle chaîne borde le fleuve sur la rive droite. Elle se trouve portée sur la carte de Franklin, qui lui assigne 900 pieds de haut. Comme il ne lui a point donné de nom, je n'ai pas cru léser ce grand navigateur en imposant à cette montagne le nom de M. A. Pinart, auquel j'ai tant d'obligations (6). Elle s'étend jusqu'au 66e degré de latitude, derrière le fort et la mission catholique de Good-Hope et, après avoir décrit un demi-cercle, se replie dans l'Est pour former les hauteurs de *Ti-gotchô*. Du côté du Mackenzie, ces montagnes sont en pente douce et

(1) Montagne des Rennes.
(2) Montagne des Truites.
(3) *Tatchini.*
(4) Rocher des Aigles.
(5) La loge du Fantôme.
(6) *Bekké-dénatchay*, nom peau de lièvre de cette chaîne, signifie *sur quoi c'est frimassé*, ou *montagne des frimas.*

en dos d'âne; dans l'Est, où elles bordent un chapelet de grands lacs très-profonds que je fus le premier blanc à parcourir en 1870, elles présentent un entassement de rochers mamelonnés. Je crois qu'elles sont calcaires; plus loin elles ont un précipice à l'est et un autre à l'ouest. Elles ressemblent alors à un véritable rempart; leurs stratifications inclinent du nord-est au sud-ouest.

Au delà de Good-Hope, la rive droite du Mackenzie n'est formée que par des plateaux de 400 à 500 pieds d'élévation, nommés *Ewi-Kka* (1) et *Tsa-égé-raë* (2). Ils sont boisés, s'élèvent vers l'ouest pour redescendre dans l'est en terrasses successives, et sont en majeure partie composés de sablon et d'alluvion. Ces plateaux s'étendent jusqu'aux rochers de *Kwatlédi*, qui se relient eux-mêmes aux montagnes sablonneuses des Caribous (3).

Les montagnes Rocheuses se sont éloignées de la rive droite dès le 128e degré de longitude, pour laisser place à la projection des *Pwakkwan-jyué* (4), qui devient ensuite la chaîne de *Ta-...ou* (5), et de *T'ètlé tdha* (6), contre-forts de la chaîne des pics au-delà du 66e parallèle. Mais ces contre-forts ainsi que la chaîne-mère se tiennent à environ 80 milles de distance du fleuve, pour le moins. Ils ne s'en rapprochent plus que sous le 67e degré, où ils bordent la rivière Peel jusqu'à la mer Glaciale sous le nom de *chaîne Richardson*. Franklin évaluait à 10 milles l'éloignement de cette chaîne du Mackenzie. Elle est bien à 40 milles de la Peel. Les plus hauts pics, les monts

(1) Les Côtes blanches.

(2) Le chaussée du Castor.

(3) *Kroteylorork* des Esquimaux *Tæ-na-vedzjey* des Loucheux. C'est ce dernier nom qui signifie : *terre élevée des rennes* ou *caribous*.

(4) Montagnes du Rapide. Le nom primitif du rapide Sans-Sault était *Pwakkwan*, qui signifie *silencieux, celui que l'on n'entend pas*.

(5) Monceau supérieur.

(6) Monts du bout de l'eau.

Good-Enough (1) et Grifford (2), m'ont paru avoir de 4 000 à 5 000 pieds. Peut-être en ont-ils davantage. Quoi qu'il en soit, vous aurez dû déjà remarquer, messieurs, que les montagnes de l'extrémité septentrionale de l'Amérique ne présentent par une grande élévation et ne mériteraient guère que le nom de *collines* à côté de nos pics des Alpes et des Pyrénées.

Nous avons suivi le système des Laurentides jusque sur les bords de la rivière Doobaunt, à l'est du grand lac des Esclaves; de ce point, et après s'être rencontré avec le quatrième chaînon dit *des Caribous*, il se dirige vers la presqu'île de Booth, en formant la vallée de la grande rivière de Back. Ses contreforts granitiques se prolongent jusque sur les bords orientaux du grand lac des Esclaves.

Avant de quitter les bords du Mackenzie, je ne dois pas omettre de vous parler de ses postes de traite. Nous avons vu que le district d'Athabaskaw en possède huit, plus quatre résidences de Missionnaires français. Le district Mackenzie compte onze postes, huit résidences de Missionnaires catholiques et un de Missionnaires anglicans. Sur le grand lac des Esclaves, nous avons visité les forts Résolution (mission Saint-Joseph), Raë (mission Saint-Michel), et Hay-River (mission Sainte-Anne). Le long du Mackenzie nous trouvons d'abord au lieu dit *le Rapide*, la résidence épiscopale sous le titre de *la Divine Providence*, auprès de laquelle fut transporté en 1867 le fort Big-Island, qui prit alors le nom de *fort Providence*. Au confluent de la rivière des Liards est situé le fort Simpson, chef-lieu du district, non loin duquel s'élève l'unique résidence de ministres anglicans, qui se trouve dans le *Far-north* depuis la rivière des Anglais. Le troisième poste

(1) *Tœvi-taro*, montagne des chèvres.
(2) *Tchi-kwazjen*, rochers noirs.

est le fort Norman. Après avoir changé de place quatre fois entre le 64e et le 65e degré parallèle, il fut transporté à côté des ruines du fort Franklin (grand lac des Ours) en 1862. De ce point, il est retourné au Mackenzie dix ans après. Il est maintenant établi au confluent de la *Télini-dié*, à 271 milles du fort Simpson, par 64°55′37″ et 125 degrés de longitude. — Mission de Sainte-Thérèse sur les bords du grand lac des Ours.

Le fort Good-Hope est le dernier poste établi sur le Mackenzie. — Mission Notre-Dame de Bonne-Espérance. D'abord construit sous 67°28′21″, il fut emporté par les eaux, et transporté sous 66°20′ longitude, 128°31′ ouest de Greenwich et bâti sur l'île Manitou. Devenu une seconde fois la proie des eaux en 1836, on le réédifia sur la terre ferme, en face de l'île susdite. C'est encore là qu'il se trouve aujourd'hui.

Le long de la rivière des Liards et de son confluent la rivière Castor s'élèvent les deux forts des Liards et Nelson. A côté du premier est située la résidence française de Saint-Raphaël. Enfin, le long de la Peel, on trouve le fort Mac-Pherson (69°16′), et dans les montagnes Rocheuses le fort La Pierre's-House. Les anglicans ont un ministre dans ces parages, mais il n'y a point de résidence fixe ni de maison bâtie. Les Missionnaires catholiques ont une chapelle à l'embouchure de la petite rivière Rouge, à la sortie des remparts du *Narrow*.

Les rives du *Naotcha*, quoique souvent fort pittoresques, ne présentent pourtant pas un aspect enchanteur. Leur végétation est malingre, rare-plantée, peu riche en espèces, et accuse un sol rocailleux et glacé. Les lichens et les mousses y remplacent le gazon. Le sapin blanc ou épinette, le bouleau à pirogues, le tremble, l'aune et les saules forment toutes les essences de ses bois; encore ne faut-il pas pénétrer bien loin dans l'Est, pour ne trouver

plus que des sapins de steppes dits *épinettes de Mashkeg*, arbres rachitiques et cacochymes qui ne dépassent pas 20 pieds de hauteur et n'en ont souvent que 6. Le pin rouge de Bank, appelé *cyprès* par les Canadiens, se montre jusqu'au 63e de latitude; mais là il s'arrête à tout jamais. On ne le rencontre plus au-delà de la montagne *Chiw-kolla*. Le peuplier-liard se voit jusqu'au déversoir du lac des Ours, plus loin il ne mérite pas le nom d'*arbre*. Le bouleau et le sapin disparaissent sous 68° 30'; mais les saules descendent le long du delta du Mackenzie et peuplent les bords de la Peel. Les steppes ne nourrissent pas d'autre végétation que les lichens des genres *Cetraria* et *Cenomice*, appelés ici *pain de Caribou;* les *cornicularia* et *gyrophora* ou tripes de roche, dont use l'Indien en temps de famine; les bruyères à baies, le thé du Labrador, et l'*andromeda tetragona*. Cette dernière est la providence des Indiens et des voyageurs, dans une contrée où l'on ne rencontre point de bois de chauffage. Ses petites tiges rampantes ont la propriété de prendre feu et de brûler aussi bien vertes que sèches, et même lorsqu'elles sont trempées de pluie ou tout humides d'eau de neige. Cependant, il n'y a que les steppes du littoral et les montagnes Rocheuses qui produisent l'*andromède;* je ne l'ai point trouvée dans les steppes inférieurs au 67e degré de latitude, non plus que dans les vastes *tundras* qui s'étendent du lac des Esclaves au lac des Ours, à l'est de la chaîne qui longe la rive droite du Mackenzie ni du lac des Ours au lac Colville en suivant *Ti-della*.

Quoi qu'en puissent dire certains utopistes, le district de Mackenzie ne se prêtera jamais à la colonisation. On n'y trouve de terres arables que le long de l'affluent des Liards, dans quelques îles de limon, telles que celle sur laquelle est situé le fort Simpson, et enfin d'ici delà le long de ses rivages jusqu'à la limite du 62e degré latitude

nord. Au delà le sol ne défraye pas le colon de ses labeurs et ne produit plus que des navets. Mais à la Providence, au fort Simpson, le long de la rivière des Liards, on récolte non-seulement d'excellentes pommes de terre et autres légumes, mais encore des céréales. Le blé y parvient même à maturité dans les années favorables.

La faune du Mackenzie est absolument la même que celle du grand lac des Esclaves.

IV. — LE GRAND LAC DES OURS ET SA VALLÉE.

Le grand lac des Ours (1) est plus considérable que le grand lac des Esclaves par le volume de ses eaux, sinon par ses dimensions; toutefois il mesure, d'après Franklin, 150 milles géographiques du nord-est au sud-ouest et 120 du nord-nord-ouest au sud-sud-est. Il est composé de cinq baies vastes et profondes: la baie Dease au nord-est, la baie Smith au nord-ouest, la baie Mac-Tavish au sud-est, celle de Mac-Vicar au sud et la baie Keith à l'ouest. Les eaux de ce lac sont froides, limpides comme le cristal et si profondes, que la relation de Franklin assure que quarante brasses de ligne n'ont pu en trouver le fond à l'entrée de la baie Mac-Tavish. Cette baie et celle de Smith sont restées fort peu connues par les explorateurs arctiques.

Couvert depuis le mois d'octobre jusqu'à la mi-juillet d'une glace dont l'épaisseur varie entre 7 et 10 pieds (2); bordé d'un côté par des steppes immenses, au milieu desquels le rayon visuel décrit de perpétuelles circonféren-

(1) En *dénè, Sa-tchô-t'ué* (ours grand-lac); les Canadiens et les métis le nomment grand lac d'Ours; c'est ainsi qu'il est connu dans tout le Nord-Ouest.

(2) Elle en a bien 12 au large.

ces, de l'autre par des rochers granitiques qui forment le fond de son excavation ; balayé par les terribles tourmentes du *Kama-tsan* qui enfouissent littéralement les habitations de son seul poste de traite sous des bordées d'une neige impalpable et fine comme des cendres volcaniques; éloigné de tout centre de communication ; relégué au sommet du grand plateau central arctique et séquestré du Mackenzie par un déversoir qui n'est qu'un rapide fougueux et continu de 80 milles de long, le grand lac des Ours est le séjour le plus triste, le plus désolé, le plus aride qui se puisse trouver dans le district Mackenzie. Je n'en excepte toutefois que les steppes et les bouches du fleuve Anderson, qui réalisent tout ce qu'il y a de plus voisin de la mort et du tombeau. Ces déserts sont pourtant les réservoirs de la vie, la terre nourricière de ce vaste district, par l'incommensurable quantité de rennes qu'ils recèlent. Il n'est donc pas étonnant que l'homme les parcoure et y demeure même en hiver, ou plutôt en hiver surtout, car c'est alors le temps de la chasse par excellence. Mais nous devons avouer, nous hommes civilisés, que le lot que la divine Providence fit à ces malheureux indigènes, est bien peu digne d'envie. Eh bien, messieurs, vous le croirez ou non, on se fait à ce mode de vie, on y prend goût et, privé d'un tel pays et de tels compagnons, on peut en avoir la nostalgie.

La température du lac des Ours est plus rigoureuse que celle du Mackenzie, bien que le soleil n'y disparaisse jamais en hiver (du moins au fort Franklin). Comme j'y étais dépourvu de thermomètre, je ne pus comparer sa température à celle de Good-Hope, où je l'ai observée trois fois par jour durant huit hivers consécutifs; mais, d'après ce que nous en a dit Franklin, il est évident qu'elle est plus sévère. Durant l'hiver de 1826 il enregistra —52°2′, —37°5′ et —38°4′ Fahrenheit, ce qui ne donne pas moins

de —47 degrés, 49°30′ et —50 degrés et une fraction de froid en dessous de zéro, du thermomètre centigrade; or au fort Good-Hope le maximum du froid que j'ai noté est — 48 degrés au-dessous de zéro; mais au fort Anderson j'éprouvai —52 degrés et demi et —54 degrés centigrades, c'est-à-dire —62 degrés et —65°2′ Fahrenheit. Cependant, messieurs, je me trouvais en voyage et dus coucher à la belle étoile par cette température !

Le grand lac des Ours nourrit d'excellentes truites saumonées qui ne pèsent jamais moins de 15 ou 17 kilogrammes et atteignent jusqu'à 32 kilogrammes et demi. Le poisson qui y abonde le plus est le hareng (*clupea harrengus*). Avec cinq filets tendus vers la sortie de la *Télinidié* on y prenait jusqu'à 900 et 1000 harengs par jour. Avec le produit d'un seul filet j'avais au-delà du nécessaire et pouvais nourrir largement mes chiens de trait.

Chacune des vastes baies du grand lac des Ours est séparée de sa voisine par une presqu'île dont le centre est formé par une montagne. *Eta-tchinla* (1) divise la baie Dease de la baie Mac-Tavish, qui l'est de la baie Mac-Vicar par le *grand Steppe* (2). Celle-ci est séparée à son tour de la baie Keith par la montagne des Ours (3). Enfin la grande presqu'île *Eta-tchô*, que forment les trois montagnes des Petits-Poissons, du Sentier et du Petit-Steppe (4), sépare par trois journées de marche forcée les baies Keith et Smith. La hauteur de toutes ces montagnes varie entre 600 et 800 pieds anglais. Elles sont granitiques à l'est et au sud-est, calcaires ou siliceuses au sud-ouest, à l'ouest et au nord-ouest.

Le grand lac des Ours ne reçoit pas moins de trente-

(1) Cap de la fin de la forêt.
(2) *Kokkwin-tchô.*
(3) *Satchô-dji.*
(4) *L'ué-a-jyué*, *Kokké-na-gé* et *Kokkwin-tsélé.*

six cours d'eau, mais il n'a qu'un seul débouché : la *Télini-dié*, dont l'embouchure occupe 64° 55′ 37″ de latitude nord et le 125e degré de longitude ouest de Greenwich. On en franchit les 80 milles anglais de cours en dix heures de navigation, ce qui donne à ses eaux une vitesse commune de 8 milles à l'heure. Elle offre une descente très-dangereuse. La *Télini-dié*, ou *rivière du lac des Ours*, sort de la baie Keith. Chacune des autres baies reçoit à son extrémité quelque large cours d'eau, dont un seul est porté sur les cartes : la rivière Dease ou *T'a-tchéwé-tchô* (1), qui se jette au fond de la baie de ce nom. Les autres sont : la *Mink'a ul'é*, au fond de la baie Mac-Tavish, derrière l'île Richardson ; la *T'ié-nilinié*, ou rivière du Courant, à l'extrémité occidentale de la baie Mac-Vicar, et la rivière de l'Arc-Suspendu (2), au bout de la baie Smith.

Quant à la vallée du lac des Ours lui-même, elle est formée par des montagnes que nous connaissons déjà ; ce sont : la chaîne des *Tidéray*, au nord ; celle de *Tchanéttsu-chiw*, à l'ouest ; le long plateau *Ewi*, au sud, et la prolongation des *Monts-l'Osier*, à l'est. Ceux-ci le séparent de la rivière du Cuivre. On s'y rend du lac en deux ou trois journées de marche. La rivière des Peaux de lièvre appartient au bassin du lac des Ours, mais elle n'en sort pas ; sa source, le lac du Grand-Vent, en est séparée par un portage de quelques centaines de mètres.

Je considère le lac des Bois-Flottants comme un tributaire de la baie Smith, quoique non ostensiblement ; en effet ce lac n'a point de débouché apparent, mais à l'extrémité méridionale de la baie *L'ué-tchoni* on voit les eaux disparaître en tournoyant, preuve qu'il existe en ce lieu

(1) La grande queue de l'eau.
(2) *Int'in-ta-wét'on.*

l'orifice descendant d'un siphon qui doit se déverser dans la baie Smith.

Le fort Franklin, construit par les gens de ce grand explorateur en 1825, occupait 65° 11′ 50″ latitude nord et 123° 12′ 44″ longitude ouest. Il n'en existe plus que d'informes vestiges parmi lesquels il m'a été cependant facile de reconnaître onze foyers. Sur son emplacement s'élève maintenant mon cimetière indien. Ce lieu domine le lac d'environ 30 pieds anglais. La vue y plonge sur l'extrémité occidentale de la baie Keith, et sur les steppes attristants qui l'enserrent ; au loin elle découvre l'encolure osseuse du rocher Clarke, dont cinq jours de marche forcée nous séparent ; puis, revenant sur elle-même, elle se repose tristement sur ces ruines à peine reconnaissables et sur les tombes silencieuses qui l'entourent. Les souvenirs mélancoliques qui se lient au grand nom de Franklin et de ses vaillants compagnons donnaient pour moi à ce lieu un caractère tout particulier et très-instructif. J'aimais à y aller rêver, car ma cabane n'en était éloignée que de dix minutes. La gloire que cherchait Franklin, me disais-je, s'est changée en un deuil affreux ; et sa demeure elle-même a été transformée en un obscur cimetière ! *Sic transit gloria mundi !*

Je suis lassé, messieurs, de vous énumérer minutieusement chacun des cours d'eau et chacune des montagnes de cette vaste contrée, et vous devez en être encore plus fatigués que moi. Souffrez donc que j'abandonne à ma carte le soin de vous donner les noms de tous les affluents du lac des Ours, et permettez-moi de passer au bassin arctique de l'Anderson, qui va clore ce mémoire déjà si long et cependant si incomplet.

V. — L'ANDERSON ET LES DÉSERTS ARCTIQUES.

A deux journées de marche au nord du grand lac des Ours et surmontant le plateau *Kha-tié* (1), qui est un steppe immense à peine coupé de quelques bouquets de maigres sapins, s'élève la montagne de *Ti-déray*. Elle m'a paru avoir de 800 à 1 000 pieds au-dessus du steppe, lequel en a au moins 400 au-dessus de la baie Smith ; ce qui donne environ 1 600 pieds d'altitude à la montagne. C'est une muraille de rochers calcaires qui scintille au milieu de la brillante nuit de ces régions arctiques comme un bloc d'albâtre ou de marbre. On n'y voit pas un brin de végétation. Ce rempart naturel se replie au nord vers la mer Glaciale, et au sud-ouest vers l'extrémité de la baie Smith, en formant comme un S gigantesque qui lui a valu son nom indien de *terre-sinueuse*.

Cette montagne recèle la source des trois fleuves parallèles, la Roncière, Mac-Farlane et Anderson. Le premier : nommé *Kkray-ttô-niliné* (2) en peau de lièvre, prend naissance sur le versant oriental de *Ti-déray;* j'ai placé sa source vers le 120e degré de longitude approximativement. Sans former aucun lac ni aucun rapide, il se jette dans la baie Langton, qui s'ouvre elle-même dans la grande baie Franklin. Je ne suis pas allé jusqu'à son embouchure et n'ai pas descendu le plateau élevé qui domine la mer à distance. De ce point, l'océan Glacial est même rarement visible à cause des brumes épaisses qui en voilent fréquemment la surface et que les vents ou un soleil ardent peuvent seuls dissiper.

La rivière ou fleuve Mac-Farlane est plus considérable

(1) Terre des lièvres.
(2) Rivière de la pagaie de saule.

que le La Roncière ; elle est même plus large que l'Anderson, et son cours est plus direct et moins tortueux. Comme le précédent, la Mac-Farlane ne reçoit aucun tributaire; elle s'étend dans les steppes montagneux et stériles du littoral et n'est traversée que par les Peaux de lièvre qui y vont chasser le bœuf musqué et le renne. M. Mac-Farlane le premier l'a traversée plusieurs fois au-dessus du 69e degré parallèle, en s'y rendant par les lacs *Bedzitchô-l'at'adéronni* (1) et *Takkwén-dépaa* (2). Il donna au premier de ces bassins le nom de *lac du Rendez-vous*. La route que je suivis est celle des Peaux de lièvre. Elle est plus méridionale et passe par une succession de lacs très-profonds et fort poissonneux qui n'ont cependant aucun débouché apparent. D'après leur disposition en chapelet, je suppose, et telle est aussi l'opinion des sauvages, que leur cours est souterrain et qu'ils sont tributaires, les uns de l'Anderson et les autres de la Mac-Farlane.

Cette rivière forme par l'expansion de ses eaux à l'est du sentier indien, qui est en même temps une passe de rennes, deux larges bassins connus des Peaux de lièvre, sous le nom de *grand* et de *petit lac des Esquimaux*, preuve que les individus de cette nation remontent la Mac-Farlane jusque-là. En témoignage de ma gratitude et de mon respect pour M. Delesse, président du conseil central de la Société de géographie, j'ai donné à ces lacs le nom de cet honorable savant.

Inutile de répéter que toute la contrée située entre l'Anderson et la mer est granitique et parfaitement nue et stérile. Pourtant des amas arénacés ou crayeux peuvent être distingués çà et là.

D'après la relation de sir John Richardson, il est de

(1) Lac du détroit des rennes.
(2) Lac des gros Poissons-Blancs.

toute évidence que l'embouchure que le docteur prête sur sa carte et dans sa relation elle-même à sa *Begh'ula-téssé*, convient à la Mac-Farlane, dont le nom indien est *Énakhé-ttsié-niliné* (1). Par le fait il la doubla sans s'en douter entre l'île et cap Maitland et la baie d'Harrowby (2) ; or l'île Maitland est justement le delta de la Mac-Farlane, comme l'île Nicholson fait partie du delta de l'Anderson.

Quant à la coïncidence que le savant docteur tire de la présence de l'*Inconnu* ou saumon du Mackenzie dans cette rivière, et de ce que lui dirent les Peaux de lièvre touchant l'existence d'un grand cours d'eau nommé d'après le nom de ce poisson (3), il n'y a rien là qui puisse embarrasser le géographe ; car l'*Inconnu* abonde dans les trois fleuves dont nous parlons aussi bien que dans le bas Mackenzie.

La nature du sol de l'île Maitland, telle que l'a décrite Richardson, doit indiquer probablement celle de la chaîne *Chié-intsik*, dont cette île paraît être comme le prolongement.

L'Anderson ou *Sio-tchro-ondjigœ* (4) est formé par quatre branches principales qui arrosent ensemble une superficie de 23 040 milles carrés.

(1) Rivière du *Krayak* ou canot esquimau. J'ignore le nom que les Esquimaux eux-mêmes donnent à ce fleuve.

(2) *Arctic Searching Expedition*. Vol. Ier, chap. VIII.

(3) Je répète que ce nom n'est point *Béghula* en peau de lièvre, ni en loucheux, ni en esquimau. Autant aurait valu donner à ce poisson un nom iroquois ou algonquin, car *Béwu-llé* (sans dents) se dit de l'*inconnu* dans le dialecte des Chippewayans du lac Athabaskaw. Au grand lac des Esclaves on l'appelle *Sis*, les Peaux de lièvre le nomment *Sou*, les Loucheux *Sio*, les *Kátchô-ottiné Si*. Tous ces monosyllabes signifient : l'être qui n'a pas de nom, l'être inconnu. Encore une preuve de l'immigration, relativement récente, des *Dénè-dindjié* en Amérique. Les Esquimaux nomment l'*Inconnu* : *Tsirark*. Ce poisson ne remonte pas au delà du lac des Esclaves.

(4) Rivière des Gros-Inconnus, ou grande rivière des Inconnus.

1° La branche orientale conserve son nom de rivière des Gros-Inconnus. Elle est composée de deux chapelets de lacs poissonneux dont la source se trouve au pied de *Ti-déray*. Je l'ai placée approximativement par 121° 30′ de longitude ouest et un peu plus bas que le 68e degré parallèle. Ses bords sont très-fréquentés en été par les *Kha-tchô-ottiné* qui, tout en s'y livrant à la pêche, peuvent donner la chasse aux rennes dans les steppes. Il y a un peu de bois le long de ses rives.

2° Au lieu dit *L'at'a-dé"-a*, c'est-à-dire la Jonction, se jette la seconde source ou rivière des Ecluses-Blanches (1) qui sort du lac *Tcharlè-t'ué*, non loin du lac des Bois-Flottants, sous le 67e degré de latitude. Cette branche est plus considérable que la précédente et reçoit les eaux de plusieurs lacs, entre autres des lacs des Poissons-Blancs et des Gros-Poissons auquel j'ai donné le nom du savant M. Ch. Maunoir, secrétaire général de la Société de géographie, comme un faible témoignage de ma reconnaissance et de mon estime. Tous les petits affluents de cette branche sont très-fréquentés par les *Kha-tchô-ottiné* en été et en automne; le bois n'y est pas trop rare.

J'ai peine à admettre la possibilité d'un lac ayant plusieurs débouchés ou déversoirs. Nous voici pourtant en face du grand lac Colville, appelé aussi *le Grand-Lac*, dont je ne saurais m'expliquer autrement la déperdition des eaux. Toutefois je fais mes restrictions jusqu'à plus ample observation. Le Grand-Lac ou lac Colville alimente la troisième branche de l'Anderson, et d'après les Indiens il devrait aussi fournir à la rivière des Peaux de lièvre. Ce vaste bassin occupe un plateau culminant entre le grand lac des Ours et la mer Glaciale à sept journées de marche de Good-Hope. Sa longueur totale est de deux journées et

(1) *É-dekkralé*.

demie de chemin et il se divise en plusieurs baies profondes. Le niveau de ses eaux semble avoir considérablement baissé, car entre la lisière de la forêt et la limite actuelle des eaux s'étendent, comme sur les bords des lacs des Bois, Maunoir et des Ours, des steppes désolés parsemés de cailloux roulés: les îles assez étendues que l'on remarque à sa surface sont plates, entièrement arides, couvertes de cailloux roulés granitiques et autres de toutes dimensions ; elles ont justement la hauteur qui sépare le niveau des eaux de la lisière du bois. Le lac Colville se déverse dans l'Anderson par une série de lacs poissonneux qu'il serait trop long d'énumérer ici. Les principaux sont les lacs du Lichen-Blanc (1), des Gros-Caribous (2) et de la Passe ou lac Simpson.

Nonobstant ce déversoir, les Peaux de lièvre prétendent que les eaux du lac s'enfuient sous terre à son extrémité sud-est, où l'on peut voir sur ma carte une succession de petits lacs qui le séparent du lac du Courant (3). J'ai traversé le lac Colville dans plusieurs directions, mais je n'ai pas contrôlé ce fait, d'autant que je visitais ces lieux en hiver. Je laisse donc à la science le soin de discuter si l'existence d'un lac à deux déversoirs est possible.

Nous sommes arrivés dans une contrée bien intéressante par le grand nombre de gaves et de siphons qu'elle contient. N'aurions-nous pas dans ce fait une nouvelle preuve du soulèvement de toute la chaîne des *Ti-della* à une époque relativement récente ? C'est sous cette montagne et sous ses contre-forts que passent les déversoirs des lacs du Courant et des Brochets (4) tributaires de la

(1) *Tiso-kka-t'ué.*
(2) *Bedzi-tchô-til'ué.*
(3) *Néyé-inline*, il s'enfuit sous terre, ou courant souterrain.
(4) *Ontaé-t'ué.*

Peau de lièvre. Les lacs portés sur ma carte sous les noms de *Fwaokka* (1), *Bekké-ndu-gunlini* (2) et *Néyé-inline* (3) appartiennent aussi à ce système de cours d'eau souterrains. Plusieurs de ces lacs sont entièrement à sec et j'ai pu voir béante et gigantesque, contre l'une des parois de leur excavation transformée en vallon aride et parsemé de cailloux, l'ouverture en entonnoir qui a engouffré leurs eaux. Ne voyons-nous pas actuellement, dans ces contrées sauvages, un travail de la nature qui a cessé ailleurs ?

3° Le lac *T'unagotlini* (4), auquel j'ai donné le nom de *lac de Dick* en 1806, indique par son nom indien que le niveau de ses eaux éprouve des mouvements alternatifs de hausse et de baisse. Son déversoir, également souterrain, traverse la montagne *Ti-délla* et se jette dans la Peau de lièvre, en formant le large glacier *Naéyiné-kkwèni* (5), que j'ai souvent trouvé dégelé au mois de février. Il donne naissance à une rivière deux fois large comme la Seine. D'autres hivers j'ai vu ce glacier congelé, boursouflé, couvrant un vaste périmètre et s'élevant jusqu'au haut du tronc des sapins qu'il enveloppait ainsi de ses étreintes. Le lac de Dick est à six jours de marche de Good-Hope dans l'Est-Nord-Est et sur la voie que j'ai suivie plusieurs fois pour atteindre le lac des Ours (6).

(1) Rochers-plats.
(2) Sur lequel il y a une île.
(3) Courant sous terre.
(4) Lac de l'eau renaissante.
(5) Glacier fondant.
(6) Fait singulier : d'après les cartes, la position de la baie Smith, par rapport au fort Good-Hope actuel, est directement dans l'Est ; tandis que d'après la boussole je devais, pour atteindre cette baie, me diriger dans l'Est-Nord-Est, en tenant compte de la déclinaison. Je regrettais alors beaucoup de ne pas posséder un sextant, car la position de la baie Smith n'a jamais été relevée, puisqu'elle n'a jamais été entièrement explorée jusqu'ici. Dans le Mackenzie, notre conviction est que le rivage septentrional du grand lac des Ours est situé plus au nord que le fort Good-

4° La quatrième branche de l'Anderson est la ***Kfwè-t'a-tégé-t'ué-intliné*** (1), nommée *rivière Lockhart* par M. Mac-Farlane en 1859. Elle prend sa source dans le lac du même nom, plus connu au fort Good-Hope sous le nom de *lac de Laporte*. Les serviteurs de ce poste se rendent jusqu'à ce lac pour aller chercher des provisions de bouche. Il se trouve à cinq jours de Good-Hope et voisin des sources de la rivière des Poissons-Bleus (2), autre affluent de la Peau de lièvre. Un des principaux tributaires de la rivière Lockhart est la rivière Gaudet, dont les eaux sont minérales et impotables.

Je ménagerai vos oreilles, messieurs, en m'abstenant de répéter devant vous les noms des autres moindres affluents de ce cours d'eau et de l'Anderson. La rivière Lockhart a à peu près la largeur de la Seine, mais l'Anderson est deux ou trois fois plus large. Vers son embouchure il atteint 2 ou 3 milles de diamètre. Son cours est très-tortueux et ses rives ont un aspect désolé. Le bois y est fort rare et manque entièrement sous le 69° degré; mais sur les plateaux qui le dominent il n'attend pas cette limite pour disparaître. Les Esquimaux qui habitent les bords de l'Anderson jusqu'au confluent de la *Chié-intsik-nillén*, emploient dans leurs constructions le *bois de grèves*, c'est-à-dire les arbres charriés par les eaux et accumulés en grand nombre sur les rivages, les îles et les deltas de tous les fleuves tributaires de la mer Arctique.

L'Anderson nourrit d'excellents poissons, mais en assez médiocre quantité. On y trouve la perche fluviatile, que

Hope. De la baie Smith, pour atteindre le fort Franklin, sur la baie Keith, je me dirigeais toujours sur le soleil levant (du 4 au 15 mars), c'est-à-dire dans le Sud-Sud-Est et non dans le Sud-Sud-Ouest comme le porte la carte.

(1) Rivière du lac Supérieur, situé parmi les montagnes.

(2) *Ttaé-niliné*.

Richardson a dit quelque part ne pas dépasser le lac des Esclaves.

Le fort du même nom, qui fut construit en 1859 sur ce fleuve, pour la traite des fourrures avec les Esquimaux, a été abandonné en 1866. Je l'ai placé sur ma carte sous 68° 30′ de latitude nord, par respect pour la mémoire de sir J. Richardson, à qui on demanda sa position approximative. Comme le savant docteur n'était jamais allé au fort Anderson, et qu'il ignorait même la position et la direction du cours de la rivière de ce nom, il ne put qu'indiquer la position probable de ce poste; mais je le crois situé plus au nord, car il est à huit journées de marche de Good-Hope; or, comme en quatre jours et demi j'ai franchi, par la voie des lacs Faraud et Pie IX, les 160 milles anglais qui séparent le fort Good-Hope du fort Norman, en droite ligne, je pense qu'il doit bien y avoir près de deux fois cette distance entre Good-Hope et le fort Anderson.

Le *Sio-tchrô-ondjig* est nommé par les Esquimaux *Kraktsitor-méork* et *Tawara-Krénertor*, ou le conduit du tabac. J'ignore ce que signifie le nom de *Tchizaréni* que j'entendis appliquer à ce cours d'eau, lors de mon premier voyage, en 1863. Je dois le retirer comme n'étant pas de pure provenance esquimaude.

Puisque nous en sommes aux Esquimaux, nous allons finir ce chapitre par quelques éclaircissements relatifs au grand lac qui porte leur nom.

Dans le rapport du docteur Richardson qui fait partie de la relation du deuxième voyage *overland* de sir J. Franklin, on trouve la description d'un grand et problématique lac, dit des *Esquimaux*, auquel on prête des proportions colossales. D'après les indications de l'interprète Loucheux de l'expédition, ce lac paradoxal devait s'étendre de l'embouchure du Mackenzie à celle de l'An-

derson, c'est-à-dire sur une étendue de près de 115 milles géographiques (1). Et ce lac d'eau douce était dit communiquer non-seulement avec ces deux fleuves, mais compter plusieurs ouvertures dans la mer Glaciale, sans que ses eaux perdissent cependant rien de leur douceur. Sur ce témoignage infirme, les cartes portent encore en pointillé le grand lac des Esquimaux.

Vingt-deux ans après, c'est-à-dire en août 1848, sir J. Richardson crut devoir retirer ce qu'il avait avancé en 1826, sur la foi de son interprète, touchant ce lac problématique. Il insinua donc que les Indiens entendaient probablement par ce lac la mer elle-même ou le canal de la baie Liverpool (2). Il ne lui vint pas à la pensée qu'il pouvait avoir mal compris son interprète. Or tel fut pourtant le cas.

M. Mac-Farlane, officier du fort Good-Hope, avait connaissance par les Esquimaux de l'existence d'un canal marin navigable qui unit les bouches de l'Anderson à celles du Mackenzie. Si les Esquimaux avaient été une nation aussi honnête et aussi paisible que les *Dènè-dindjié*, c'est par ce canal que la Compagnie de la baie d'Hudson aurait alimenté le fort Anderson. Je crois que le gentilhomme que je viens de nommer pénétra dans le canal des Esquimaux ; je n'oserais cependant l'affirmer. Lors de mon séjour à l'embouchure de l'Anderson, je m'assurai de son existence. Les *Innoït* ou *Tchiglit* me dirent que, par cette voie, ils ne mettaient pas plus de dix jours pour se rendre au Mackenzie ; en quoi je pense qu'ils diminuèrent à dessein la distance, afin

(1) Cet interprète, nommé Baptiste Boucher, est un métis français. Il existe encore et a habité tour à tour les forts Good-Hope, Youkon, la Pierre et Mac-Pherson. Son épouse est une Indienne *Dindjié*, mais je crois qu'il est lui-même de provenance *crise*.

(2) *Arctic Searching Expedition*. Vol. Ier, chap. VIII, p. 250.

de porter la Compagnie à s'y risquer en bateau.

Ce canal ou *Ikaratsark* a plusieurs ouvertures sur la mer. Richardson lui-même remarque qu'il lui sembla apercevoir un courant dans la passe de Copland-Hutchinson (1); et, par le fait, l'étendue d'eau qu'il aperçut dans cette direction, du haut d'un monticule, ne devait pas être autre chose que cette passe elle-même, au lieu où elle communique avec le canal des Esquimaux, en face d'une large rivière qui vient du sud et à laquelle j'ai donné le nom de *Wiseman*. Mais je ne l'ai point reconnue. Le canal reçoit aussi une des branches de l'Anderson nommée *L'ètlen-nillen* (2) en dindjié, et plusieurs autres cours d'eau de moindre importance, que je n'y ai point portés, faute de les avoir vus. Mais son affluent, sans contredit le plus considérable, est la *Natowdja*, qui y déverse, par un courant fort direct, les eaux du grand lac des Esquimaux. Ayant été à même de rectifier en 1869 les incertitudes de la carte à l'égard du lac, voici ce que je puis en dire :

Vers 68° 30′ de latitude nord, dans la branche orientale du Mackenzie, appelée *Natron* (3) par les Esquimaux, sort une petite rivière qui est le débouché d'un lac d'environ 6 à 8 milles de long, appelé *K'wi-ka-djiltchit-wæn*, du nom de la montagne qui occupe ses bords et qui appartient à la chaîne des monts Cariboux. Du Mackenzie, on atteint l'extrémité du lac en une journée. Je lui ai donné le nom de M. Onion, officier de la Compagnie de la baie d'Hudson, parce que, en 1858 ou 1859, ce gentleman se transporta jusqu'à l'embouchure de la rivière qui en

(1) *Arctic Searching Expedition*. Vol. 1er, chap VIII, p. 248.

(2) Rivière du bout de la terre.

(3) Les Esquimaux ne conservent le nom de *fleuve* qu'à la branche occidentale, qu'ils nomment en conséquence *Kuvik*, c'est-à-dire grande rivière.

sort, dans le but de faire choix d'un terrain propre à l'érection d'un fort. L'entreprise n'aboutit pas. Par un portage d'une autre journée de marche et qui traverse ou contourne, suivant la saison, cinq lagunes d'eau douce, on parvient au fleuve *Natowdja*, qui vient du sud. Ce cours d'eau entre dans le grand lac des Esquimaux (1) par le sud-ouest, le traverse en entier et sort par son extrémité septentrionale, pour se diriger vers le nord-ouest, à l'entrée du canal des Esquimaux, dans lequel il se jette.

La chaîne des monts *O''yin* qui entoure le lac à l'est et au nord, borde aussi la rivière à distance. A partir du lac, ce cours d'eau n'a guère plus de 30 milles géographiques, et le lac lui-même a trois journées de traversée, ce qui lui donne à peu près la même dimension.

A l'embouchure de la *Natowdja* se pressent en troupes les marsouins (kraléalut) et les phoques (natseït), auxquels les Tchiglit ou Esquimaux de la mer Glaciale viennent donner la chasse à la fin de juillet. A l'issue de cette chasse ou pêche au javelot, toutes les bandes esquimaudes se réunissent au village de *Tchénérark* (2), pour y festiver, y tenir leurs assemblées sacrées et y préparer la chair et les peaux des animaux tués à la chasse.

Il est donc nécessaire de faire disparaître des cartes les pointillés qui y indiquent les dimensions probables du lac des Esquimaux, pour en remplacer le tracé septentrional par un canal et donner au lac lui-même des proportions plus humbles.

La contrée qui entoure le lac *Sitidji-vœn* ou des Esqui-

(1) En loucheux, *Sitidji-vœn*, lac de Sitidji. J'ignore son nom esquimau, et je doute que les Innoït s'y aventurent. Les Loucheux, au contraire, chassent sur ses bords le renne des déserts et y font la pêche de l'Inconnu.

(2) La fabrique. Esq.

maux est entièrement stérile, sauf quant à la production des cryptogames et de quelques bruyères, telles que l'*empetrum*, l'*andromeda tetragona*, etc.

Les Esquimaux comparent les quatre bouches du Mackenzie (qu'ils nomment *Arréov-aluk*) (1) aux doigts de la main (2), et nomment *Kublu-oyark*, ou le pouce, le canal qui sépare l'île Richard (*Tu-nunark*) (3) de la terre ferme. A ce canal fait immédiatement suite le canal des Esquimaux; mais ce dernier ne garde pas le même nom. C'est évidemment à l'entrée du canal Kublu-oyark et par les Esquimaux du village *Tchénérark* que Franklin fut assailli et pillé en 1825.

Voilà donc, messieurs, le lac des Esquimaux, jusqu'ici problématique et en question, réduit à ses dimensions réelles et replacé sous les lois que la nature a imposées aux expansions d'eau douce.

CHAPITRE IV

Etat physique, climatologique et commercial du Mackenzie.

Il me vient à la pensée, messieurs, que, par les pages qui précèdent, vous devez considérer le séjour du bassin arctique et de tout l'Athabaskaw-Mackenzie comme bien peu enviable, disons mieux, comme intolérable.

(1) Comme qui dirait la grande rivière des Baleines.

(2) Les Esquimaux ne sont pas les seuls à assimiler les affluents des grands cours d'eau aux doigts de la main, les *Dénè-dindjié*, quoique appartenant à une autre famille, en usent également ainsi; petite rivière se dit *roë* en peau de lièvre, et les doigts de la main ou du pied s'appellent *inla-roë*, *ékhé-roë*.

(3) Terre des Rennes.

Je dois avouer que, au point de vue où vous vous placez peut-être et par la comparaison que vous devez en faire avec notre belle patrie, vous êtes parfaitement dans le vrai. Oh ! qu'il est triste, qu'il est morte! l'aspect des steppes arctiques; qu'elle est lugubre la forêt qui les sépare des prairies de l'Ouest; qu'elles sont mornes et silencieuses ces vertes savanes elles-mêmes, si nous rapprochons steppes, forêts et savanes de nos riantes campagnes, couvertes de pampres et de moissons, de nos vergers dans lesquels se pressent les dons de Pomone; si nous les comparons aux jardins et aux parcs de nos villas, aux splendeurs de nos cités, enfin à la France entière! Pour éprouver le bienfait de la santé, il faut avoir passé par les douleurs et les péripéties d'un mal long et opiniâtre; eh bien, messieurs, pour que vous puissiez comprendre la félicité d'un Européen et surtout d'un habitant de notre belle patrie, il faudrait que vous eussiez vécu de longues années de la vie souffreteuse, tourmentée et misérable du coureur de bois, de la vie du trappeur et du chasseur peau-rouge, du cavalier des prairies ou du farouche Esquimau.

Mais, messieurs, pour bien juger le pays que j'ai essayé de vous décrire, il faut nous défendre toute comparaison, il faut faire abstraction du milieu où nous sommes et ne point considérer l'heureuse contrée qui nous vit naître comme la seule norme du bon et du beau en fait de patries. Si, nous dégageant de ces préjugés, nous examinons les contrées polaires et leurs habitants, relativement au milieu où Dieu les a placés, et à la fin pour laquelle il les a créés, nous les trouverons admirablement coordonnés. A ce point de vue, je dis que le climat, le ciel et les terres arctiques ont des qualités *sui generis* qu'en vain nous chercherions ailleurs; des beautés qui émeuvent et auxquelles vous ne seriez point insensibles, des splendeurs

qui, si j'étais poëte, me feraient trouver des accents autres que ces froides paroles, pour les raconter et les célébrer.

Sans parler de la nécessité des grands glaciers du pôle comme condensateurs de l'exubérante humidité du globe et en même temps comme le réfrigérant du grand alambic équatorial, la zone torride, n'avons-nous pas cent merveilles à admirer sous ces climats et dans ces terres si voisines du pôle arctique?

Si nous élevons nos regards vers l'Ourse glacée qui tourne sans cesse au-dessus de nos têtes comme sur un pivot, notre œil ravi est ébloui du spectacle sublime et multiforme que le magnétisme terrestre, en connexion avec les forces électro-dynamiques, produit dans l'éther assombri par la nuit. Brillante couronne terrestre ou aigrettes innombrables, semblables aux feux de Saint-Elme se jouant à la cime des mâts ; zones d'or capricieusement ondulées, ou bien serpents livides aux reflets métalliques et chatoyants qui glissent silencieusement et avec un éclat toujours nouveau dans les profondeurs des espaces; arcs-en-ciel concentriques et immobiles ou bien aurores aux mille rayons rutilants et irisés; coupoles splendides et diaphanes illuminant le ciel entier et tamisant toutefois la lumière sidérale ou bien nuées sanglantes et lugubres dans leur immobilité ; bandes polaires longues et blanches s'étendant en droite ligne d'un bout à l'autre de l'horizon, comme une route de nacre tracée dans le sombre azur pour le char de Phébé, ou bien frêles et incertaines nébulosités suspendues comme un voile de gaze à des hauteurs incommensurables : la lumière arctique, protée aérien, revêt toutes ces formes, réjouit l'œil de tous ces feux, se prête à toutes ces combinaisons merveilleuses. Le divin créateur pouvait-il se montrer artiste plus habile en même temps que physicien plus consommé? Ainsi il

charme nos regards, tout en éclairant nos pas et en veillant à l'équilibre du monde.

L'aurore boréale s'évanouit-elle, la lune radieuse demeure, une lune qui ignore son coucher, comme le Lucifer dont parlent les saints livres, une lune qui transforme en jours les longues nuits du solstice d'hiver. Tantôt elle s'entoure de halos et de couronnes lumineuses, tantôt elle se multiplie par le mirage de la parasélène. Vous représentez-vous ces nuits si calmes, si silencieuses, que les battements de votre cœur deviennent perceptibles ; si froides, que les arbres de la forêt éclatent et se fendent sous leur impression et que l'haleine produit, en s'exhalant à travers l'air dense, un bruissement semblable à celui d'une verge d'acier que l'on agite ; vous les figurez-vous, messieurs, embellies par la décoration fantastique que forme la lumière en se jouant à travers les frimas dont la végétation endormie est revêtue et que la pierre a aussi acceptés? Pyramides de cristal, lustres éblouissants suspendus sur nos têtes, prismes, gemmes de toutes sortes brillant de mille feux, colonnes d'albâtre, stalactites et stalagmites à l'aspect saccharin et vitreux, entremêlés de guipures et de festons, de dentelles et de découpures d'un duvet immaculé ; arcades, clochetons, pendentifs, pinacles, toute une architecture de neige et de glace, je me trompe, d'escarboucles et de pierres précieuses, que la lune caresse de ses rayons mystérieux.

En vérité, le voyageur qui erre dans ces bocages cristallisés, se demande alors s'il est bien encore une créature en chair et en os ou s'il n'a pas émigré dans le pays des fées et des songes.

Quelquefois, au milieu de ces belles nuits, un éclair subit et sans détonation vous tire de votre rêverie et vous annonce la fin d'une aurore boréale, d'un orage magnétique dont le foyer est placé en dehors de votre vue; ou

bien des grondements semblables à ceux du tonnerre vous avertissent du voisinage d'un lac dont les sources font dilater la glace. Entendez-vous cette conversation, cette note mélancolique et plaintive du sauvage? Percevez-vous ce craquement des raquettes sur la neige gelée, ce tintement de clochettes à chiens, ces claquements de fouet qui se répercutent sous la voûte des bois ou rebondissent sur la surface des lacs comme des coups de feu? Vous pensez que c'est là, tout près de vous, que ces bruits retentissent. Bien! attendez, les instants et les heures se passeront avant que vous ayez vu arriver les mystérieux voyageurs dont une lieue ou deux vous séparaient. Et cependant, un coup de fusil tiré à vos côtés n'a pas plus ébranlé l'atmosphère, que si vous eussiez brisé une noix avec un casse-noisette.

Mais les longues nuits du solstice d'hiver, ces nuits de vingt heures, se sont enfuies dans l'Ouest et l'Esquimau a salué par ses chants et ses danses la réapparition de l'étoile du jour, après une absence de deux mois. Alors peu à peu la scène change et de nouveaux spectacles sont donnés à l'homme. Ici c'est le phénomène du mirage avec ses illusions, ses fantômes de rivages, ses montagnes renversées, ses arbres qui marchent, ses collines qui se poursuivent, ses dislocations de paysage, ses fantasmagories kaléidoscopiques. Là c'est la radieuse parhélie, tantôt segmentaire, tantôt équipolée; le plus souvent avec deux ou trois faux soleils, quelquefois avec quatre, huit et même seize spectres lumineux, qui deviennent le centre d'autant de vastes circonférences; parfois même, mais rarement, horizontale au lieu d'être verticale, elle entoure le spectateur d'une multitude d'images solaires et le transporte comme sous un dôme dont le pourtour serait illuminé par des lanternes vénitiennes.

Ce froid intense, plus terrible que le loup blanc des

steppes, que l'ours gris des montagnes; ce froid qui saisit sa victime à son insu, instantanément, mortellement; ce froid a sa nécessité, son utilité, ses curiosités bizarres. Il vivifie, active et purifie le sang, il ravive les forces, il décuple l'énergie vitale, il aiguise l'appétit, il favorise les fonctions de l'estomac et le rend le meilleur des calorifères, il endort la douleur, arrête l'hémorragie, prolonge la vie, et, si tant est qu'il nous frappe, c'est en nous envoyant le sommeil, et il nous donne la mort au milieu de rêves dorés. Ce froid intense si sec, si pur, suspend la putréfaction, détruit les miasmes, assainit l'air et en augmente la densité; il purifie l'eau douce, distille les eaux amères de la mer et les rend potables, il transforme en cristaux le lait, le vin et les liqueurs, il remplace le sel dans les viandes, la cuisson dans les fruits dont il fait des conserves économiques et durables; il rend comestibles la viande et le suif crus; il dessèche et étanche les lagunes, arrête le cours des maladies, il favorise l'évaporation et la disparition des neiges et des glaces elles-mêmes, et révèle au chasseur la présence du renne en entourant celui-ci de brouillards.

Trouvez à la chaleur et à l'humidité autant de propriétés.

Mais le froid a ses bizarreries, ses curiosités dont la science fait son profit. Sous ses étreintes, la concentration de l'électricité statique, dans les corps mauvais conducteurs qu'il isole, se développe au moindre frottement, par une simple pression, par un attouchement. La soie, le duvet, les plumes s'attachent à vos doigts comme s'ils étaient enduits de glu; les copeaux de la planche que vous rabotez adhèrent à votre instrument; la feuille de papier, que vous avez nettoyée avec la gomme-grattoir, se précipite sur la main que vous lui présentez comme la paille sur l'ambre échauffé. Si vous faites votre toilette devant une fenêtre, une glace, votre chevelure, au lieu de

se courber sous le peigne, s'ébouriffe, se hérisse et s'agite avec des crépitations, comme si votre tête eût été transformée durant votre sommeil en celle de Méduse. Machine électrique vivante, vous ne pouvez vous revêtir de vos pelleteries, vous étendre dans vos robes de fourrures ou même dans une simple couverture de laine, sans faire jaillir de ces peaux et de cette laine, sous vos mains, sous votre corps un véritable feu d'artifice accompagné de petillements. Et ces jeux de la nature se reproduisent chaque jour et à tout instant.

Nouvelles merveilles : ce froid qui congèle les insectes, les mouches, les taons, les cousins au point de les rendre fragiles comme du verre; qui transforme en dures pierres les grenouilles dans leurs marais et les poissons hors de l'eau, ce froid ne saurait leur donner la mort. Avec le dégel, mouches et maringouins de ressusciter, grenouilles de sauter et poissons de frétiller; mais soumettez-vous ces êtres à la gelée une seconde fois, c'en est fait, la vie les abandonne à jamais.

Vous traversez une contrée sans bois, un désert aride. Comment vous garantirez-vous de ce froid glacial? comment échapperez-vous à la mort? Creusez un trou dans la neige, glissez-vous sous ce blanc linceul, ramenez-le au-dessus de vous, et l'élément qui devait causer votre trépas devient l'instrument de votre salut. Sain et sauf sous ce revêtement de frimas, vous conservez votre chaleur naturelle et verrez le jour du lendemain.

De qui l'Indien a-t-il appris ce secret? serait-ce de la blanche gelinotte, du lièvre arctique, du ptarmigan tiqueté? Le glouton ne lui aurait-il pas enseigné aussi à conserver les viandes chaudes et le sang des animaux liquide en les ensevelissant sous la neige amoncelée? Le rat musqué n'aurait-il pas montré à l'Esquimau le secret de la vie sous la zone arctique en construisant sur la glace des lacs au-dessus

de son soupirail, un dôme de boue et de neige qui en met l'humide élément à l'abri de la gelée?

Ai-je fini? Non, messieurs ; je ne pourrais taire d'autres avantages de la glace et de la neige, et cette variété de formes qu'elles revêtent. La glace, tour à tour efflorescences capricieuses, papillons à la surface des lacs, dessins dendritiques, arborescences; puis nappes immobiles, banquises épaisses, stratifications, soulèvements, cônes, monticules, grottes et dômes enchaînés; la glace, qui au printemps se laisse cliver par les zéphyrs en aiguilles minces et déliées; pénétrer par la frêle tige d'une algue, d'une conferve qui vient fleurir à sa surface; traverser par la feuille que le vent y a déposée, par la plume échappée à l'oiseau; et la plante aquatique, la feuille, la plume tombée deviennent les puissants engins qui entament, perforent, creusent et disloquent ces 10 pieds de croûte durcie qui semblaient devoir affronter les ardeurs du soleil de juillet ; la glace, qui abrége toutes les distances en jetant des ponts sur tous les lacs et sur tous les cours d'eau ; la glace, qui fait cesser l'incarcération du colon et de l'Indien en leur permettant de se transporter en traîneau partout où il leur plaît.

Et la neige, ce duvet protecteur qui descend du ciel chaque année pour le plus grand bonheur de l'habitant des steppes et des forêts, n'ai-je rien à en dire ? Avec elle renaît l'abondance au sein de la cabane conique du Peau-Rouge aussi bien que dans le terrier de l'Esquimau. Le renne revient avec la neige des îles et du littoral de l'Océan, il s'enferme dans les bois et tombe sous les coups du chasseur. La neige permet à l'Indien d'approcher sans bruit du gigantesque orignal, de suivre la piste de tous les animaux, de se rendre compte des gîtes des bêtes à fourrure, enfin d'aller dénicher l'ours jusque dans sa bauge. La neige, c'est l'abondance dans le camp et dans le fort,

c'est la richesse du sauvage et du *traiteur* de pelleteries ; car la neige donne aux carnassiers comme aux ruminants, aux rongeurs comme aux vermiformes, ce duvet épais et soyeux qui se montre sous le poil long, et dont ils sont dépourvus en été.

A l'utilité la Providence a joint la beauté. Quelle diversité de formes et d'aspects dans cet élément ! L'Indien, avec la richesse d'expressions propre à son langage, distingue jusqu'à quinze variétés de neige, toutes caractérisées par leur nom spécifique : neige française et neige folle, neige gelée et neige poudrante, neige qui distille et neige qui adhère, neige granuleuse, cristallisée comme du sel, et neige durcie en moellons, comme de la glace, neige étoilée, aux formes géométriques et variées (1), et neige prismatique, créatrice des météores solaires, neige du printemps et neige d'automne, neige tombante et neige tombée, etc.

Si l'hiver est le temps de l'abondance et de la richesse pour l'indigène et pour l'Européen, il est aussi l'époque du travail, de la chasse et de la pêche, des voyages et de la préparation des précieuses pelleteries. L'Indien travaille, mange et dort, et il ne chante guère. Mais, lorsque la végétation, réveillée après un hiver de neuf mois, a obéi à la magique et prompte transformation d'un printemps de huit jours ; lorsqu'un soleil chaud, quoique oblique, change en un jour de cinq mois les longues nuits po-

(1) La neige étoilée ou géométrique (*érawi, ékwèli* des Peaux de lièvre, *atærè* des Loucheux, *kranirk* des Esquimaux) se produit par un temps clair, mais légèrement brumeux ; elle est toujours accompagnée d'un froid pénétrant, tandis que la neige prismatique, qui produit la parhélie, a lieu par un temps plus doux ; au reste, l'une et l'autre tombent d'un ciel pur, sans voiler le soleil ni les étoiles, et ne sont que le fruit d'une condensation atmosphérique. Mais d'où vient la multiplicité de leurs formes ? c'est ce que je ne dirai pas. La neige étoilée cristallise toujours en hexagones, mais les figures qu'elle produit varient avec la latitude.

laires ; lorsque des nuées de gibier emplumé accourent par colonnes pressées et bifurquées vers les plages arctiques : alors l'Indien retrouve sa gaieté, sa joie et ses chants ; alors il renverse l'ordre du temps, et après avoir dansé et folâtré durant la période que nous appelons improprement *nuit*, il dort au soleil comme un lézard, pendant celle que nous nommons *jour*.

Mais descendons de l'admiration à la simple narration. Aussi bien, ma plume, ne fais-tu pas ici une épopée? et il est grand temps que tu te reposes.

Tout le commerce de l'Athabaskaw-Mackenzie est entre les mains de l'Honorable Compagnie de la baie d'Hudson. Par sa position dans le pays, par ses richesses, par son ascendant sur les sauvages qu'elle traite fort paternellement ; par les difficultés naturelles des lieux et les dépenses exorbitantes qu'entraîne le commerce avec ces plages lointaines, la Compagnie d'Hudson y jouit d'un monopole de fait, sinon de droit ; mais elle se montre débonnaire envers tout commerçant qui pénètre dans la contrée. Il est difficile qu'on l'y supplante jamais, et ceux qui, comme nos métis français de Manitoba, ont été soustraits par la force des événements à son influence, en sont réduits à regretter maintenant le temps où ils mangeaient librement leur pain à la rivière Rouge sous le puissant, mais généreux patronage de l'Honorable Compagnie.

Le commerce de l'Athabaskaw-Mackenzie est exclusivement borné aux pelleteries. Ces fourrures sont celles du castor, des ours noir, jaune, gris et blanc, des renards de toutes couleurs, jaune, blanc, noir, croisé bleu et argenté ; du lynx, des martres, du vison, de la loutre, des loups blanc, gris et noir, du glouton ou carcajou, du pékan, de l'hermine, du bœuf musqué, du morse et des phoques soyeux et marbré, de l'ondatra ou rat musqué ; enfin du cygne-trompette, de l'eider et du grèbe.

Cette collection abondante ne se trouve pas universellement répandue dans les deux districts, mais chaque localité fournit son contingent. Athabaskaw et le lac des Esclaves sont riches en martres, en pékans, en lynx et en renards. Good-Hope fournit de magnifiques renards noirs qui se sont vendus jusqu'à 30 livres st. en Angleterre et 40 en Amérique, des gloutons, des loups. Le grand lac des Ours donne ses belles loutres et ses castors, qui fourmillent aussi tout le long du Mackenzie. Les plages de la mer apportent leurs fourrures de bœuf musqué, d'ours, de renards blancs et de cygnes, etc. Évaluer, même approximativement, l'exportation annuelle que la Compagnie d'Hudson fait de ces fourrures précieuses me serait impossible, parce que ces chiffres sont confinés dans les livres des factoreries et que nous, Missionnaires, ne nous en préoccupons nullement. Tout ce que je puis en dire, c'est qu'il sort annuellement du seul Mackenzie douze barques de la contenance de 8 tonneaux chacune. En portant seulement, en moyenne, à 60 *paquets* (1) de pelleteries la charge de chaque bateau, nous obtenons un total de 720; or, comme chaque paquet pèse de 70 à 85 livres anglaises, nous avons, en chiffres ronds, une exportation annuelle de 60000 livres, soit 30000 kilogrammes de pelleteries pour le seul district du Mackenzie. C'est ce qu'on appelle ses *retours*.

Il n'est pas facile de préciser les prix des fourrures, parce que le tarif change d'un fort à l'autre, les prix diminuant en raison inverse de la distance, des frais de transport, d'installation, etc. Au fort Good-Hope, un des plus septentrionaux du Nord-Ouest et

(1) Le mot *paquet* est le nom appliqué dans le pays aux ballots de fourrures; les colis de marchandises européennes prennent le nom de *pièces*. Ces deux mots sont tirés de l'anglais *pack* et *piece*.

le dernier poste sur le Mackenzie, les fourrures sont ainsi cotées :

Martres, 1 pelu ; vison, 1/2 pelu ; lynx, 2 pelus ; loups, 1 pelu ; ours, 4 pelus ; bœuf musqué, 4 pelus ; renards jaunes et blancs, 1 pelu ; renards argentés, 4 pelus ; renards noirs, 10 pelus ; loutres, 4 pelus ; gloutons, 1 pelu ; hermines et rats musqués, 12 pour 1 pelu.

Pour comprendre l'expression de *pelu* ou *peluche* (1) qui, en vieux français du Canada, signifie une peau avec son poil, un pelisson, il faut savoir que dans tout le territoire du Nord-Ouest la monnaie est inconnue. L'unité monétaire est la peau du castor, que les Anglais nomment *made-beaver* et les Franco-Canadiens *pelu*. Cet étalon-monnaie peut être considéré comme notre franc ; seulement sa valeur n'est pas irrévocablement fixée et varie même selon les cours des marchés et selon les lieux. Généralement il représente 2 shillings, c'est-à-dire 2 fr. 50 en monnaie française. Par là, on pourra juger du bon marché relatif des fourrures dans les contrées arctiques. Les animaux qui les fournissent sont si communs, que dans le seul fort précité il y avait déjà en novembre 1872, c'est-à-dire un mois et demi seulement depuis l'ouverture de l'exercice de l'année présente, laquelle s'étend de septembre à septembre, 400 fourrures de martres, 300 de castors, 150 de renards, 40 de carcajoux, 10 d'ours et 4 de loups. Ce poste n'a pourtant qu'une valeur secondaire en fait de *retours*.

Le commerce des pelleteries obligea les compagnies françaises et anglaises d'établir des comptoirs ou factoreries sur les territoires indiens que la Compagnie de la baie d'Hudson divisa, après sa réunion avec la Compa-

(1) Ce mot, qui est parfaitement français, mais qui est tombé en oubli et en désuétude dans notre patrie, est écrit à tort par quelques auteurs *plus*, *plue* et *pluck*.

gnie du Nord-Ouest, en départements et en districts. Le département du Nord-Ouest comprend dix districts, dont Athabaskaw et Mackenzie sont les plus septentrionaux. Chaque district est gouverné par un facteur en chef, par un facteur simple ou par un traiteur en chef. Les comptoirs portent le nom de *forts* et se composent ordinairement de trois ou quatre constructions en bois, couvertes de bardeaux ou d'écorces d'arbres et encloses par des palissades de 18 à 20 pieds de haut rangées en quadrilatère ; un *bastion* ou tourelle carrée, terminée en poivrière, flanque chacun des angles; un *blockhaus* surmonte la porte d'entrée, qui se ferme toutes les nuits à l'aide de barres et de verrous. Les murs de bois des bastions sont percés de meurtrières en cas d'attaque. Voilà ce qu'on appelle un *fort de traite* dans le Nord-Ouest. Ce mot ne réveille rien de formidable. Mais, dans les deux districts qui nous occupent, les Indiens sont si doux, si pacifiques, que, à l'exception du fort Mac-Pherson ou des Esquimaux, tous les autres comptoirs sont dépourvus de défenses et se réduisent à un groupe de maisonnettes en bois. D'ordinaire on en compte quatre : la demeure de l'*officier-traiteur* et de ses *clercs* (1) occupe le fond du quadrilatère ; à droite et à gauche sont disposés le hangar aux provisions et le magasin aux fourrures et aux marchandises ; par devant est située la longue maison des serviteurs, qui se divise elle-même en cases contenant chacune deux ménages. Quelquefois une petite cuisine est disposée en flèche derrière la maison du maître.

Les principales factoreries, telles que celle d'York, les

(1) Les mots *officier* et *clerc* sont ici la traduction canadienne de l'anglais *officer*, c'est-à-dire commis de bureau (du mot *office* qui en anglais signifie bureau, comptoir); et de *clark*, qui veut dire aussi commis. En français nous n'employons ce mot que pour désigner l'employé d'un avoué, d'un notaire, mais dans le Nord-Ouest, *clerc* signifie toute espèce de commis.

forts Garry, Nelson, etc., sont construites en pierres et possèdent quelques petites pièces de campagne. D'autres forts, construits en bois, ont une certaine apparence : tels sont les forts Norway-House, Edmonton-House, Chippewayan ; mais ceci est relatif. Un Européen qui serait tout à coup transporté de Londres et de Paris en face de nos forts du Nord-Ouest n'aurait certainement pas grand'chose à y admirer.

Pour vous donner, messieurs, une idée exacte de la distance qui sépare les forts de traite, figurez-vous que la France est un de nos districts commerciaux, vous aurez une factorerie à l'embouchure de la Seine, un fort à Paris, un second à Bordeaux, un troisième à Marseille, un quatrième à Brest, et ainsi de suite jusqu'à concurrence de huit à dix postes de commerce.

Une fois par an, au commencement de juin dans le Mackenzie, les commis de chacun des forts qui dépendent du chef-lieu de leur district, y envoient leurs barques, contenant les *retours* de l'année écoulée en *paquets* dûment pressés et étiquetés, plus une certaine quantité de *ballots* de viande sèche et de *pemmikans*, dont partie devra être affectée au voyage du portage la Loche, et partie devra être emmagasinée dans le chef-lieu, pour subvenir aux dépenses de l'automne (1).

(1) Le voyage du fort Simpson au portage la Loche exige 8 ballots de viande sèche ou sacs de pemmikan par barque, soit de 88 à 96 ballots ; mais pour faire face à toute éventualité on prend ordinairement 110 ballots ou sacs, en tout 11 000 livres ou 5 500 kilogrammes de provisions sèches pour un mois et demi.

Dans le district Mackenzie, quatre postes seulement sont réputés *forts de provisions* : le fort Good Hope, qui fournit de 90 à 130 ballots et a été jusqu'à 200 Le fort Norman, 60 ballots; le fort des Liards, 60 *pemmikans* ; enfin le fort Raë, 400 ballots ou pemmikans.

Le *pemmikan* (du mot cris *pimikan* et *pimikaigan*) signifie : viande pilée et graisse. Les *Dénés* le nomment *etsins-klès* ; les Esquimaux, *akubliotark*, tous mots de signification identique. La description en sera donc

Les barques étant réunies, elles prennent ensemble ou par détachements le chemin du portage la Loche. Le trajet se fait partie à la *touée*, partie à la rame et partie à la voile, car ces barques massives ont chacune un mâtereau et une voile aurique. Du fort Good-Hope au grand Portage on ne met pas moins de deux mois en voyage, bien qu'une partie du chemin se fasse à marches forcées.

Au portage la Loche, où se sont rendues de leur côté les barques des forts Garry et Norway-House, chargées des marchandises d'Europe, l'échange s'opère. La flottille du Mackenzie prend le chargement des barques du Sud ; celles-ci s'approprient les précieuses fourrures du Nord ; puis les unes et les autres reprennent le chemin par où elles sont venues. Les fourrures sont transportées à Yorck-factory, d'où les voiliers de la Compagnie les expédient à Londres, au siége du Comité. Les marchandises d'Europe, arrivées au fort Simpson, sont réparties équitablement entre chacun des officiers, qui les portent ensuite dans leur comptoir respectif. Là s'en fait le dépouillement. Le fort paye les dettes qu'il a contractées vis-à-vis des sauvages, leur donne leurs avances d'automne en munitions, tabacs, haches, couteaux, couvertures, etc., et fournit même aux malheureux le nécessaire à la vie.

Les facteurs et traiteurs en chef ont leur quote-part dans les bénéfices nets de la Compagnie, et n'ont pas de paye fixe ; mais leur rétribution ne s'élève pas à moins de 600 livres sterling pour les premiers et de 300 livres sterling pour les seconds. Les commis reçoivent de 75 à 100 livres ; les *post-masters*, de 40 à 75 livres ;

facile, c'est de la viande séchée, fumée, pulvérisée et mélangée à parts égales avec de la graisse ou suif fondu d'élan, de bison ou de renne. Cet amalgame est ensuite renfermé dans des sacs de 90 livres pesant et se nomme *taureau* ou *pemmikan*.

les métis guides des flottilles ou interprètes, de 30 à 45 livres ; les timoniers, 28 ou 30 livres et les simples serviteurs, 24 livres. De plus, la paye d'un Indien engagé pour servir comme matelot dans les barques est à raison de 150 pelus ou 15 livres sterling pour trois mois, à partir du fort le plus éloigné du grand Portage, en diminuant cette somme de 10 pelus ou 1 livre sterling par fort, s'il part d'un lieu plus rapproché. Dans tous ces salaires, la nourriture n'est pas comprise, pas plus que le tabac, le sucre, le thé et la farine dont usent les voyageurs du portage la Loche.

Comme on le voit, les serviteurs de cette riche et honorable Compagnie ne sont pas les ouvriers les plus à plaindre qu'il y ait sous le soleil.

CHAPITRE V

Population de l'Athabaskaw-Mackenzie.

J'ai en main les statistiques complètes de toutes les localités dans lesquelles j'ai séjourné. D'après ces documents, je ne pense pas être en dessous de la vérité en ne portant qu'à un millier d'âmes la population blanche ou métisse de l'Athabaskaw - Mackenzie, et à 10000 environ le chiffre des indigènes, ce qui ne fait en somme qu'un habitant par 100 milles carrés.

Les blancs appartiennent à plusieurs souches : Anglais, Ecossais, quelques rares Irlandais, Canadiens d'origine française ou anglaise, Orcadiens et métis de toutes ces provenances ; mais les métis français-canadiens dominent. L'élément français pur n'est représenté que par les Missionnaires catholiques, qui, dans ces deux districts,

comptent quinze prêtres et dix ou douze frères catéchistes.

Les indigènes se rattachent à trois grandes familles ou branches : l'Esquimaude, l'Algonquine, la *Dénè dindjiè*.

1° Les *Tchiglit* (hommes) ou Esquimaux du district Mackenzie s'étendent depuis la rivière du Cuivre jusqu'à la rivière Colville, le long du rivage de la mer Arctique. Le long du Mackenzie ils ne remontent pas au-delà des remparts naturels du Détroit (67°20′) ; le long de l'Anderson, du Mac-Farlane et du La Roncière, ils ne dépassent pas le 69e degré de latitude nord.

On les voit quelquefois dans les steppes du littoral, mais jamais ils ne s'aventurent dans les bois. Dans ce district, leur nombre est d'environ 2000 âmes, divisées par petites peuplades semi-nomades semi-sédentaires.

Les *Tchiglit* (1) méprisent leurs voisins du Sud, les *Dindjiè* et les *Dénè*, qu'ils nomment dérisoirement *Itkrelëit* (2) et *Ortchot-odjo-eytut* (3). De leur côté, ceux-ci leur rendent bien la pareille et les désignent sous les épithètes de *Enna-K'é* (4) et de *Ot'el-nna* (5). Les Cris les appellent *Ayiskimewok*, c'est-à-dire ceux qui agissent en secret, et *Wiyas-Kimowok*, mangeurs de chair crue (6). Les Esquimaux nomment les blancs *Kablunet* et *Kuppelunet*. Ils sont encore infidèles.

(1) Au singulier, *tchiglerk* (homme) Ce mot est caractéristique des Esquimaux du Mackenzie, comme ceux des rivages occidentaux de la baie d'Hudson se nomment *aggut* ou *akut*, pluriel : *akutit*, et ceux de l'Ouest, *tatchut*, *tagut*, *tchuktchit*, toutes expressions qui signifient *hommes* ; mais le nom générique de la nation esquimaude est *innok*, pluriel *innoït*, qui veut dire également *hommes*.

(2) Larves de vermine.

(3) C'est le même nom que les Romains donnaient aux Juifs par ironie : *Apelles*.

(4) Pieds ennemis ; ce mot a un double sens très-injurieux.

(5) Ennemis du pays découvert.

(6) De *wiyas*, chair, *aski*, cru, *mowew*, manger. Charlevoix, le pre-

2° Les *E'yiniwok* (hommes) ou Cris des bois, peuplade de la famille algonquine, montent jusque sur les bords de la rivière à la Paix et le long de la rivière Athabaskaw; mais ils ne dépassent pas les limites du lac de ce nom. On en compte tout au plus un millier dans le district d'Athabaskaw. Ils sont très-nombreux dans le Sud et surtout dans les plaines de la *Kisiskatchiwan*, où résident les plus beaux spécimens de leur nation, mais aussi les plus sauvages et les plus indomptables. Les Cris des bois sont doux, dociles aux enseignements de l'Evangile et tous catholiques.

3° J'appelle *Dénè-dindjié* une grande et nombreuse famille d'Indiens à peau rouge qui peuple les deux districts qui nous occupent, plus une grande partie du territoire américain d'Alaska, ainsi que de la Colombie Britannique. On a tour à tour désigné les Indiens de cette famille sous les noms d'*Athabaskans*, *Chippeweyans*, *Montagnais du Nord* (1) et *Tinnèh*. Ces noms sont ou impropres ou inexacts. *Athabaskans* est un mot inventé par le voyageur Halles, pour désigner les sauvages du lac Athabaskaw. *Chippewayan* ou plutôt *Tchippeweyanawok* (Peaux-

mier, mentionne le mot *esquimau* dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, et il le fait dériver de l'Abénakis *eski-mantik*, mangeur de chair crue. Sans aucun doute, c'est le mot français Esquimau qui a donné naissance aux différentes appellations par lesquelles les Anglais désignent les *Innoit* : *Iloskys*, *Suskimos*, *Eskimos*. Richardson tombe dans le ridicule lorsqu'il donne comme étymologie probable du mot *esquimau* la phrase : *ceux qui miaux !* (lisez, qui miaulent), qu'il veut rendre expressive des interjections *teymô!* que ce peuple profère, dit-il, lorsqu'ils entourent un navire. (*Arct. S. Exped.*, VI, chap. xi.)

Mais Richardson force les mots pour les ranger à son idée, et il ne craint pas même d'estropier horriblement le français. D'ailleurs *tayma* (et non *teymo*), signifie *assez !* et ce mot fut proféré, sans doute, par les Esquimaux d'un âge mûr pour faire cesser les jeunes gens qui assaillaient les barques de Franklin. Il n'est donc point un refrain répété par les Esquimaux lorsqu'ils entourent un navire.

(1) A cause de la similitude de mœurs et de caractère qu'ils ont avec les *Montagnais* du Saguenay, peuplade algique du bas Canada.

Pointues) est le nom sous lequel cette famille est connue des Cris; il a trait aux blouses en peau d'élan ou de renne, pointues par devant et par derrière, que portaient tous ces sauvages et qui est encore le vêtement de la nation des Loucheux, comme vous avez pu vous en convaincre, messieurs, par vous-mêmes, par les spécimens que j'ai mis sous vos yeux.

Le mot *Montagnais*, imposé à ces Indiens par les Canadiens, désignerait plutôt ceux qui habitent les vallées des montagnes Rocheuses. Quant au mot *Tinnèh*, il fait allusion à l'expression *Ottinè*, qui termine les noms distinctifs des différentes tribus. Or, ce mot est un nom verbal et signifie : *habitantes, manentes, gentes,* dans leur plus grande acception ; rigoureusement, il vient du verbe *Ostti*, je fais, et s'emploie comme verbe. Il ne saurait donc caractériser la nation dont nous parlons. C'est ce verbe qui se traduit dans les divers dialectes par *ottiné*, *gottiné*, *eyttané, kuttchin :* faire, demeurer, et qui a été pris pour le nom propre de chacune des tribus qui l'emploient.

En réunissant le mot *Dénè* (hommes) que se donne la tribu la plus méridionale, celle des Montagnais, au mot *Dindjiè* (hommes) que prend la plus septentrionale, les Loucheux (1), j'ai renfermé sous un nom composé, que je crois bien approprié, l'entière nation encore si peu connue de ces sauvages les plus septentrionaux de l'Amérique, après les Esquimaux, et de beaucoup les moins connus.

Les *Dénè-dindjiè* se divisent en plusieurs tribus dont il

(1) Les tribus comprises entre ces deux tribus éloignées varient, plus ou moins, l'expression du mot *homme*, selon le génie de leur dialecte respectif : *dinè, dunè, danè, adénè, adœna, dnainé, dindji, dindjitch*. Ces mots, dont les linguistes ne manqueront pas de remarquer l'identité avec le *dén* des bas Bretons et le *dœñe* des Gaéliques, qui signifient aussi *hommes*, le *tano* des Tagals, le *tana* des Nabajos du Nouveau-Mexique et même le *tañgata* des Maoris, signifie : *terrien* ou *qui est de terre*, et offre, par conséquent, une grande analogie avec l'*adama* de la Genèse.

serait trop long de parler ici en détail. J'indique seulement les limites de leur territoire :

1° Les Montagnais, Chippewayans et Athabaskans (*Dénè*). Il y en a environ 4 000 entre la rivière Churchill ou des Anglais et le lac des Esclaves. Ils habitent les lacs Ile-à-la-Crosse, Froid, du Cœur, la Biche, du Bœuf et Athabaskaw, le long de la rivière de ce nom et de celle des Esclaves.

2° Les Mangeurs de Cariboux (1) (*Dénè*), 2000 environ, chassent dans les steppes situés à l'orient des lacs Caribou, Wollaston et Athabaskaw. Le fort Fond-du-Lac est leur rendez-vous sur ce dernier lac.

3° Les Castors (2) (*Danè*), y compris les Sarcis, tribu adoptée par la nation des Pieds-Noirs ou *Siksikakè*, s'élèvent à 1000 âmes. La vallée et les plaines de la rivière à la Paix sont leur territoire de chasse.

4° Les Couteaux-Jaunes (3) (*Dénè*), 500 âmes. Ils rentrent dans la tribu des Mangeurs de Cariboux et habitent les steppes déserts du nord-est du grand lac des Esclaves. Du temps de Franklin, les Couteaux-Jaunes habitaient le long de la rivière du Cuivre ; c'est pourquoi l'Américain Dalles paraît les confondre avec les *Adenas*, peuplade qui habite les bords d'un tributaire du Pacifique qui porte le même nom (*Copper-River*) (4).

5° Les Plats Côtés de chien ou Flancs de chien (5)

(1) *Ethen-eldèli*. Ces épithètes sont données aux *Dénès* par les tribus voisines.

(2) *Tsattinè, tsa-t'a-ottine* (habitant parmi les castors).

(3) *T'a-tsan-ottiné*, habitants de la crasse des eaux (cuivre). Ce sont les *Copper-Indians* ou *Cuivres* de Franklin, qui les nomme aussi, mais à tort, *Couteaux-Rouges*.

(4) *Alaska and its Ressources*. Dalles, 1871.

(5) *Dog-ribs* des Anglais. Sous ce nom ils comprennent aussi la tribu des Esclaves du Mackenzie. Le nom de Flanc de chien (*t'in-tchanrè*) leur vient d'une tradition qui leur assigne pour ancêtre un gros chien. Ces Indiens sont tous *bègues*, sans doute à cause de leurs unions d'autrefois entre consanguins. Ils sont très-religieux et font d'excellents chrétiens.

(*Dunè*), 1500 âmes. Ils habitent au nord du grand lac des Esclaves, entre ce bassin, celui des Ours et la rivière du Cuivre.

6° Les Esclaves (*Dénè*). Ils peuplent, au nombre de 1200 âmes, les bords occidentaux du grand lac des Esclaves, les rivages du Mackenzie jusqu'au déversoir du grand lac des Ours, et les forêts arrosées par la rivière des Liards. Dans son journal de 1825, Franklin leur donne le nom de *Strong-Bow* ou *Thick-wood Indians* (Indiens de l'Arc fort ou du Bois fort), et c'est encore ainsi qu'ils sont désignés sur les cartes. Or l'ignorance bien excusable dans laquelle Franklin était du patois parlé par les métis français du Mackenzie, fut la seule cause de cette petite erreur. Ceux-ci nomment *fourche* tout confluent de rivières. Le fort Simpson, sis au confluent de la Liard avec le Mackenzie, n'a pas d'autre nom dans le Mackenzie que celui de *fort la Fourche;* et ceux des Indiens Esclaves qui le fréquentent se nomment les *Sauvages de la Fourche*. Et voilà le nom des prétendus *Strong-Bow* expliqué. Les sauvages de l'*Arc fort* ou du *Bois fort* sont parfaitement inconnus dans cette contrée.

7° Aux Esclaves se joignent, sur les rivières des Liards et la Paix, les Sèkkanais (1) (*Danè*). Un millier habitent le versant oriental des montagnes Rocheuses, où ils ont une grande réputation de sauvagerie. Un nombre plus considérable fréquente les postes du haut Fraser, dans lesquels ces Indiens jouissent d'un excellent renom. Plusieurs autres tribus *Dénè*, dont nous n'avons pas à parler ici, peuplent aussi les versants occidentaux des montagnes Rocheuses; ce sont les Porteurs, les Babines, les *Adnan*, les *Adœna* et les *Na''onnès*.

On trouve également beaucoup de bègues parmi les Indiens des montagnes Rocheuses.

(1) Corruption de *thè-kka-nè* (ceux qui habitent les montagnes).

8° Un petit noyau d'environ 300 *Na"annès* (1) (*Dénè*) parcourent les montagnes du Mackenzie. Ce sont les *Nathannas* de sir A. Mackenzie. On peut leur adjoindre les *Eta-ottinés* (2) des montagnes de Good-Hope, et les *Espa-t'a-ottinés* (3) du fort des Liards, en nombre égal.

9° Les Mauvais-Monde (*Dinè*) (4) appartiennent probablement à la tribu des Porteurs de l'Ouest. Ils sont fort peu connus et fréquentaient, au nombre d'environ 300 ou 400 âmes, le fort Halkett, maintenant abandonné.

10° Les Peaux de lièvre (*Dénè; Adènè*) (5). Ils se montent à 800 âmes et chassent depuis la *Télini-dié* jusqu'aux rivages esquimaux, le long de l'Anderson et de la Mac-Farlane, ainsi que sur les rives septentrionales du grand lac des Ours. Ils sont aussi timides que les Esclaves, plus joviels et plus intelligents que les Montagnais, mais moins sensés.

11° Enfin les Loucheux (6) (*Dindjié*) chassent le long du Mackenzie à partir du 67e degré de latitude jusqu'aux confins des Esquimaux. On n'en compte que 400 dans le

(1) *Na"annés*, de *Nari"an-ottinés*, habitants de l'Occident, occidentaux.

(2) Ceux qui habitent en l'air. Ce sont les *Dahadinah* de Richardson.

(3) Ceux qui habitent parmi les antilopes. Franklin les désigne sous le nom de *Sheeps-Indians* ou Indiens-moutons.

(4) En *dénè*, *Etlcha ottiné* (contrairement faisant, ou ceux qui agissent contrairement aux autres. Ces Indiens allaient autrefois tout nus.

(5) *Kha-tchó-gottiné* (ceux qui habitent parmi les gros lièvres); *kha-t'a-gottiné*, *nné-lla-gottiné* (les habitants du bout du monde).

(6) *Dekkédhé*. Cette épithète ne désignait, dans le principe, qu'une petite tribu des montagnes Rocheuses, connue aussi sous le nom de *Tdha-kuttchin* (ceux qui habitent les montagnes) et qui étaient presque tous louches. Les Canadiens l'ont appliquée à toute la nation; mais celle-ci n'est pas entièrement attaquée de strabisme. J'ai observé cette infirmité chez plusieurs *Dindjié* de l'Anderson, en 1865. On peut dire que ce peuple a une propension au strabisme, en ce que les individus qui le composent ont les yeux fort rapprochés de la racine du nez; mais il serait faux de dire d'eux qu'ils sont tous louches, tandis qu'il est vrai que les Flancs de chien sont tous bègues.

Mackenzie. Mais ils sont au nombre d'environ 4 000 dans le territoire d'Alaska, où leur dialecte se rapproche singulièrement de celui des Chippewayans d'Athabaskaw, tandis qu'il s'éloigne d'avantage du langage de leurs concitoyens du Mackenzie et de la Peel.

Jadis les Loucheux fréquentaient le fort Good-Hope, qui, pour cette raison, n'est connu dans le Mackenzie que sous le nom de *fort des Loucheux*. Aujourd'hui ils se sont retirés vers le nord et portent leurs fourrures au fort Mac-Pherson. Ces Indiens furent nommés *Quarellers* (querelleurs) par Mackenzie, à cause de leurs démêlés avec les Esquimaux. Richardson, croyant les désigner par leur nom propre, changea cette épithète en celle de *Kuttchin*, qui veut dire habiter, habitants, mais qui ne peut convenir aux *Dindjié* exclusivement.

Les tribus *Dénè-dindjié*, jadis en proie à des hostilités intestines et s'entre-déchirant les unes les autres, ont trouvé, avec la connaissance de l'Evangile et les préoccupations honnêtes du commerce, la joie du cœur et la paix publique. Il ne se peut voir de contrée plus tranquille que l'Athabaskaw-Mackenzie. Ces sauvages sont tous chrétiens, et, à l'exception de soixante âmes au fort Simpson et d'une centaine au fort Peel, ils ont tous embrassé la foi catholique qu'ils reçurent de prime abord et à laquelle ils demeurent dévoués. Il n'y a qu'un très-petit noyau d'infidèles dans les vallées des montagnes Rocheuses; mais les Esquimaux le sont encore tous.

En terminant ce bien long mémoire, je dois rendre ici hommage à l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson, relativement à l'exquise politesse et à la délicatesse de ses procédés vis-à-vis des Missionnaires que notre patrie envoie dans ces lointaines régions jadis françaises. Continuateurs de l'œuvre des anciens pionniers de la civilisation et de la foi de nos pères en Amérique, comme les

membres de l'honorable Compagnie sont les successeurs des anciennes associations commerciales du Canada, nous recevons d'eux appui et protection et leur devons le témoignage bien mérité de notre reconnaissance. Nous ne pouvons souffrir qu'un navigateur de renom lance, quoique Anglais, l'injure et le sarcasme contre l'honorable Compagnie d'Hudson, et ne fasse mention des Indiens qui peuplent son territoire que comme d'un ramassis de brigands, rendus tels par leurs rapports avec les *facteurs* (1) anglais. Je puis constater en particulier que les sauvages et les Esquimaux eux-mêmes ont fait des progrès rapides vers la civilisation et les bonnes mœurs. Ce n'est point une raison, parce que l'on a eu à se plaindre d'un ou de deux particuliers subalternes, de déverser le blâme sur un corps tout entier. Je repousse donc ici les invectives de cet auteur.

Enfin, messieurs, je dois aux membres de cette savante Société en général et à M. le président du conseil central, ainsi qu'à M. le secrétaire général en particulier, les remercîments les plus sincères pour le bienveillant accueil qu'ils ont témoigné à un pauvre et ignorant Missionnaire de sauvages. En commençant ce rapport, je n'ai pas eu d'autre prétention que celle de vous exposer simplement le résultat de remarques et d'observations faites tout en vaquant aux soins de mon sacré ministère. En finissant, j'ai l'honneur de vous présenter l'hommage de ma gratitude, pour l'indulgence qui vous a portés à agréer mon faible travail, ainsi que la carte qui l'accompagne. J'y joins aussi un tableau des variations atmosphériques observées en hiver au fort Good-Hope sous 66° 20′ de latitude nord, de 1866 à 1873 inclusivement.

(1) *Facteurs* signifie ici chefs de *factorerie*.

RAPPORT SUCCINCT

SUR

LA GÉOLOGIE DES VALLÉES

DE L'ATHABASKAW-MACKENZIE ET DE L'ANDERSON

PAR LE R. P. PETITOT.

J'écrivis la substance de ce mémoire à l'île à la Crosse le 16 août 1873, et l'adressai au savant professeur Robert Bell, délégué par la Société de géologie de Montréal vers les prairies de la Saskatchewan pour y commencer une série d'explorations géologiques. Ce gentleman m'avait posé par écrit différentes questions relatives à la conformation du bassin de l'Athabaskaw-Mackenzie, à la structure des montagnes Rocheuses et aux terrains que l'on rencontre le long du haut Youkon. Elles provoquèrent de ma part un bref resumé de mes observations.

Quelque temps après mon arrivée à Paris, les circonstances ainsi qu'une lettre de recommandation d'un brillant professeur de la Faculté de Marseille, M. Dieulafait, me mirent en rapport avec une des lumières de la science géologique de la capitale, M. E. Hébert, professeur à la Sorbonne. Prié d'établir l'identité de quelques fossiles que j'avais envoyés en 1866 du Mackenzie et des montagnes Rocheuses, ce savant, aussi éminent que modeste, poussa l'indulgence jusqu'à s'intéresser à la question et à me demander quelques renseignements sur la géologie du bassin arctique de l'Amérique britannique. L'intérêt que dai-

gna me manifester M. Hébert, m'a porté à revoir et à compléter les notes qui me restaient sur le rapport précité envoyé à M. Bell, et à en composer le présent mémoire qui, après tout, est encore fort succinct et n'a d'autre mérite que celui de présenter à l'étude des géologues un pays entièrement neuf.

Entre autres questions M. Robert Bell, collaborateur du professeur Sulvyn, me posait les deux suivantes dont la solution intéresse vivement le gouvernement canadien, et devra influer sur la colonisation probable des districts Athabaskaw et Mackenzie : « 1° Les roches des montagnes Rocheuses situées à l'ouest du Mackenzie, entre l'embouchure de la rivière des Liards et celle du fleuve lui-même, sont-elles cristallines et identiques à celles qui forment les rivages du lac Athabaskaw ? 2° S'est-il formé des dépôts houillers entre ces montagnes et les suivantes de l'Ouest, dans la vallée de la rivière Porc-Epic par exemple, et quelles sont leurs directions ? »

J'aurais pu satisfaire strictement à ces demandes en me bornant à leur faire une réponse catégorique. J'allai plus loin et me permis d'envoyer un résumé de mes observations de douze années de séjour dans le Nord-Ouest. Je ne me pique point d'être géologue pas plus qu'autre chose, et suis avant tout Missionnaire ; je transcris donc ici ces notes amplifiées sans plus de prétention que je n'en ai eu en les confiant au papier lorsque l'occasion s'en présentait, et tout simplement pour en conserver le souvenir.

Le voyageur tant soit peu observateur qui se rend du fort Garry au portage la Loche, et de ce point culminant à l'océan Glacial, par les grandes artères fluviales que suivent les barques de la Compagnie de la baie d'Hudson, ne tarde pas à s'apercevoir durant ce long itinéraire, que le sol de cette portion septentrionale du territoire britan-

nico-américain présente tour à tour des aspérités et des dépressions disposées par alternance, parallèles et transversales, obliques par rapport à la direction générale du continent; c'est-à-dire qu'il lui faut traverser une série d'ondulations qui courent du nord-est au sud-ouest depuis le pôle nord jusqu'aux montagnes Rocheuses. Ces ondulations résultent des embranchements qui, après s'être détachés de la chaîne mère, s'enfoncent obliquement dans le Nord-Est et le Nord-Nord-Est, où l'on peut les suivre jusque dans les îles les plus éloignées de la mer polaire. Elles formeront pour moi comme la division naturelle de ce petit travail. J'examinerai l'une après l'autre chacune des zones que ces chaînons quasi parallèles laissent entre eux, et mettrai en relief ce qu'elle offrira de remarquable. La surface du sol, la coupe des falaises et des hautes grèves, le précipice des montagnes pourront seuls être consultés, car je n'ai eu ni le loisir ni les moyens d'opérer des fouilles dans cette contrée presque inconnue aux géologues.

La grande cordillère du Nord qui, sous différents noms, longe la portion occidentale du continent américain, se compose d'une succession d'éperons ou segments parallèles entre eux et posés de biais de manière à envisager le Nord-Nord-Est, quoique tout le système se dirige dans le Nord-Ouest, en imposant cette courbe au continent lui-même. Les solutions de continuité que ces tronçons de montagnes laissent entre eux, permettent à des cours d'eau issus des berceaux du versant occidental de se déverser dans la vallée orientale, qui les conduit à l'océan Glacial. Les rivières Athabaskaw, de la Paix et des Liards, la rivière Rouge arctique et la Peel sont dans ces conditions.

Quelques tribus indiennes du Mackenzie appellent la grande cordillère du Nord *Thé-chesh* (rochers-montagnes) ou montagnes Rocheuses. D'autres la nomment *Sa-yunné*

kfwè (moutons-rochers) ou montagnes des Bighorns. Enfin certaines tribus, faisant allusion à la forme que j'ai décrite plus haut, la désignent sous le nom poétique de *Ti-gonan-kkwènè*, c'est-à-dire Epine dorsale de la terre. Effectivement les chaînes de collines et les plateaux allongés qui s'en détachent pour s'étendre dans l'intérieur des terres, représentent assez bien, relativement à la chaîne mère, les côtes d'un squelette gigantesque.

Les points les plus élevés des montagnes Rocheuses, sous le 53e degré de latitude nord, atteignent 5 000 à 6 000 mètres d'altitude; mais le long du Mackenzie ils ne m'ont pas paru avoir au-delà de 1 500 à 2 000 mètres. Sous le 68e degré de latitude nord, où j'ai traversé les montagnes Rocheuses, la chaîne principale, celle dite *des Pics*, est schisteuse ; les secondaires qui lui servent de contre-forts sur les deux versants sont de grès et de calcaire grossier. Je n'ai point vu de granites dans ces montagnes, sauf le long de la rivière Porc-Epic *in statu*, et à l'état de cailloux roulés dans le lit du torrent.

Tout au contraire, les collines et les plateaux situés à l'est se composent en majeure partie de roches granitiques et cristallines contre lesquelles s'appuient des grès, des schistes bitumineux, des calcaires stratifiés, puis des marnes et des sables, terrains les plus récents..

1. Le premier chaînon transversal des montagnes Rocheuses prend naissance un peu au sud du fort Jasper, et sous le nom de *montagne de la Biche* (Wawaskisiwi-Watchiy), sépare la vallée de la Saskatchewan du Nord d'avec celle de l'Athabaskaw. Il se bifurque vers le 112e degré de longitude ouest de Greenwich. La branche septentrionale se dirige dans le Nord-Nord-Est en formant les hauteurs du portage la Loche. Elle est calcaire, mais supporte une couche de sable marin de 200 ou 300 pieds d'épaisseur. La branche méridionale prend le nom de *montagne de la Tor-*

tue (Eskinakou-Watchiy). Après avoir formé la vallée de la Saskatchewan et le bassin des lacs Vert et la Ronge, elle se dirige également vers l'est. C'est cet embranchement que l'on traverse au portage de la Traite. Il est granitique et n'a pas en ce lieu plus de 7 à 8 mètres de hauteur au-dessus de la rivière Missi-nipiy.

Je passerai légèrement sur la nature des terrains qui occupent la zone comprise entre le portage de Traite et celui de la Loche. Les roches qu'on y voit le plus fréquemment sont des calcaires minés et déchiquetés par les eaux, des granites qui les percent en maint endroit, et de vastes accumulations d'alluvions arénacées. On remarque aussi le long de la rivière des Anglais ou Missi-nipiy des schistes et des micaschistes dont les stratifications suivent la direction nord-est sud-ouest. Cette particularité est à noter, parce que nous l'observerons uniformément jusqu'aux rivages de la mer Glaciale. La constance de cet indice et d'autres que je ferai ressortir plus loin, m'a porté à conclure qu'à une époque éloignée, la portion nord-est du continent qui nous occupe a dû être inondée, après avoir passé par une latitude plus méridionale ou avoir joui d'un climat plus fortuné que celui qu'elle a maintenant, puis, qu'elle a été soulevée d'une manière considérable, et que ce mouvement s'est fait sentir du nord-nord-est au sud-sud-ouest.

Non loin du fort la Ronge, poste dont le nom atteste l'origine française, s'élève un rocher à pic de 50 à 60 mètres de haut, qui présente de beaux filons de quartz compacte couleur de chair dans un granit gris. J'ai retrouvé le même genre de roche dans les grands remparts de la rivière Porc-Epic. Les filons sont ici des brèches remplies de haut en bas.

A l'entrée du lac de l'Huile d'ours un autre rocher présente les hiéroglyphes les plus septentrionaux qui

existent peut-être en Amérique. Ils sont placés à environ 10 mètres au-dessus du niveau ordinaire de la rivière Missinipiy et ne peuvent être atteints actuellement; or, comme les Indiens qui les ont gravés n'ont pu s'acquitter de ce travail qu'en se tenant assis dans leurs légères pirogues, il faut admettre ou que le niveau de la rivière des Anglais a subi une grande diminution depuis cette époque, ou que la crue de ses eaux lui permet parfois de s'élever jusque-là.

En deçà du portage la Loche toute la région, à partir des lacs Souris et Serpent, est couverte de sables quartzeux de la plus grande pureté. Le bassin des lacs des Sables, Primeau, île à la Crosse, des Œufs ou Clair, du Bœuf et de la Loche en est entièrement formé. On peut donc considérer cette contrée comme le fond d'une mer intérieure, dont les eaux se sont écoulées par la saignée nommée *la rivière des Anglais*, et n'ont laissé au milieu de sables mouvants que quelques mares d'eau saumâtre communiquant ensemble par un canal dépourvu de courant qui est la rivière Creuse. En effet, ces lacs tiennent en dissolution une matière végétale ou animale fétide, couleur vert-bouteille, qui se précipite lorsque les ondes sont agitées par le vent et surnage quand le temps est beau et le soleil radieux. Cette circonstance me porte encore plus à croire cette substance animée. Elle rend les eaux nauséabondes, elle passe au blanc et au violet par la putréfaction et occasionne des miasmes putrides.

Depuis 1862 j'ai constaté dans le niveau du lac de l'île à la Crosse une crue sensible. Son rivage occidental a perdu 12 à 15 mètres de terrain. L'Indien Chippewayan tend maintenant ses rets là où treize ans auparavant je débarquai à pieds secs et me promenai sur une grève large et sablonneuse. L'eau envahit ce rivage à un tel point que les pilotis et les terre-pleins, dont l'ont entouré les Missionnaires, ne peuvent le protéger. Durant un séjour

de cinq semaines à l'île à la Crosse j'ai vu ces travaux inondés, les palissades d'enceinte renversées par les vagues qui transformèrent en îlot la résidence et l'hôpital des Sœurs de la charité.

L'empiétement des eaux sur ce rivage peut avoir deux causes : le soulèvement lent mais continu de la côte nord-est, ce qui refoulerait les eaux vers les rivages du sud-ouest; ou l'engorgement de la Missi-nipiy, déversoir de ces lacs, par les sables qu'y entraîne le courant et qu'y pousse le vent du nord-est. J'incline pour cette dernière hypothèse ; mais la première mériterait peut-être considération, si le phénomène persévérait durant de longues années.

On ne rencontre ni roches plutoniennes ni cailloux roulés entre le lac la Crosse et le portage la Loche; cependant au lac Vert, à l'ouest de l'île à la Crosse, j'ai trouvé du quartz compacte, des galets de diorite et d'autres roches cristallines.

Le portage la Loche semble être la limite de l'*Ephémère*. Ce névroptère est parfaitement bien nommé *Naltayé* en montagnais, c'est-à-dire celui qui remonte, parce qu'en effet son vol est vertical. L'insecte monte et descend alternativement durant le court espace d'un soleil que la nature lui a donné de vivre. Là aussi disparaît l'engoulevent de Virginie ou mangeur de maringouins (*caprimulgus virginianus*) (1).

II. J'ai dit que l'embranchement septentrional de la montagne la Biche forme les hauteurs du portage la Loche. Il est donc comme la seconde ramification transversale des montagnes Rocheuses entre le lac Winipeg et la

(1) Le *whip-poor-will* ou engoulevent criard (*caprimulgus vociferus*) cesse de se montrer là où le chêne-rouvre s'arrête, c'est-à-dire sous le 50e degré de latitude nord.

mer Glaciale. De plus, il est le point culminant des terres comprises entre ces deux points et il divise les eaux qui leur sont tributaires.

Cette chaîne de hauts plateaux, qui porte le nom de *Cheshtchor* (grande montagne), enceint la rivière Athabaskaw, revient sur elle-même dans l'Est, pour former la vallée de la rivière de l'Eau-claire, celle des lacs la Biche, Froid, Buffalo et la Loche, puis, se dirigeant vers le lac Wollaston, elle le sépare du lac Caribou et se soude aux rochers granitiques de la baie d'Hudson. Elle croise le 110e degré de longitude ouest, par 56° 36′ 30″ de latitude nord et elle est entièrement arénacée, sur une base calcaire jusqu'au milieu de sa longueur, où elle devient granitique.

Du lac la Loche à la rivière de l'Eau-claire, la largeur de cette chaîne-plateau est de 4 lieues et 9 arpents, mesure anglaise. Elle a 197 mètres au-dessus de la rivière et 512 mètres au-dessus du niveau de la mer, d'après les calculs de Richardson.

Vers le milieu de son cours, la rivière de l'Eau-claire a rencontré des couches calcaires qui lui ont barré le passage ; alors l'humide élément a étendu ses eaux et a commencé un travail de dissection qui a dépouillé la roche des monceaux de sable qui la cachaient, il l'a mise a nu, l'a creusée, perforée, tourmentée, découpée. Ensuite le lit de la rivière s'étant réduit et restreint par la diminution de ses eaux, il en est résulté une succession des plus gracieux vallons formés par dénudation ; une série de gorges étroites plantées de pins de Banks à la taille svelte, où le calcaire grossier et quelquefois lamelleux prend les formes les plus pittoresques. Ce sont des rochers poreux, fissurés, remplis de grottes, de passages souterrains, de cataractes, d'îlots suspendus sur les flots comme des donjons démantelés, d'arcades mystérieuses, de masures crénelées d'où pendent en festons les vignes vierges.

Cet ossuaire de la nature est dissimulé sous une végétation vigoureuse, qui justifie le nom de rivière des Bocages (*Otthar-dès*) par lequel les Chippewayans désignent la rivière de l'Eau-claire.

La couche calcaire dont je viens de parler forme le long de ce gracieux cours d'eau cinq chutes ou rapides, qui occasionnent autant de portages, ou espaces à franchir en portant la cargaison.

A quelques milles plus bas que la dernière chute surgit, sur la rive droite, une source sulfureuse salée qui sort par cinq ouvertures. Elle est abondante et intarissable.

Limite de l'*abies balsamica*, de la viorne *Pembina*, du cormoran. Le lit quelquefois marneux de l'Eau-claire est couvert de mulettes (*unio*).

La rivière Athabaskaw, dont la précédente est un affluent, offre au géologue minéralogiste un vaste champ d'exploration. Ses grèves d'environ 100 mètres d'élévation au-dessus du niveau de ses eaux, se composent de strates obliques de schiste bitumineux, qui reposent tantôt sur du grès, tantôt sur du calcaire granuleux tendant à se dolomiser. Sur un parcours de 20 à 25 lieues ces schistes transsudent l'asphalte qui remplit les marais mouvants (*Ellel'*), dont ces falaises sont surmontées. Le bitume (1) découle en larges nappes de leurs flancs jusque dans la rivière, s'y mélange au sable, y durcit et forme un rivage tantôt amolli par les feux du soleil, tantôt sec et cassant, dont les eaux détachent des fragments qu'elles roulent et transportent le long de leur cours ; on les prendrait en cet état pour du basalte.

Sur la rive droite de la même rivière Athabaskaw, à trois heures seulement en aval du confluent de l'Eau-claire,

(1) Ce bitume doit appartenir au *pisasphalte areniferum*, qui est caractéristique des terrains tertiaires. Je regrette de n'en n'avoir point d'échantillon avec moi.

les falaises portent des traces évidentes d'un feu souterrain qui y a fait irruption. Ces vestiges de la cause ignée nous les retrouverons en maint endroit et jusque sur les rivages glacés de la mer arctique. Les Canadiens les nomment *boucanes*, c'est-à-dire fumées. Ici ces feux sont éteints; mais plus loin nous les verrons en activité. Examinons d'abord la nature du terrain dans lequel ils se sont produits ou plutôt dégagés. Il règne d'abord au-dessus de l'eau une sorte de soubassement de calcaire coquilleux et de marne friable, renfermant une grande quantité d'*atrypa* voisines de l'espèce dite *reticularis* (1), fossile qui caractérise le terrain devonien.

Les eaux ont miné la base de cette couche, de sorte qu'elle porte en encorbellement les stratifications discordantes des schistes bitumineux. Les anciens foyers de la combustion apparaissent entre les couches calcaires ou marneuses et les schistes qui les surmontent, sous forme de cônes grisâtres, qui ont dû être comme autant de soupiraux par lesquels le gaz inflammable spontanément embrasé au contact de l'air fait irruption (2).

D'ordinaire les *boucanes* se trouvent sur le trajet de houillères encore imparfaites, c'est-à-dire formées de lignites incomplétement carbonisés et par conséquent impropres à la forge. En certains lieux cependant la houille qu'on y trouve est excellente; telle est celle de la haute Saskatchewan, de la rivière à la Paix. Ici nous ne rencontrons pas trace extérieure de houille ni de lignite; mais on peut supposer qu'il en existe des filons dans les

(1) Ces coquilles, ainsi que plusieurs autres que nous signalerons dans le cours de ce rapport, ont été déterminées par le savant M. E. Hébert, professeur de géologie à la Sorbonne, et par son collaborateur, M. Munier-Chalmas.

(2) Si j'osais formuler une opinion après une autorité telle que celle que je viens de citer, je penserais que la vallée de l'Athabaskaw Mackenzie appartient tout entière aux *terrains de transition*.

entrailles de la terre, et que c'est au gaz hydrogène proto-carboné des houillères que sont dus les effets que nous venons de constater. Seulement, bien que le *grisou* détone au contact de l'oxygène, comme certains lacs congelés nous en offrent fréquemment des exemples, au commencement de l'hiver, on ne lui reconnaît pas la propriété de s'enflammer spontanément; or ce ne sont pas les Indiens qui ont déterminé l'embrasement des schistes bitumineux de l'Athabaskaw-Mackenzie. Leur ignition intermittente, capricieuse, périodique et errante est d'ailleurs accompagnée d'une forte odeur de pétrole, tandis que l'hydrogène est inodore. Mais les carbures d'hydrogène dont le pétrole est composé ne le rendent, pas plus que le grisou, inflammable de lui-même au contact de l'air. J'abandonne donc cette question aux savants. On me permettra seulement d'observer que dans l'Athabaskaw-Mackenzie les *boucanes* se trouvent sur des couches qui renferment des schistes, du malthe, des lignites ou des houillères, des sources thermales surtout sulfureuses, des dépôts de sel gemme, des cours d'eau salés, des sources d'eau tiède que l'hiver ne saurait congeler ; et cependant qu'on ne rencontre ces mouffettes enflammées que dans les terrains intermédiaires, mais au bord des eaux dans le voisinage des roches cristallines et plutoniennes. En d'autres termes, je les considère comme un des effets de la cause ignée et ayant une grande connexion avec les feux des volcans.

Les résidus des terrains calcinés de la rivière Athabaskaw sont une sorte de terre de pipe propre à blanchir les maisons comme la chaux, et de la chaux véritable.

Les couches calcaires, quoique concordantes, n'apparaissent que par intervalles au-dessus du niveau de la rivière et par ondulations, parce qu'elles sont tantôt submergées et tantôt émergées. Quelquefois ces couches re-

posent sur du pouddingue. D'autres fois, elles sont remplacées par une marne blanchâtre et friable qui est essentiellement coquillière, et renferme des térébratules et des bellérophons (calcaire devonien et antraxifère).

Toujours sur la rive droite de la rivière Athabaskaw, nous trouvons un lac salé, nommé pour cette raison *la Saline*. Vers l'emplacement de l'ancien fort de la *Pierre-au-calumet* se trouve l'embouchure d'un petit cours d'eau, le long duquel on voit des rochers de serpentine, première apparition des roches cristallines de l'Est.

A une demi-journée du lac Athabaskaw, les hautes grèves de la rivière du même nom s'enfuient dans l'intérieur des terres, preuve que le lit de ce cours d'eau a changé de place, ou plutôt que nous sommes entrés dans son ancien estuaire, converti aujourd'hui en plaine sablonneuse d'abord puis en marécage. En effet les amas arénacés reparaissent là où les schistes finissent et ils bordent la rivière jusqu'à son delta. Celui-ci est considérable, très-bourbeux, découpé en une multitude d'îlots, couvert de prêles, de saules et de roseaux (*acorus calamus*). Il change annuellement de forme, et se trouve quelquefois converti en lac par la crue des eaux de la rivière Athabaskaw combinées avec les eaux des bouches de la rivière à la Paix. Ces bouches sont obstruées de bois charriés par les eaux et de matières sédimenteuses.

Limite de la fougère mâle (*asplenium*), du chèvrefeuille du Canada à la petite corolle lavée de rose, et du lis martagon.

Autour du lac Athabaskaw nous ne trouvons que des roches plutoniennes et cristallines, telles que granites divers, siénite, orthoclase, serpentine grise et verdâtre, diorite. Dans les dépressions de ces terrains de fusion, l'humide élément qui les a dépouillés de leur vêtement

arénacé, a abandonné quelques parcelles de terre cultivable. Des conifères et des bruyères se sont hâtés d'y prendre racine, et l'homme a su en tirer parti. Le climat d'Athabaskaw, plus débonnaire que celui du Mackenzie, permet d'y récolter des céréales et des légumes, principalement la pomme de terre. Les arbustes à baies y remplacent les arbres fruitiers, comme partout ailleurs dans le territoire du Nord-Ouest.

Des steppes immenses s'étendent au nord et à l'est de ce lac et de ceux des Esclaves et des Ours. Ils ne sont point marécageux ni sablonneux, mais granitiques et complétement stériles. Ils sont la patrie du renne et du bœuf musqué, qui y trouvent une pâture abondante dans les lichens du genre *cenomice* et *cetraria*, connus dans le pays sous le nom indien de *atchiw*, *ttsô*, et sous le nom français de *pain de Caribou*.

La rivière Athabaskaw après avoir traversé en diagonale un coin du lac de ce nom, en sort sous le nom de *rivière des Rochers*, qui se convertit en celui de *rivière des Esclaves*, à partir du confluent de la rivière *à la Paix*. Les terrains de la rivière des Rochers sont identiques à ceux du lac Athabaskaw. On dit les bords de la rivière à la Paix très-riches en minéraux, mais je ne l'ai point visitée. Je sais seulement que les schistes bitumineux y reparaissent avec les houillères, et qu'on y trouve aussi du soufre natif, du gypse, du kaolin, des eaux minérales, et même de l'or. Mais ce métal est, dit-on, mêlé au gravier et au sable que roule la rivière.

Dans la rivière des Esclaves j'ai observé la juxtaposition des roches de fusion du lac avec les calcaires en tables ou en ondulations de la rivière Athabaskaw; ceux-ci s'appuyant sur les premières, comme dans la susdite rivière les schistes et les grès s'étageaient sur les calcaires et les marnes. Les sédiments récents et fort gras quirecouvrent

ces rochers le long de la rivière des Esclaves sont propres à la culture.

III. A une quarantaine de milles géographiques du lac Athabaskaw nous rencontrons la chaîne des Cariboux, qui ouvre pour moi comme une troisième zone d'explorations géologiques.

Cette chaîne est formée de la réunion de la montagne de l'écorce (*Kkri-chèsh*) avec celle des Cariboux. L'une et l'autre resserrent la rivière à la Paix et la séparent à droite de la rivière Athabaskaw, à gauche de la rivière aux Foins, affluent du grand lac des Esclaves. La soudure des deux montagnes s'opère à l'intersection du 59e degré parallèle et du 113e degré de longitude ouest de Greenwich, où elle forme le long de la Paix un grand rapide, le seul qui existe sur cette noble rivière. Mais la montagne des Cariboux, en traversant la rivière des Esclaves sous le 60e degré de latitude nord, en intercepte la navigation par une série de chutes et de cascades du plus grand effet, qui y nécessitent les cinq portages si connus des voyageurs de la baie d'Hudson.

La plus grande élévation de la montagne de l'Ecorce et de celle des Cariboux est de 270 à 300 mètres au-dessus de la rivière; mais au portage dit *de la Montagne* elle n'atteint que 28 ou 30 mètres. De la rivière des Esclaves elle se dirige dans le nord-est pour aller border la rivière Doobaunt. Les silicates de diverses sortes forment sa base, mais la montagne elle-même n'est qu'une longue dune de sable. On peut comparer cette chaîne et les deux précédentes à un triple barrage formé par les grandes et longues lames d'une mer équatoriale. Les roches que la rivière des Esclaves a mises à découvert en franchissant cette chaussée naturelle appartiennent aux genres siénite, granite, chlorite et porphyres grossiers. Le calcaire se trouve accolé à ces roches dans les portages de

la Cassette et du Brûlé. Avec les rapides de la rivière des Esclaves finissent les roches de fusion sur le trajet de l'Athabaskaw-Mackenzie. Depuis ce point, nous ne les rencontrons plus le long du fleuve ; mais elles occupent toute la partie orientale de la contrée à partir d'une ligne droite qu'on ferait passer par le fort Confidence sur le grand lac des Ours.

D'après les Chippewayans, la montagne des Caribous recélerait beaucoup de sel gemme. La meilleure preuve de leur assertion en est la rivière au Sel (*Tédhay-dèssè-destché*), dont l'embouchure est située à quelques milles plus bas que les rapides susdits.

Au-delà de ceux-ci, le sol qu'arrose la rivière des Esclaves sur un parcours de 200 milles paraît avoir été ravi peu à peu au grand lac des Esclaves par les apports sédimenteux de ce puissant cours d'eau. Il m'apparaît d'une manière évidente comme un immense fond de lac, uniformément plat, sablonneux ou vaseux, d'abord comblé et submergé par la rivière des Esclaves, puis creusé par retraites successives par suite de l'abaissement graduel de ses eaux. Dans l'état actuel, ses grèves diminuent progressivement d'élévation depuis 10 mètres jusqu'au niveau du lac des Esclaves dans lequel la rivière se jette. Ce travail se continue encore de nos jours d'une manière énergique. D'année en année les sédiments changent la forme de la rivière, par leur accumulation sur certains points et leur déplacement en d'autres. Les grèves accores de ce cours d'eau sans rivage s'écroulent ici pour s'accroître ailleurs ; elles se rompent parfois, et le courant, se précipitant violemment dans les forêts, y ouvre de nouveaux canaux, tandis que les anciens, obstrués par les sables charriés et par la vase, se comblent et se transforment en savanes marécageuses.

A l'embouchure de la rivière des Esclaves se renou-

velle le phénomène que nous avons constaté à celle de la rivière Athabaskaw, c'est-à-dire que le courant a tellement entravé son débouché et comblé son estuaire, qu'il a été obligé ensuite de diviser ses forces et de se faire jour à travers les dépôts sédimenteux de son delta, en le divisant en une multitude d'îlots de vase.

Le premier et par conséquent le plus ancien des embranchements de cette rivière est dû à des îles hautes, vastes, semblables en tout quant à leur nature au sol de la terre ferme, et boisées comme celle-ci, de sapins blancs, de peupliers-liards, de trembles et de bouleaux, dont le diamètre accuse plusieurs centaines d'années d'existence (1). Là, devait se trouver l'embouchure primitive. Si, de ce point, nous tirons à droite une ligne jusqu'à l'embouchure de la rivière des Seins (*Tthu-pan-déssé*), et à gauche une seconde ligne qui atteigne le petit affluent appelé *rivière des Bœufs*, nous obtenons un grand triangle dont la base est dirigée vers le grand lac des Esclaves, et qui est entièrement occupé par les bouches de la rivière de ce nom.

Les trois principales branches dépassées, le chenal du milieu se subdivise encore en deux grands canaux, dont l'un, celui de l'est, prend le nom de *rivière à Jean*, corruption de son nom indien, *Dzan-destché*, qui signifie embouchure vaseuse. Ici encore, nous trouvons sur les deltas des arbres en pied, mais ce ne sont plus des coni-

(1) J'ai pu constater, en 1871, au portage de la Bonne (latitude, 55° nord), que les rejetons d'une forêt de pins rouges (*pinus resinosa*), dévorée par l'incendie en 1861, n'avaient poussé que de 30 centimètres en dix ans. A ce compte, leurs ancêtres, victimes du feu, qui mesuraient au moins 20 mètres de haut, auraient exigé six cent soixante-six ans pour atteindre cette dimension ; si tant est que la proportion soit constamment la même, et qu'à mesure que le diamètre du végétal augmente, celui-ci n'exige pas un nombre double d'années ou davantage pour s'élever de *trente* centimètres.

fères ; la formation de ces îlots est donc évidemment postérieure à celle des premiers.

Descendons plus bas. Chaque canal se subdivise en plusieurs rivulets. Mais, sur les îlots qu'ils laissent entre eux, ne cherchez plus le tremble, le liard, ni l'aune ; vous n'y trouverez que de petits saules de 6 à 8 pieds de haut. Plus bas encore, des joncs, des massettes (*typha*), du gros foin (*systeria dyctaloïdes*) ; et enfin plus rien que des prêles (*æquisetum riparum*), végétation tout aquatique qu'envahissent les eaux à l'époque des crues. Ce sont les produits des dernières formations sédimenteuses ; elles ne sont pas même consolidées. Entre elles et le lac s'étend un bourbier mouvant et fluctuant au gré des vagues, qui ne le couvrent que de quelques pouces d'eau. Malheur à l'embarcation qui irait s'envaser dans cet égout de la nature, elle y demeurerait empâtée comme ces innombrables *arrachis* qui montrent, au-dessus de l'eau limoneuse, leurs têtes chenues sur un espace immense. Encore quelques années et nous constaterons de nouvelles îles sur ces bancs meubles et sans fond, que les gelées d'un hiver de neuf mois tendent toujours à tasser et à solidifier davantage.

Le même phénomène de formation de terrains a lieu journellement tout le long du grand système fluvial Athabaskaw-Esclave-Mackenzie, depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la mer Glaciale. Nous n'avons pas fait mention de ce travail des eaux en parlant de la rivière Athabascaw ; nous n'y reviendrons plus à propos du Mackenzie. Nous en parlerons ici une fois pour toutes, car il est constant et identique tout le long de ce système. Les rivières à la Paix, des Liards, aux Foins, Peel, Porc-Epic, et, en un mot, tous les cours d'eau qui descendent des montagnes Rocheuses sont soumis aux mêmes lois.

Voici donc ce qui s'opère le long de ces rivières. A

l'exception du Mackenzie proprement dit, elles n'ont point de rivage praticable aux piétons. Dans les baies, leur berge est coupée à pic et les vases ou les sables qui la composent s'avancent et se projettent au-dessus des eaux en porte à faux. Dans cette section du terrain, il n'est pas rare de découvrir, à de grandes profondeurs, des troncs d'arbres énormes couchés qui y ont été ensevelis il y a plusieurs centaines d'années, et qui y dorment, en attendant qu'un nouveau remaniement du sol par la rivière vienne les livrer de nouveau au courant. D'autres fois, les terres, en s'éboulant, laissent voir de grands dépôts de glace, qui forment ainsi comme des glaciers souterrains et ont eu, par leur dilatation, assez de force expansive pour soulever le sol correspondant, de manière à lui faire prendre la forme d'un monticule. Or donc, non seulement l'élément humide mine et corrode les fondements de ces grèves friables, mais il les sape, et, se faufilant en dessous à la profondeur de plusieurs pieds, il y détermine des éboulements considérables qui ont le double effet d'élargir la rivière d'un côté pour la rétrécir de l'autre.

En effet, l'eau après avoir englouti ces terrains, les délaye et va les déposer sous forme de sédiments sur les pointes basses; parfois même, elle se contente d'entraîner la parcelle détachée et l'abandonne, avec tout son revêtement d'arbres et de verdure, au milieu de son lit, pour en faire une île nouvelle. Mais le premier effet est le plus ordinaire. En ce cas, les rivages bas et les bancs submergés gagnent et profitent au détriment des côtes accores. La vase, en s'amoncelant sur ces points, arrête bientôt au passage les arbres et autres végétaux que ces cours d'eau fongueux charrient en grande quantité. Ceux-ci, en s'engageant sur ces bancs limoneux, en consolident d'autant les amas encore meubles. Il n'en ré-

sulte d'abord que des *battures* molles, visqueuses et inondées à l'eau haute, mais qui retiennent stationnaires les *arrachis* ou arbres charriés. L'année suivante, de nouveaux apports de sédiments ayant cimenté dans leur lit de vase ces vétérans de la forêt, ils servent comme de base et de fondement à ces constructions d'un genre tout nouveau pour nos architectes, mais cependant aussi vieux que le monde.

C'en est fait, le banc ou l'îlot sédimenteux atteint le niveau des eaux ; encore une année et il l'aura dépassé. Alors une jeune et vigoureuse végétation, qui s'est servie de l'eau elle-même comme d'un véhicule pour se transporter sur cette *terra incognita*, se disputera bien vite la première occupation de ce sol vierge vomi par le fleuve. Les prêles d'abord, puis les cypéracées, les joncs, les saules et enfin les peupliers balsamiques et les trembles, s'y implantent successivement, au fur et à mesure que les premiers d'entre ces colons ont affermi le sol pour leurs successeurs. En s'y pressant, en y enchevêtrant leurs racines ils achèvent de constituer à tout jamais le terrain émergé, emprisonnant entre leurs jeunes troncs les grands corps envasés des derniers *arrachis* que le flot y a poussés. Il n'a pas fallu un grand nombre d'années à la *batture* pour devenir une pointe élevée capable d'imprimer au courant une déviation majeure. Il en a fallu encore moins au banc limoneux et mobile pour se transformer en une île spacieuse dont le centre est souvent plus bas que les bords et se change quelquefois en étang ou en marécage. L'année dernière j'ai pris mes repas et j'ai bivouaqué sur des îles boisées de saules jeunes mais touffus et élancés, qui, il y a douze ans, n'existaient qu'à l'état de bancs invisibles à l'eau haute. J'ai passé en barque, dans tel chenal du lac la Loche, du lac des Esclaves et du Mackenzie où peu d'années après on ne pouvait même circuler avec la pirogue d'écorce du sauvage.

Pour admettre la possibilité d'effets si puissants, alors que dans nos contrées civilisées les mêmes causes qui devraient les produire sont comme endormies et même mortes, il serait à désirer que les savants pussent contempler les prodigieux entassements d'arbres de toute grosseur et de toute dimension que les eaux déposent le long des cours d'eau, sur les îles, sur les rivages des lacs, et dont elles obstruent leurs embouchures. Si l'on faisait le compte de tout le bois que roule la seule rivière des Esclaves et que le grand lac de ce nom engloutit ou transmet au Mackenzie par le moyen du courant qui le traverse, je crois qu'on ne serait pas au-dessus de la vérité en portant à 12000 pieds cubes la quantité qui passe en un seul jour par la principale de ses bouches. A ce compte ce ne serait pas moins d'un million de pieds cubes de bois que le cours d'eau charrierait pendant les trois mois qu'il est ouvert à la navigation. Et je suis persuadé toutefois que ce chiffre est au-dessous de la réalité.

Voilà des faits auxquels des yeux européens ne sont pas ou ne sont plus habitués, et qui modifieraient plus d'une opinion reçue, plus d'une théorie ingénieuse, plus d'une hypothèse irréprehensible, il est vrai, au point de vue de la foi et par conséquent soutenable, en vertu de laquelle des milliers et des milliers d'années sont requis pour la formation d'une houillère ou d'un terrain stratifié; mais opinions, théories et hypothèses qui ne sont point indiscutables.

Un fait du moins incontestable, c'est que l'Athabaskaw-Mackenzie que nous avons vu envaser la portion occidentale du lac Athabaskaw, remplir de matières sédimenteuses les 200 milles qui séparent la dernière chaîne granitique des Caribous du grand lac des Esclaves, reculer par conséquent d'autant le rivage de ce bassin comme il a reculé celui du premier, rapproche aussi le rivage oc-

cidental du lac des Esclaves en ensablant la sortie du Mackenzie, déversoir de ce bassin naturel d'épuration. L'examen des lieux nous a convaincu que le fleuve ne commençait dans le principe qu'à la pointe appelée la *Tête de la ligne*, où la rapidité du courant devient telle, qu'elle exige qu'on traîne les barques au moyen d'une *ligne de touée* depuis son embouchure jusqu'à ce point. Les bassins nommés Petit-Lac et lac Stagnant (*Tatégéli-t'ué*) faisaient évidemment partie du grand lac des Esclaves, dont les hautes grèves sont encore visibles sous le nom de *montagne de la Truite*, rochers calcaires de 100 à 130 mètres d'élévation seulement. Maintenant, toute cette portion du Grand-Lac, envasée et découpée en chenaux comme les bouches de la rivière elle-même, est parfois si peu profonde, que la quille des barques qui la traversent en sillonne le limon. J'ai même vu à sec le canal naturel qui existe entre la terre ferme et le grand delta appelé *la Grande-Ile*, du côté du nord-ouest.

Quelles conclusions ne seraient pas amenés à tirer les savants qui s'occupent de la science géologique *ex professo*, si des faibles causes modernes dont nous venons de voir des effets pourtant si puissants ils se reportaient à celles, bien plus rigoureuses, mais identiquement les mêmes, qui agirent dès le commencement des temps ?

Avant d'abandonner cette mine fertile en considérations géologiques, on voudra bien me permettre d'insinuer une hypothèse qui s'est présentée naturellement et plusieurs fois à mon esprit, durant le long itinéraire de l'Atlantique à la mer Glaciale arctique. Peut-être a-t-elle quelque fondement ; toutefois je me garderai bien d'étayer sur elle aucun système :

Les immenses dépôts arénacés qui depuis le lac Ontario se perpétuent à travers le continent de l'Amérique du Nord jusqu'aux bouches du Mackenzie, au milieu des al-

ternances du noyau planétaire qui les supporte et les perce quelquefois, et des stratifications calcaires qui s'y substituent d'autres fois, ces dépôts siliceux, dis-je, ne pourraient-ils pas prouver que cette portion du continent était un fond de mer et qu'elle a été desséchée à une époque plus ou moins éloignée de nous? Cette hypothèse pourrait s'appuyer en outre : 1° sur le voisinage des grandes prairies de l'Ouest qui, elles aussi, offrent des traces non équivoques du séjour des eaux ; 2° sur l'espèce d'enchaînement qui existe entre le golfe Saint-Laurent et l'estuaire du Mackenzie par le moyen des grands lacs Ontario, Erié, Huron, Michigan, Supérieur, la Pluie, des Bois, Winipeg, Winipegous, Manitoba, Caribou, Wollaston, Doobaunt, Athabaskaw, des Esclaves, la Martre, des Ours, des Bois flottants, Colville et des Esquimaux ; 3° sur les dépôts de sel gemme et les sulfates divers que renferment et les terrains que nous avons déjà examinés, et la vallée du Mackenzie, et les prairies de l'Ouest dont le sol est imprégné de carbonate de soude; 4° enfin sur la fréquence des madrépores fossiles des genres *favosites, cyathophyllum, amplexus, zaphrantis* et *phyllocœnia*, et des échinides ou châtaignes de mer.

Je laisse aux savants à débattre cette question.

Le grand lac des Esclaves sert de limite septentrionale au pékan, au pélican, à la lakêche (*hyodon clodalis*), à la carpe rouge, au *sedum rhodiola*, à la ficaire, à l'asphodèle, à l'adonis, à la campanule-raiponce et à l'arénaire. On commence à y rencontrer l'*inconnu* ou saumon de Mackenzie.

Dans la partie septentrionale et orientale de cette petite mer intérieure des rochers granitiques bordent les rivages, et des îles également de granit, arrondies comme la croupe d'un cachalot et polies par l'action des glaces, s'élèvent du sein des ondes limpides. La hauteur des falaises varie entre 25 et 100 mètres. La plupart des îles Simpson et

Caribous sont des blocs d'orthose pur ou de quartz compacte sans aucun mélange. Aussi sont-elles dépourvues de végétation. Toute la côte septentrionale l'est également, sauf le long des cours d'eau. Une longue, haute et étroite presqu'île nommée la Flèche (*Kkrà*), qui sépare les baies Mac-Léod et Christie, est formée, entre autres roches ignées, de serpentine brunâtre nommée *Kkras* (ce qui se creuse) susceptible d'un beau poli. Les Indiens Couteaux-Jaunes (*T'a-tsan-ottinè*) se servent de fragments de cette roche pour se fabriquer, sans autres outils qu'un clou, un petit couteau et une vieille lime, des calumets ou pipes parfaitement finis et façonnés. On les dirait faits au tour. Les *Dénès* d'Athabaskaw se servent, pour cet usage, de la serpentine verdâtre et d'une autre gris-de-perle qui sont encore plus belles. Ces calumets, si remarquables pour la grâce de leurs formes qui les rapprochent des sculptures mexicaines, et pour leur poli, se nomment *Thé*, c'est-à-dire pierres. L'extrémité de la longue presqu'île dont je viens de parler a nom *la Roche aux Pipes* ou la Pierre aux Calumets.

Bien que le pourtour de la baie Raë soit formé de roches de fusion à l'est et au nord, son rivage occidental présente des falaises dont le calcaire est teint en rouge par l'oxyde de fer. Un peu plus loin dans l'Ouest, des marécages contiennent du malthe liquide ou plutôt moelleux, dont se pourvoient les forts du Mackenzie pour le brayage des barques. Il est nécessaire de le soumettre au préalable à l'ébullition avec un mélange de graisse.

Les îles Brûlées contiennent aussi du bitume mais il est durci, concassé et jonche les rivages à l'état de galets. La source paraît en être tarie. Ces îles offrent des ondulations parallèles et alternes de calcaire grossier et de dépôt siliceux, dont la direction est du nord-est au sud-

ouest, comme celle des couches stratifiées des montagnes et des chaînons de la grande Cordillère.

Dans le Sud et dans l'Ouest les côtes du grand lac des Esclaves sont plates, formées d'alluvions de gravier, de sables quartzeux, de galets granitiques et autres roches cristallines ; mais à la *Grande Pointe brûlée,* elles sont jonchées de débris de calcaire madréporique et coquillieux, dans lequel domine le *favosites reticularis* (1). Il m'a semblé aussi y distinguer des bélemnites ; mais comme ils étaient profondément incrustés je n'ai pu m'en assurer. Peut-être et plus probablement étaient-ce de très-petits *cyathophylla.*

A la *Pointe de Roche* sont de grands amas de galets roulés appartenant tous aux roches dues au métamorphisme ou aux roches de fusion, telles que orthoclase, grès, gneiss, trapp, siénite, granites divers, quartiers de bitume durci. Dans les marécages de la Grande-Ile et de la terre ferme qui l'avoisine on se procure un tuf blanc, crayeux, onctueux au toucher, assez semblable à du kaolin, qui est toujours mou et en dissolution dans le terrain humide. Des dépôts semblables abondent dans tout le bassin du Mackenzie. On se sert de cette craie (si tant est que cela en soit) pour blanchir les murailles et les maisons. Elle ne produit aucune effervescence par son mélange avec l'eau et ne s'attache pas aux murailles comme la chaux. Il faut donc la mélanger avec de la colle claire. Ces dépôts, qui doivent appartenir aux terrains secondaires, sont superposés à ceux qui contiennent les *cyathophylla.*

Jusqu'au *Petit-Lac,* où nous rencontrons la quatrième ramification des montagnes Rocheuses, la montagne la Corne, le sol n'offre que des alluvions récentes, des sédiments déposés par le courant qui, après avoir traversé

(1) Hébert.

le lac des Esclaves, prend le nom de Mackenzie. Sur la terre ferme, ces alluvions abondent en cailloux roulés, et on en voit aussi de grands monceaux aux extrémités des îles formées par le déversoir du lac. En ce lieu est située la Mission catholique de la Divine-Providence. Les jardins y produisent abondamment la pomme de terre et les légumes, voire même quelques céréales. La récolte ordinaire de la pomme de terre varie entre 400 et 600 double-décalitres par an. J'apprends à l'instant même que la récolte de l'automne dernier en a donné 1 000.

L'extrémité occidentale du grand lac des Esclaves sert de limite naturelle au polatouche (*pteromyx volucella*), à la chauve-souris, au gros tétras tiqueté de noir (*tetrao obscurus* sive *Sayi*), qui produit en faisant la roue un bruit sourd qui s'entend de fort loin; à la grue blanche, à la corneille, au *buprestis octo-punctata*, à la petite éphémère.

Sur les rivages sablonneux du *Petit-Lac* j'ai trouvé la *cicindela hirticollis;* mais on ne la rencontre plus au delà.

IV. Le nom de *montagne de la Corne* est une corruption du mot indien *étéyé-chié* (dernière-montagne), duquel le mot *été* (corne) se rapproche. Cette chaîne est en effet le dernier rameau rocailleux des montagnes Rocheuses que l'on rencontre le long du Mackenzie, en remontant le fleuve depuis la mer Glaciale. Or, c'est de ce côté que les *Dénès* ont pénétré dans le Mackenzie.

La montagne la Corne traverse le Mackenzie sous 62°40′ de latitude septentrionale pour se diriger dans le Sud-Ouest. Elle borde toute la rive droite du fleuve depuis le Petit-Lac jusqu'au-delà de l'affluent des Nahannès. Sa largeur est de 18 milles anglais environ et son élévation au-dessus du fleuve de 800 à 1 000 pieds anglais.

Cette altitude est à peu près commune à toutes les

ramifications de la grande Cordillère qui traversent la vallée du Mackenzie; on peut se convaincre que le lit de ce fleuve a dû avoir jadis une largeur bien plus considérable, et que ses dimensions ont diminué progressivement, comme l'attestent les terrasses naturelles superposées par retraites successives dont se composent toutes ces chaînes de plateaux, la montagne de la Corne entre autres. Lorsque le fleuve coulait entre les terrasses supérieures, tout l'espace compris entre la montagne des Caribous et celle de la Corne devait être un lac immense, et c'est ce qui explique la nature alluvienne de ce bassin. Le travail de la grande artère qui le traverse n'est point encore terminé; il ne le sera que lorsque le Mackenzie aura vu se rétrécir encore son lit actuel, large de 1 à 5 milles anglais, et que les hautes berges qui bordent son cours auront, par leurs éboulements successifs, atteint l'inclinaison de 40 degrés à laquelle les montagnes s'arrêtent ordinairement.

Dans le haut Mackenzie, depuis sa sortie du *Petit-Lac* jusqu'à l'affluent des Na-hannès, on ne voit que des couches argileuses ou des amas d'alluvions terreuses anciennes alternant avec du poudingue et quelquefois de la mollasse. Une couche de terre végétale et de tourbe recouvre ces dépôts, dont l'épaisseur totale n'excède pas 100 pieds dans les grèves les plus élevées. Parfois les schistes friables reparaissent, mais sans porter de traces d'ignition ni de bitume. Je pense que ces couches diverses des groupes tertiaire et moderne reposent immédiatement sur le calcaire anthraxifère, car dans les lieux où les dépôts inférieurs ont été soulevés par la cause ignée, c'est toujours le calcaire par tables redressées qui apparaît et perce les couches alluviennes; les granites et autres roches plutoniques ne se montrant qu'à 3 ou 4 degrés dans l'Est. Le long du fleuve nous ne les rencontrerons plus

qu'à l'état de vastes dépôts de galets roulés par les eaux et de toutes dimensions. Parfois les rivages, qui alors sont très-vastes, en sont littéralement pavés; d'autres fois ils sont mobiles et s'élèvent comme des promontoires à chaque pointe de terre et à l'extrémité de toutes les îles.

Le terrain contenant beaucoup de ces galets est d'une culture difficile; mais les îles boueuses sont fertiles. Les deltas vaseux de la rivière des Liards, par exemple, bien que le sol en soit congelé durant huit mois à plusieurs pieds de profondeur, produisent en été des céréales et des légumes. Ce point est la limite de la tourterelle, de l'hirondelle américaine à nid plat (*chœtura pelasgia*) et de l'engoulevent à ailes d'hirondelle (*nauclerus fulcatus*). Cependant, quand l'été est chaud et que l'automne s'annonce calme, ce fissirostre descend jusqu'au 66e degré de latitude nord; mais je ne l'y ai vu que durant un seul été. On commence à rencontrer le long des rivages argileux les *arctomys* ou siffleurs; au-dessus des cours d'eau l'élégante mouette de Bonaparte (*xema Bonapartii*), et dans les lacs de l'intérieur les grands plongeons, dont il y a trois espèces.

A 80 milles en aval du fort Simpson, chef-lieu du district Mackenzie, le fleuve *Naotcha* (1) se dirige vers les montagnes Rocheuses, qui ouvrent une de leurs vallées pour le recevoir. Il la parcourt depuis le 62e degré de latitude nord jusque vers le 66e degré, flanqué à droite et à gauche d'une double muraille de rochers tantôt calcaires, tantôt de grès et parfois schisteux, dont les stratifications obliques et ondulées inclinent du nord-nord-est au sud-sud-ouest. L'altitude de celles qui bordent le fleuve est de 500 à 700 mètres au-dessus de son niveau. Mais les pics qui dominent encore ces remparts naturels peuvent avoir

(1) Rivière aux terres géantes, nom indien du Mackenzie.

1 400 ou 1 500 mètres. Quant aux berges immédiates du Mackenzie elles varient entre 80 et 300 pieds d'élévation.

En présence de la double rangée de rochers-remparts qui ont valu à ce beau cours d'eau le nom bien mérité de *fleuve aux rives géantes* que lui donnent les Indiens (Na-kotcha; Na-kotsia-kotchô; Nan-kotchrô-ondjig), le voyageur ne saurait retenir un cri d'admiration. Leur muraille presque perpendiculaire semble avoir arrêté les eaux du fleuve pour les transformer en un lac de 2 lieues de large, mais d'une longueur de 8 à 10, lac tout parsemé d'îles boisées et qui mire dans ses eaux calmes ses gigantesques rivages.

Mais ces montagnes ont un attrait de plus pour le géologue; elles sont pour lui une belle et irrécusable illustration de la théorie des soulèvements d'Elie de Beaumont. Habitué aux cataclysmes qui se produisent durant l'hiver à la surface congelée des petites mers intérieures du Nord-Ouest, nous n'avons pas de peine à admettre le système des soulèvements successifs de la croûte terrestre, à cause de la similitude frappante que présentent les chaînes de banquises soulevées et certaines dispositions des montagnes. En observant et en étudiant les puissants effets produits à la surface des grands lacs par le refroidissement progressif de leurs eaux, par le dégagement de l'hydrogène renfermé sous leur épaisse couche de glace, par la pression énorme des champs de glace les uns contre les autres ainsi que contre les rivages qu'ils disloquent, désagrégent et entraînent; en contemplant les prodigieux travaux de maçonnerie que la débâcle opère le long du Mackenzie, alors que les banquises gigantesques se poussent, se soulèvent comme d'immenses monolithes, retombent avec fracas en se brisant et en broyant tout ce qu'elles rencontrent; alors qu'en se pressant, en se compénétrant,

en se soudant les unes aux autres, elles se disposent en étages qui atteignent jusqu'à 30 pieds de haut, et laissent le long du fleuve une double muraille bâtie avec des dalles de 8 à 10 pieds d'épaisseur, si solidement cimentées, que les ardeurs du soleil ne peuvent les faire disparaître qu'après un mois de travail. En étant témoin de tels effets: « Ainsi, me disais-je, devait-il en être au commencement des temps et pendant les révolutions successives par lesquelles a passé notre planète. » Je comprenais alors plus facilement cet amalgame de matériaux et cette succession de terrains que nous observons avec étonnement dans la croûte ou écorce terrestre; seulement il me paraît probable que souvent un cataclysme instantané a dû suffire pour produire tel effet, que l'on assigne ordinairement à des causes lentes et exigeant une période de temps indéterminée. Qu'on veuille bien me permettre d'établir quelques comparaisons entre les effets du froid sur les mers intérieures des contrées boréales et ceux du refroidissement sur la croûte terrestre.

La glace n'atteint pas moins de 6, 10 et même 12 pieds anglais (1) d'épaisseur sur les grands lacs des Esclaves et des Ours et sur beaucoup d'autres grandes expansions d'eau de l'intérieur. Cette glace, en se dilatant sous l'excès d'une température qui fait descendre le thermomètre centigrade jusqu'à 50 degrés au-dessous de zéro, se lézarde et se crevasse. L'eau, en remplissant aussitôt ces ouvertures, empêche toute expansion ultérieure. Si le récipient était un vase quelconque, il se boursouflerait ou se romprait; mais ici c'est le sol, c'est le granite qui est le contenant. Com-

(1) J'emploie souvent le pied anglais comme mesure, parce que, en effet, nous n'en avons pas d'autre dans l'Amérique du Nord. Le lecteur pourra aisément réduire ces pieds en mètres, 1 mètre valant 3 pieds, 3 pouces et un peu plus de 3 lignes; et 1 pied anglais équivalant par conséquent à $0^{m},30^{c},479$.

ment fera la glace pour se dilater davantage? Elle tasse toutes ses molécules, jusqu'à ce que la force de la compression détermine un soulèvement de la partie médiane. Sa surface se fissure alors non plus par l'écartement des parties, comme tantôt, mais par leur trop grande pression. Cette pression continuant toujours, les lèvres de ces crevasses longitudinales s'élèvent au-dessus de la surface du lac et forment comme des chaînes de rochers de glace qui, sur le grand lac des Ours par exemple, atteignent jusqu'à 6 et 8 mètres de haut, mais qui, sur mer, dépassent bien au delà cette dimension et constituent ce que nous nommons *montagnes de glace* et les Anglais *ice-bergs*.

Lorsque ces chaînes de glaçons soulevés n'atteignent qu'un mètre ou deux d'élévation, les Canadiens les nomment *bourguignons* ou *bordillons*.

La hauteur des montagnes et des rochers de glace est en raison directe de la profondeur de l'eau et de l'épaisseur du champ de glace dans lequel ils se forment. Ces éminences sont ordinairement en zigzag et sont conformées comme les dents d'une scie, c'est-à-dire que leur versant en dos d'âne et leur précipice se contrarient en se succédant alternativement, disposition qui les rend presque infranchissables. Il m'est arrivé de parcourir un vaste espace et de perdre plusieurs heures, sur le grand lac des Ours, à chercher une *passe*, un *col* qui me permît, ainsi qu'aux Indiens qui m'accompagnaient, de traverser certaines chaînes de glaçons, dont une nuit seule avait déterminé la surrection. La raison en est que nous ne rencontrions sur toute leur longueur que des rampes terminées brusquement par un escarpement de plusieurs mètres, ou des murailles au pied desquelles s'étendait une mare d'eau vive et sans fond. Dans ce cas la hache seule pouvait nous frayer un étroit sentier; encore ne pouvions-nous franchir ce défilé sans que quelqu'un des nô-

tres fit connaissance avec l'eau froide des crevasses.

Eh bien, cette disposition est identique à celle que présentent les montagnes Rocheuses dans la vallée longée par le Mackenzie.

On ignore peut-être en France que les énormes couches de glace qui recouvrent nos grands lacs américains sont souvent formées de plusieurs stratifications séparées par autant de nappes d'eau d'abord liquide et qui se congèle ensuite. Ce phénomène a lieu lorsque l'eau des sources ou du lac lui-même, ayant inondé la surface de la glace par quelque fissure, vient à se congeler superficiellement, de manière à présenter un lit d'eau entre deux lits de glace. Cette eau finit toujours par se solidifier, mais non sans laisser à la couche de glace qu'elle forme sa couleur et sa contexture propres.

Ne pourrions-nous pas avoir dans ce fait, en lui-même très-simple, une explication de la manière dont se sont produites certaines stratifications de l'écorce terrestre, celles par exemple dont l'origine est neptunienne ?

Après que nos lacs et nos fleuves sont congelés, il arrive d'ordinaire que, par suite de l'abaissement du niveau des eaux, la glace demeure suspendue dans le vide, ce que les Indiens nomment *t'en-dhulé, tt'en-wu, t'œn-ja.* Mais ce n'est pas pour longtemps, car la portion centrale de la glace s'affaisse jusqu'au niveau de l'eau, tandis que ses bords se détachent et se soulèvent. Il résulte de cette nouvelle disposition une sorte de berceau, de vallon naturel.

Sur les grands lacs, ainsi que sur mer, il se produit dans la surface de la glace des ondulations qui ressemblent à celles de la houle, mais qui deviennent immobiles dès que les glaces ont pris leur assiette. Ce travail ne se fait pas sans occasionner le déplacement de l'air méphitique comprimé entre l'eau et la glace ; or cet air, qui est ou de l'acide carbonique tenu en dissolution dans quelque

source cachée, et qui se dégage sous la pression de la glace; ou bien, et plus probablement, de l'hydrogène protocarboné qui monte des fonds vaseux et couverts d'herbes, cet air imite exactement les détonations et les grondements du tonnerre, mais d'un tonnerre continu, de plusieurs semaines durant, et qui n'a lieu d'ordinaire que pendant la nuit. Qui a jamais entendu parler en France de lacs tonnants? Rien de plus commun pourtant dans l'extrême nord de l'Amérique, particulièrement dans les lacs qui recèlent des sources dans leur sein (*t'en itsiéwékwon*). Nous avons donc ici une imitation des grondements souterrains qui précèdent les éruptions volcaniques.

Lorsque ces gaz ne peuvent s'échapper par les bordages ou en déterminant des fissures, ils forment le long des rivages des boursouflures mamelonnées semblables à une chaîne de volcans en miniature (*K'wèta-ro*); ou bien, si c'est sur un fleuve, on voit tout à coup surgir du milieu de sa surface congelée une multitude de cônes tronqués et ouverts au sommet, par où s'exhalent les effluves emprisonnées sous la glace. J'ai mesuré à Good-Hope, en 1865 et en 1871, de ces cônes qui avaient de 9 à 10 pieds de haut.

Tous ces effets singuliers, mais ordinaires aux climats arctiques, nous reportent naturellement aux premiers âges du monde et nous donnent, ce me semble, une explication plausible de la formation des volcans, des cônes trachytiques, des chaînes de puys, etc. Mais, de même que les phénomènes déterminés dans les glaces par le refroidissement successif des eaux n'exigent pour se produire ni des années, ni des mois, ni des semaines, ni même des jours, mais qu'ils ont lieu instantanément et par un surgissement spontané; ne pourrait-on pas, et *à fortiori*, en dire autant de ceux qui eurent lieu au commencement des temps dans la croûte de notre planète?

Enfin, il est encore un autre phénomène que je crois propre à jeter quelque clarté sur l'intéressante question de la formation des terrains de sédiment; c'est celui que nous offrent les entassements de la neige par les vents.

Dans les contrées arctiques les vents soufflent rarement, sauf à des époques réglées, au retour du soleil sur l'horizon par exemple; mais, quand ils se produisent, c'est avec une force terrible, avec une impétuosité qu'aucun obstacle n'entrave, et avec une durée de plusieurs jours. Pendant l'été, ces perturbations atmosphériques se montrent quelquefois sous forme de *tornados* ou *cyclones*. Lorsqu'elles ont lieu en hiver, elles dégénèrent le plus souvent en ouragans accompagnés d'une neige gelée très-fine, impalpable comme des cendres volcaniques, neige qui s'infiltre partout, glisse sur la glace vive et forme dans les lieux habités des bancs très-épais et si tassés, qu'après une nuit on peut les gravir sans y enfoncer. Ces vents ou tourmentes se nomment *poudreries* et durent de trois à six jours. Voici comment les bancs se forment.

Comme les vents soufflent par ondulations et bondissent sur les surfaces congelées des lacs comme un galet lancé par une main adroite ricoche sur le miroir des eaux, les points que le vent touche de son aile sont balayés, débarrassés de toute neige, et la glace apparaît à nu, noire, polie et veinée comme du marbre; au contraire, les lieux qu'il épargne en ricochant reçoivent toute la neige des points dénudés, plus celle que le vent chasse de lui-même. Il en résulte des bancs de neige drue et pressée dont la marche est semblable à celle des dunes, auxquelles ils ressemblent d'ailleurs. Venez-vous à les traverser en caravane, vos pieds et ceux de vos chiens n'y laissent presque pas d'empreintes; néanmoins ces pistes, quelque peu profondes qu'elles soient, seront plus durables que celles que votre passage forme dans une neige molle et qui est tombée

doucement. Tous vos vestiges sont enfouis aussitôt sous une multitude de couches fines comme les feuillets d'un livre, mais pressées, nettement dessinées, quoique jetées à la hâte par le vent. Les bancs de sable et de neige ainsi formés par des ouragans violents sont, en effet, toujours stratifiés et présentent des escarpements à pic du côté opposé à celui d'où le vent souffle ; tandis que la neige qui tombe et se dépose mollement n'offre aucune espèce de stratifications.

A deux, trois, quatre mois d'intervalle même vent ou un autre va souffler aussi violemment dans ces parages et détruira probablement les effets du précédent. C'est ce que nous voyons tous les jours; mais il reformera ailleurs ce qu'il a défait ici. De nouveau la surface du lac sera nettoyée, mise à nu de nouveau; le marbre noir de sa croûte glacée apparaîtra brillante et polie; mais vous y apercevrez, en relief, sur la neige dure, des empreintes délicates et parfaites; ce sont les morsures nettement tranchées des sabots du renne, le moule exact des pattes de chiens, de loups, de renards, les larges pistes du carcajou ou du lynx, des vestiges de pieds d'hommes chaussés de mocassins ou armés de raquettes, des sentiers tracés par les traîneaux, etc. Vous diriez qu'un troupeau de ruminants au pied léger, qu'une bande de carnassiers, qu'une caravane de voyageurs ou une horde de sauvages viennent de passer le matin ou la veille en se succédant aux lieux mêmes que vous parcourez. Combien de fois n'y ai-je pas été pris dans mes premières années de séjour dans les contrées arctiques! Combien de fois n'ai-je pas fait sourire mes guides indiens par mes questions à cet égard ! Ne vous y trompez pas, vous avez sous les yeux des empreintes formées il y a plusieurs mois sur des bancs de cette neige stratifiée et fine, si plastique, que le vent vient de corroder et d'emporter en ne laissant que la sculpture en ronde

bosse de vos pas, tandis qu'à l'instant il efface, au fur et à mesure qu'elles se produisent, vos pistes sur la neige fraîchement tombée. L'Indien et l'homme accoutumé à la vie du désert ne sont jamais trompés par ces vestiges.

Eh bien, je n'ai pu être témoin de ces simples faits — et combien de fois ne les ai-je pas observés en treize ans ! combien d'autres que moi ne les auront pas constatés ! — sans penser au genre de formation probable des couches terrestres; sans me demander si, en raison même de leur superposition par lits innombrables, nous n'aurions pas *à pari* la preuve de la rapidité de leur formation; si les vents, qui au commencement des temps durent avoir une véhémence indicible, surtout lors des premiers mouvements des orbes célestes, lorsque l'étoile du jour par son apparition subite mit en émoi et en motion toutes les vapeurs qui couvraient la terre, si les vents, dis-je, ne durent pas avoir la plus grande part dans la stratification des couches terrestres; s'il ne faudrait pas attribuer en un mot à la fortuité d'une cause si violente, si capricieuse, mais en même temps si puissante, les ondulations, les lacunes et les compénétrations que l'on observe dans les séries de terrains dont le morcellement embarrasse si souvent les géologues. Peut-être ne tient-on pas assez compte des vents dans tous les cataclysmes qui ont transformé la face de notre planète. Mais il ne nous appartient pas de juger de ces choses. Nous laissons humblement aux savants à décider, nous contentant de fournir les quelques données que l'expérience des contrées arctiques nous a suggérées.

V. La cinquième ramification orientale des montagnes Rocheuses est la Montagne-en-chaîne (*Chiw-Kolla*). Elle se détache de la chaîne mère sous 63° 24′ de latitude nord et 124 degrés de longitude ouest, et se forme de mamelons informes de 300 à 400 pieds d'élévation au-dessus du Mackenzie.

Au lieu où elle traverse le fleuve, elle forme un léger rapide et montre, dans un îlot qui occupe le milieu de son cours, sa contexture qui est le gneiss. Sur la rive droite y correspond le *Rocher qui trempe à l'eau*, si connu des voyageurs. C'est un bloc de calcaire grossier, veiné et disposé en tables gigantesques qui ont été soulevées du sud-est au nord-ouest et forment au bord du fleuve un précipice oblique d'environ 150 mètres de haut. On aperçoit ce promontoire à 40 lieues de distance. Plus bas, la même chaîne en offre de semblables.

Les couches calcaires du *Rocher qui trempe à l'eau* semblent avoir été soulevées par un cône trachytique ; c'est du moins l'aspect qu'offre cette montagne lorsqu'on descend le courant. On pourrait en trouver une preuve dans une source minérale coulant comme d'une bonne-fontaine du sommet d'un cône calcaire de 10 à 12 pieds de haut qui se voit au pied du morne. Cette eau incruste le terrain de sulfate de fer et de tuf calcaire. La source découle cependant du faîte même du promontoire, car on remarque des suintements analogues sur la surface lisse du précipice, à plus de 50 mètres au-dessus du rivage.

Un rocher semblable, mais d'environ 200 mètres d'élévation, qui se trouve sur la rive gauche, à l'embouchure de la rivière des Nahannés, recèle à son sommet un lac et une source d'eau salée. Généralement cependant les sources d'eaux minérales et les gisements houillers, bitumineux et ferrugineux occupent la rive droite du Mackenzie, parce que c'est de ce côté qu'ont dû naturellement se produire les phénomènes du métamorphisme causés par le contact des roches de fusion de l'Est.

Le système auquel appartient le *Rocher qui trempe à l'eau* se poursuit dans l'Est-Nord-Est, sous le nom de *Chiwkolla*, puis de monts *Vandenberghe*, que je lui donnai en 1864. Il sépare les eaux tributaires du grand lac des

Esclaves d'avec celles qui le sont du grand lac des Ours. Calcaire d'abord, elle devient bientôt granitique, puis quartzeuse à partir du 120e degré de longitude. Sa plus grande largeur, sous le 122e degré, est d'environ 15 milles anglais. Elle n'a pas plus de 200 mètres d'élévation au-dessus des plaines de l'intérieur. La *Chiw-kolla* est la limite septentrionale du pin rouge (*Pinus resinosa*). Je l'ai rencontré jusque-là, mais jamais plus loin.

Entre le grand lac des Esclaves et celui des Ours, dans l'intérieur des terres, les aspérités du terrain sont toutes composées de roches granitiques ou primitives ; le feldspath-orthose et le quartz compacte forment surtout la chaîne longitudinale du *Montlosier*. Plusieurs lacs bordés de granites offrent des îles montagneuses également granitiques et de forme mamelonnée.

VI. *Kodlen-chiw*, ou la montagne glacée, est un sixième rameau de la grande cordillère, qu'on ne peut apercevoir du fleuve. Il est parallèle au 64° 10′ de latitude nord, et se sépare des montagnes Rocheuses sous le 123e degré de longitude ouest, à la seconde *équerre* du Mackenzie. Sous le 120e degré, il se bifurque. Un de ses embranchements se soude aux monts Vandenberghe, tandis que le second se prolonge dans le Nord-Nord-Est, sous les noms de *Kwi-tchi*, de *Satcho-jyué* et de *Kfwè-kfwo*. Ces montagnes sont calcaires. Leur altitude totale est d'environ 300 mètres.

L'espèce de zone comprise entre cette ramification et la suivante est une des plus intéressantes du bassin arctique. Après avoir franchi le défilé de l'*Equerre*, nous rencontrons d'abord sur la rive droite les hauteurs du rocher Clarke, qui ont environ 500 mètres d'altitude. Il a la forme d'un bât vu de face, et d'un melon entr'ouvert vu de profil. C'est peut-être un ancien volcan. Je ne l'ai point gravi, mais je le crois composé de roches trapéen-

nes. Il recèle du sel gemme, et de ses flancs sortent deux cours d'eau salée.

A environ 12 milles anglais en amont de l'embouchure du réservoir du grand lac des Ours, le Mackenzie est bordé, sur un parcours de 9 à 10 milles, de falaises dont l'élévation au-dessus de l'eau diminue progressivement depuis 50 mètres jusqu'à 10 mètres. Elles se composent de quatre couches ou strates superposés et ondulés, dont l'obliquité est la même que celle du terrain, c'est-à-dire qu'elle se dirige du sud au nord. Ces lits sont formés de marne, de schistes bitumineux semblables à ceux de la rivière Athabaskaw, de lignites et d'alluvions récentes. Les schistes et les lignites sont en combustion permanente, mais non locale, brûlent l'hiver comme l'été, en exhalant une odeur pénétrante, identique à celle que répand le pétrole.

Extérieurement, le feu de ces *boucanes*, car tel est, avons-nous dit, le nom que les Canadiens donnent à ces phénomènes ignés, se manifeste à toutes les hauteurs, depuis le niveau de l'eau jusque sous les racines des arbustes qui couronnent la falaise. Au pied de celle-ci sont des talus d'éboulement composés d'un résidu argileux gris ou bleuâtre, meuble et chaud. Ce détritus schisteux est couvert de petites vésicules jaunes oléagineuses, qui tachent le papier et le linge. Souvent cette terre est déposée en mamelons qui ressemblent aux gigantesques fourmilières de ce pays, et sont percés profondément d'une ouverture tubulaire par où s'exhale une fumée diaphane, nauséabonde et bleuâtre, que l'on aperçoit plus distinctement de loin que de près. La flamme produite par les effluves gazeuzes n'a que 20 ou 30 centimètres de haut ; elle est vacillante, blanche ou jaunâtre et analogue à celle des lampions, jamais vive ni s'élançant par jets, comme celle des becs de gaz. Elle sort aussi bien de dessous les strates

schisteux et de leurs fentes que des cônes terreux, mais on ne l'aperçoit pas dans les couches de lignite.

Les talus des falaises, ainsi que les résidus fumants, sont dépourvus de végétation ; toutefois herbes et arbustes ne semblent point souffrir du feu ni des exhalaisons bitumineuses, car le sommet de cette berge présente l'aspect d'un jardin, et au-dessous des schistes croissent des touffes d'*arthemisia arctica* et d'*arnica montana*, qui atteignent 1 mètre de haut, sinon davantage.

L'expérience que l'on a faite du lignite des *boucanes*, pour les besoins de la forge, a prouvé qu'il est impropre à cet emploi ; il est trop terreux et renferme du bois pétrifié en quantité. J'en ai déposé plusieurs échantillons au muséum géologique de Montréal. Ils appartiennent à la famille des conifères et à celle des acérinées. Quelques-uns de ceux que je vis sur le rivage du Mackenzie, en ce lieu, étaient si gros que je dus renoncer à les emporter. Pendant trois années consécutives, je vis un peu plus bas que les boucanes un gros tronc d'arbre parfaitement pétrifié. Les glaces finirent par le pousser à l'eau. Autant que je pus en juger, c'était une souche de sapin.

Dans les mêmes falaises, mais non disposés en lits continus, on trouve de l'ocre rouge, et de ce tuf blanc et onctueux comme de la stéatite, dont j'ai déjà parlé à propos du grand lac des Esclaves ; seulement ici il a subi l'épreuve du feu et ne requiert pas de mélange de colle pour adhérer aux murailles. Enfin, fait plus intéressant, on y voit une grande couche de terre de pipe cuite et de couleur rose, laquelle a bien 3 ou 4 mètres d'épaisseur, et ne se compose que de feuilles et de branches d'érables, d'aubiers et de noisetiers empâtés dans une vase molle et plastique, qui a reçu et conserve leurs empreintes d'une manière parfaite. A proprement parler, les feuilles ont été incrustées dans cette argile, et le parenchyme seul a été détruit.

Evidemment ces amas de feuilles ont une corrélation intime avec les troncs des arbres que recèlent les couches de lignite. Tout porte donc à penser que la terre a éprouvé ici une inondation subite qui aura englouti des forêts entières, à une époque où le climat était moins rigoureux, puisque les végétaux auxquels appartiennent ces fossiles ne se rencontrent qu'à 10 ou 12 degrés de latitude plus au sud. L'embrasement des terrains qui a cuit cette argile plastique et l'a changée en terre de pipe, comme elle a transformé en lignite les forêts submergées et emprisonnées dans les schistes, n'aura dû survenir qu'après et à une époque plus récente.

Nous avons déjà observé des dépôts identiques à ceux-ci le long de l'Athabaskaw et de la rivière la Paix; nous en rencontrerons d'autres le long du Mackenzie et même jusque sur les bords de l'océan Glacial, car les volcans que sir J. Richardson crut apercevoir au sommet des falaises qui bordent la base du cap Bathurst et les côtes de la baie Franklin, ne sont pas autre chose que des *boucanes* en tout semblables à celles du fort Norman, d'après ce que m'en ont dit des Esquimaux. En 1872, plusieurs de ces feux souterrains firent irruption le long de la mer, à l'ouest du Mackenzie, et par conséquent sur le trajet des montagnes Rocheuses. Ce fait jeta la consternation parmi les *Innoït*, parce que, de mémoire d'homme, on n'avait vu de *boucanes* dans cette localité. Enfin, les grèves de la rivière Porc-Epic, source la plus septentrionale du fleuve Youkon, dans le territoire d'Alaska, présentent de beaux spécimens de ces feux souterrains qui, dans le bassin arctique, paraissent remplacer les volcans et en être comme la réduction au petit pied.

A partir du rocher Clarke (latitude nord, 64°40′), une chaîne de montagnes se dirige en plein nord jusqu'au 68ᵉ degré. Elle porte différents noms, mais conserve une

forme déterminée et qui n'est plus celle des montagnes Rocheuses. Du rocher Clarke à la rivière des Ours ou *Télini-dié*, on la nomme *Onkkayé-kfwè*, rocher des Pies, ou *Onkkayébéssé*, ventre de Pie. Elle est de grès, et se termine par un escarpement à pic au pied duquel une quantité de débris de phonolite couvrent ou plutôt forment les grèves rapides de la *Télini*.

De l'autre côté de cette rivière, la continuation du même rameau prend le nom de *Rocher du Rapide*. Il est de calcaire tendant à se dolomiser par le contact des trachytes susdits. J'ai ramassé sur ses flancs, que j'ai parcourus et traversés, des morceaux d'arragonite, de carbonate de chaux laiteux, des quartiers de calcaire grossier recouvert des cristaux saccharins de la dolomie.

Plus loin, il porte successivement les noms de *Chiwtchô* (Grande Montagne), *Tchanè-ttsu-chiw* (montagne du Vieillard), de *Ti-della* (Terres alignées), *Piéré-jyué* (montagne des Truites), et enfin de *Bédzi-ajyué* (montagne des Rennes). On peut en suivre les linéaments dans le cap Bathurst et dans les îles arctiques.

Cette chaîne entière, bien que calcaire, paraît avoir été poussée de bas en haut et avoir surgi péniblement et incomplétement à travers d'épaisses couches de terrains qu'elle a fendues et soulevées. Elle ne se compose, en effet, que de têtes de rocs qui sortent de la plaine à intervalles presque réguliers, d'où son nom de *Terres alignées*, et qui, de profil, ont l'apparence de crêtes dentelées. Les roches trachytiques, qui en forment probablement le *nucleus*, ont occasionné le soulèvement des couches calcaires en les brisant, et ont entraîné avec elles les stratifications supérieures. C'est ce que le premier voyageur venu peut observer en traversant *Tchanè-ttsu-chiw*. Plus loin, dans les monts *Piéré-jyuè* et *Bedzi-ajyuè*, le granite a pu parvenir à rompre les couches calcaires et à surgir

au travers. Mais ces élancements des roches fusibles ne se sont point opérés sans que des cavités plus ou moins nombreuses, plus ou moins considérables, se soient formées dans les entrailles de la terre; et ces antres engloutissent depuis des siècles peut-être les eaux des grands lacs que ces montagnes bordent ou séparent, comme nous le verrons plus loin.

Si l'on considère que cette chaîne est justement placée comme la margelle qui sépare les roches de fusion de l'Est des terrains de transition que nous venons d'étudier le long du Mackenzie, on ne pourra pas méconnaître dans sa formation un effet de la cause ignée.

La roche que j'ai désignée plus haut sous le nom de *phonolite,* d'après l'opinion de MM. Hébert et Munier-Chalmas, de la Sorbonne, avait, je crois, été cotée comme grès par sir J. Richardson. Avec les débris que l'on rencontre le long de la *Télini-dié* nous faisons d'excellentes meules, des manteaux de cheminée et des âtres, des pierres sacrées, etc. C'est une espèce de trachyte à grain très-fin et soyeux, d'une apparence schisteuse, c'est-à-dire tabulaire et fissile, dont la couleur varie entre le gris cendré et le noir. C'est pourquoi j'hésitais à considérer ce lithoïde comme du grès ou comme des phyllades ; mais il offre cette particularité, qu'ayant la texture du grès et se clivant comme les ardoises, il est en même temps sonore et très-dur, et cette circonstance a déterminé le sentiment des savants professeurs nommés plus haut.

La phonolite, pierre volcanique et assez rare dans la nature, ne le serait pourtant pas dans la vallée du Mackenzie, une fois établi que ce sont bien des échantillons de phonolite que j'ai présentés à l'examen de M. Hébert. Les Peaux de lièvre et autres Indiens du bas Mackenzie nomment cette roche *onkkayé-béssé*, c'est-à-dire *ventre de pie,* parce qu'elle en a la couleur. Toutes les montagnes

ou localités qui portent ce nom sont indubitablement composées de la même roche, car l'Indien est bon connaisseur, et c'est avec elle qu'ils fabriquaient leurs couteaux, leurs grattoirs et leurs lancettes. Voilà la raison pour laquelle ils appelaient le premier de ces instruments *bès* ou *bié*, c'est-à-dire *ventre*. La phonolite se montre dans le Mackenzie en assises verticales ou obliques d'un clivage facile; les alternances de la gelée et du dégel déterminent souvent sa chute sous forme de tables sonores. On la rencontre dans la montagne dont je viens de parler, et le long de la *Télini-dié*, où elle dolomise le calcaire du rocher du Rapide. Elle poursuit sa marche sous le terrain pour reparaître sur le rivage de la baie Keith, dans la pointe nommée également *Onkkayé-béssé*. Nous en ramassons de vastes tables dans les rochers-remparts du Rapide du Mackenzie, qui avoisine Good-Hope. A 15 milles en aval de ce poste la phonolite reparaît dans d'autres *remparts* naturels appelés *Onkkayé-kfwè*, qui entourent le joli lac *Kfwè-in-mmiè*, dont le bassin en entonnoir bordé de rochers abrupts, a tout à fait l'aspect d'un ancien cratère.

A l'extrémité septentrionale des remparts du Détroit, nous voyons encore de la *phonolite*. C'est cette roche que les Esquimaux venaient chercher dans ces escarpements pour en faire des dards de flèche. De ce point, la couche traverse la rivière Peel, en se dirigeant vers l'ouest; elle y forme les remparts *Tchilt'i* (pierres qui se divisent, ou grands rochers) et va border la rive gauche de la Porc-Epic, où je l'ai revue en grandes assises de 200 pieds de haut. Sur le versant occidental des montagnes Rocheuses, comme dans le Mackenzie, ces couches passent donc sur les calcaires pour surgir çà et là en compagnie ou dans le voisinage des schistes bitumineux et des lignites, comme nous l'avons vu à l'embouchure de la *Télini-dié*.

Un mot maintenant sur les armes en *phonolite* que j'ai rapportées du Mackenzie. Bien que ce que je vais en dire ne se rapporte pas en apparence à la géologie, je crois toutefois que ce ne sera point ici une digression à mon sujet.

Les détails qui suivent ont été communiqués partie à M. Hébert, de la Sorbonne, et partie à la Société d'anthropologie de Paris, qui ont daigné les rendre publics. C'est M. Hébert qui a déterminé la nature des roches dont ces armes sont faites.

Quatre de ces échantillons appartiennent à la tribu des Peaux de lièvre, peuplade *dénè* qui habite le bas Mackenzie et les steppes de l'intérieur, depuis la baie Keith du grand lac des Ours jusqu'à la mer Glaciale. Au sud, cette horde avoisine les Flancs de chien et les Couteaux-Jaunes; au nord, elle touche aux Esquimaux. Leurs armes en phonolite, en orthose, en quartz translucide ou compacte et en kersanton, sont d'une fabrique très-grossière, indiquant une grande infériorité de goût et de génie. Quant à la matière, à la forme et au procédé, le dard de flèche (*kfwé*) est identiquement le même qu'une foule d'autres rangés au musée de Saint-Germain dans l'*âge de la pierre taillée* (salle n° 1). Le couteau (*bié*) est exactement le même et pour la forme et pour la taille que les instruments primitifs cotés comme *scies droites* sous les numéros 254, 255 et 470 dans l'*âge de la pierre brute* au Danemark (musée de Saint-Germain, salle n° 1). On pourra en constater l'identité.

La hache peau de lièvre en kersanton (*kfwé-kfwin*) a son analogue parfaite dans le *marteau-pic* en diorite qui se trouve sous le numéro 36 dans la salle de la *pierre polie* (salle n° 11), parmi les spécimens de provenance russe, et qui a été trouvé dans une saline du gouvernement d'Erivan (Caucase). D'autres échantillons, à peu de chose près

semblables, nous sont fournis par les *haches-marteaux* nos 292, 72, 4469, 4470, 4467 et 4468 de la salle n° 7, de l'*âge de bronze;* instruments qui sont dits avoir servi à l'exploitation de la mine de cuivre *del Milagno,* dans les Asturies.

Le même modèle de hache-marteau, à double tranchant avec une rainure dans le milieu servant à retenir le lien qui y fixe le manche, a été apporté des îles Aléoutiennes par l'honorable M. L.-Alph. Pinart; seulement cet instrument est en calcaire triasique.

Il n'y a pas plus de quinze à vingt ans que nos Peaux de lièvre ont abandonné l'usage de leurs haches de pierre, dont nombre d'arbres portent les empreintes machées aux alentours du fort Good-Hope; toutefois, les spécimens qui existent encore dans les anciens campements abandonnés, sont enfouis à plusieurs pouces de profondeur dans le sol, et ils s'y sont enterrés d'eux-mêmes, soit par l'accumulation des détritus de végétaux, soit par l'effet des vents, des lichens, des mousses et surtout du dégel.

Enfin la lancette en phonolite (*éttaë*) a ses analogues dans les instruments identiques qui composent la série de numéros depuis 44 jusqu'à 52 dans la salle de l'*âge de la pierre taillée* (salle n°1, musée de Saint-Germain). Nos Indiens se servaient de cet instrument en introduisant la pointe dans une fente pratiquée dans une planchette; ils appliquaient ensuite la planchette sur le bras du patient de manière que la pointe de silex ou de phonolite reposât sur la veine, puis ils frappaient légèrement sur le gros bout à l'aide d'une pierre ou d'un petit maillet. Ils se servaient aussi de ces lancettes pour pratiquer des incisions, maintenant ils emploient la pierre de leurs fusils à bassinet pour le même usage.

Ainsi se trouve constatée l'identité de forme, de fabrique et même de matériaux dans des armes jusqu'ici clas-

sées dans les divers âges de la *pierre taillée*, de la *pierre polie* et du *bronze*, pour le Danemark, la Circassie, l'Espagne, la Scandinavie et l'Amérique arctique à l'est et à l'ouest de ce continent.

Il y a plus. La tribu des Peaux de lièvre appartient à la même famille de Peaux-Rouges que ses voisins du Sud les Flancs de chien, les Couteaux-Jaunes et les Chippewayans, avec lesquels elle a immigré en Amérique ; elle est immédiatement voisine des Esquimaux, avec lesquels elle a depuis un grand nombre d'années des liaisons commerciales. Eh bien, comparez les frustes et grossiers produits de l'industrie peau de lièvre avec les belles serpentines polies et habilement façonnées de leurs frères et contemporains les Couteaux-Jaunes et les Chippewayans, dont nous avons parlé plus haut. Comparez-les encore avec les dards, les pierres à repasser, les labrets et autres instruments en silex, en pétrosilex translucide, en jade et en marbre des *Innoït* ou Esquimaux du cap Bathurst et du Mackenzie, et vous aurez la preuve de la contemporanéité actuelle de la *pierre brute* et de la *pierre polie* dans la même contrée. On m'objectera peut-être que cette contemporanéité n'affecte pas la même tribu. Qu'importe ! puisqu'elle se rencontre dans des tribus sœurs, parlant des dialectes du même idiome et appartenant au même peuple ; ainsi qu'à des nations voisines, telles que le sont Dénès et Esquimaux. Mais j'ai d'autres preuves à alléguer.

Avant l'arrivée des Européens dans la vallée du Mackenzie, les Couteaux-Jaunes et les Flancs de chien connaissaient l'usage du cuivre natif, qu'ils trouvèrent sur les bords de la rivière Copper-mine. Ils s'en fabriquaient des couteaux, d'où leur est venu leur nom. Ils faisaient en même temps usage de la pierre polie. Donc, nous avons ici contemporanéité de la *pierre polie* et du

bronze. De leur côté, les Peaux de lièvre, qui ignoraient le cuivre et qui ne se donnaient pas la peine de polir leurs instruments de pierre, avaient découvert le long du Mackenzie, à l'embouchure de la rivière *L'é-ota-la-délin*, du feroligiste, et ils en fabriquaient des aiguillettes et des alênes de 4 pouces de long, qu'ils troquaient avec les Thékkannés et autres tribus méridionales des montagnes Rocheuses, contre des peaux d'élan, à raison de dix peaux pour une alêne. Toutefois ils ne se servirent pas du fer pour tailler leurs pierres, et ils enlevaient par le frottement les aspérités de leurs haches granitiques. Je tiens le fait des vieillards qui se sont servis des haches de pierre.

Ici donc nous avons en présence l'âge de la *pierre brute* et l'âge *du fer*.

Restent les Esquimaux, qui ne se servaient ni de cuivre ni de fer, qu'ils ne connurent que par leurs relations avec les Européens; parce que, avant cette époque, la tribu des Loucheux les séparait de celle des Peaux de lièvre, qui occupaient de préférence les montagnes Rocheuses; cependant c'est chez les Esquimaux qu'on trouve les plus beaux spécimens de pierres dures, d'os et d'ivoires façonnés et polis.

Donc, en résumé, nous constatons dans le même pays et chez des tribus en communication et en fréquentes intercourses le synchronisme de la pierre brute, de la pierre polie, du fer et du bronze. Donc aussi les différences qui existent entre les diverses industries peuvent bien n'être pas caractéristiques du *temps*, et ne pas exiger des périodes séculaires pour s'expliquer. On voit qu'elles dépendent ici des *aptitudes*, du goût et de la patience de chaque tribu ou peuplade. Négliger ces causes, compter pour rien ces influences, c'est méconnaître l'humanité, c'est se placer en dehors de l'état de choses dont nous sommes témoins et que nous subissons chaque jour, et faire de nos ancê-

tres une sorte d'automates imaginaires dont les tâtonnements et les lents perfectionnements répugnent à notre raison.

Pourquoi les causes locales, nationales ou individuelles, dont nous constatons tous les jours les effets chez les peuples devenus sauvages, ou qui l'ont toujours été, n'auraient-elles pas, *à pari*, produit les mêmes effets parmi les tribus qui étaient sauvages au commencement de notre ère et antécédemment? Si l'on repousse cette analogie comme ne méritant aucune considération, je demanderai alors pourquoi, dans la classification de la pierre polie et du bronze, on trouve des spécimens identiques à ceux de la *pierre taillée* ? Et pourquoi les peuplades de la période lacustre se servaient aussi bien d'instruments en fer que d'outils en pierre polie et en pierre brute? Pourquoi les formes des armes se retrouvent-elles identiquement les mêmes chez nos *Dénès* et chez les Aléoutiens comme parmi les Scandinaves et les Ibères? Pourquoi les haches et les houes des Esquimaux du Mackenzie et de l'Anderson ressemblent-elles absolument, ainsi que celles des Néo-Zélandais, aux haches et aux houes des anciens Egyptiens? Pourquoi les femmes de ces mêmes Esquimaux portent-elles de faux chignons et de faux cheveux, à l'instar de certaines peuplades de l'Hindoustan, dont parle un voyageur moderne : les Chukmas, les Kumis, les Mris, les Khyengs et les Khyugthas, et à l'imitation des anciens Egyptiens? Pourquoi, comme les Egyptiens et comme les Hindous, les Esquimaux se servent-ils de rames formées d'une palette liée à une perche? Pourquoi se percent-ils le septum du nez comme ces anciens peuples? Pourquoi adorent-ils comme eux le soleil? Pourquoi retrouve-t-on la circoncision chez nos Dénès-Dindjiès? Pourquoi les Cris des prairies, les Sioux, les Pieds-Noirs portent-ils leur chevelure hérissée sur le

front comme les Gaulois nos ancêtres? Pourquoi?... Mais je n'en finirais pas si je voulais continuer ces rapprochements entre nos sauvages actuels et les peuples de l'antiquité. Or, puisque ces analogies sont hors de doute et incontestables, serait-il sage de repousser et de ne point approfondir ces autres similitudes qui tendent à démontrer que les peuples primitifs de la Scandinavie, de la Grande-Bretagne et de la Gaule furent ce que sont nos sauvages; et que l'on *peut* admettre chez eux, mais dans des tribus différentes, la contemporanéité de la pierre taillée, de la pierre polie, et voire même du fer et du bronze, comme on l'observe chez nos Indiens, au lieu de nous égarer dans des périodes indéfinies qui sont en désaccord avec la plus grande et la plus incontestable des autorités, celle des livres saints?

Mais il est temps que je ferme cette parenthèse anthropologique pour retourner à mes terrains.

VII. Le septième chaînon des montagnes Rocheuses s'en détache en face de l'embouchure de la rivière des Ours, sous le nom de ***Kfwè-t'énikhé*** (rocher qui trempe à l'eau), traverse le Mackenzie, et en changeant son appellation en une autre dont la signification est identique : ***Kfwè-t'é-niha***, il borde la ***Télini-dié*** ou rivière des Ours durant une vingtaine de milles. Disparaissant ensuite il ne se montre plus que dans les hauteurs de la grande presqu'île qui sépare la baie Keith de celle de Smith (grand lac des Ours). Mais cette chaîne si courte a un embranchement septentrional qui longe le Mackenzie depuis la ***Télini-dié*** jusqu'au Rapide-sans-Sault, et qui porte les noms de ***Bekké-dénatchay*** (sur quoi il y a des frimas) et de ***Kfwè-rétchay*** (grands-rochers). Leur élévation est de 800 à 1 000 pieds anglais au-dessus du fleuve, soit une altitude générale de 400 mètres au-dessus de la mer.

Des traces de feu et des suintements rougeâtres, dus à

l'oxyde de fer, se montrent sur les flancs siliceux de *K[wè-t'é-niha;* une source sulfureuse sort de sa base, dont le prolongement montre durant plusieurs lieues la continuation des couches de schistes bitumineux du fort Norman. Ils furent jadis dans un état d'ignition facile à constater, et les Indiens me dirent qu'ils brûlaient au mois d'août et de septembre de 1872 ; mais, en juin 1873, ayant passé en ce lieu pour la vingt-deuxième fois, je trouvai éteints ces foyers fugaces.

Le second *Rocher qui trempe à l'eau* sert comme de limite septentrionale au bruant couronné (*fringilla leucophrys*), aux courlis (*numenius longirostris*), au pluvier doré, à la mouette de Bonaparte, à l'étourneau noir, au *gyrinus natator* et aux *staphylins* des neiges, petits coléoptères de proportions microscopiques qui, au premier soleil de mai, couvrent et noircissent la surface de la neige de laquelle ils sortent. C'est pourquoi les Indiens les nomment *yah-kraté* (les petits qui sortent de la neige). Je ne les ai observés que dans les bois de mélèze et au nord du 65e degré de latitude.

Nous avons vu la fougère mâle s'arrêter le long de la rivière Athabaskaw. Dans une grotte du lac des Ours, j'ai vu des touffes de *capillaire* que j'ai retrouvée aussi dans les environs de Good-Hope, mais pas au delà. Les *lycopodes* finissent sur les bords septentrionaux du grand lac des Esclaves. Les mousses les plus abondantes appartiennent au genre *sphagnum*. Les prêles abondent toujours ; mais les massettes s'arrêtent dans la zone où nous venons d'entrer, qui est aussi la limite de la parisette à quatre feuilles, de la sagittaire, de l'amélanchier ou petit poirier sauvage (*hyp[illegible]ophaë canadensis*), du fraisier, de la violette arctique, du groseillier à maquereau, des dryades. Apparence du hareng (*clupea harengus*). La pomme de terre mûrit à peine à cette latitude ; au delà sa culture est une déception.

Le long des grèves, au pied de la montagne, j'ai ramassé de très-petits cyatophylla, probablement le *cyathophyllum Michelini* (?) (J. ?aime, devonien), car il lui ressemble parfaitement. On y voit aussi des *phyllocœnia Doublieri*, mais roulés par les eaux et hors place (terrain crétacé). Les galets de granite, de siénite, de kersanton et autres roches cristallines abondent.

Le long de la rivière du lac des Ours, on observe d'abord des alluvions et de grands amas de galets granitiques de toutes dimensions ; beaucoup sont énormes. Plus haut, du grès et des marnes ; au-delà de la montagne du Grand-Rapide et de ses phonolites, apparaissent des calcaires et des schistes feuilletés. Le lit de ce cours d'eau fougueux est comme pavé par d'énormes blocs de grès, de granit et de calcaires qui y forment des cascades.

La chaîne des *B'kké-dénatchay* qui longe la rive droite du Mackensie est composée de masses calcaires qui paraissent comme entassées. Elle est en pente douce du côté de l'est. Plus loin, elle a son précipice du côté du fleuve et le dos d'âne du côté des lacs. Plusieurs de ceux-ci présentent sur leurs rives des sources chaudes. Ces montagnes sont stratifiées et l'inclinaison des couches est toujours dirigée du nord-est au sud-ouest.

Du pied de ces rochers sortent plusieurs sources sulfureuses. On y trouve aussi des dépôts de *malthe*, et de l'*asphalte* surnage à la surface des eaux du Mackenzie, d'où il sort.

A mi-chemin des forts Norman et Good-Hope, cette chaîne s'éloigne dans les terres et le fleuve est bordé d'une longue montagne schisteuse de 100 à 150 mètres de haut seulement qui porte des traces anciennes de feu souterrain. En 1868, ces schistes s'embrasèrent de nouveau et spontanément. Je vis moi-même le feu au mois d'août et en septembre ; mais le printemps suivant il s'éteignit.

Les roches trachytiques qui très-probablement leur servent de base, ont soulevé sans doute ces schistes et les couches calcaires qui leur étaient superposées. Ces dernières, nommées *rochers du Carcajou*, sont en tables et veinées de quartz comme celles du premier Rocher qui trempe à l'eau. Je suis persuadé que le noyau de ce rameau qui porte différents noms, entre autres celui de *montagne du Poisson rôti*, est formé de grès ou de trapp ; mais je ne me suis pas assez approché de son versant oriental pour m'en assurer.

Rive gauche vis-à-vis le *rocher du Carcajou :* source ferrugineuse colorant les cailloux et les galets du rivage, sur un long parcours, d'une teinte de rouille indélébile. Ces galets contiennent souvent du quartz en géode.

Rapide *Sans-Sault* : schistes argileux friables stratifiés obliquement du nord-ouest au sud-est, inclinaison exceptionnelle dans le Mackenzie. Comme dans la montagne du Poisson rôti, ils sont accompagnés de calcaires grossiers, mais ils les surmontent et leurs couches concordent, toutefois en présentant des ondulations. Dans l'intérieur des terres on rencontre fréquemment de ces dépôts de terre blanche, onctueuse comme de la pierre de lard, mais molle et renfermée dans les marais. Elle est probablement identique à la terre de pipe couverte d'empreintes de feuilles, du fort *Norman*, et ne peut être que la *thermandide argilifère* d'Allemagne des terrains tertiaires. La ressemblance de ces deux argiles est parfaite. J'en ai déposé des échantillons au muséum de Montréal.

VIII. Au-dessous du rapide *Sans-Sault* commence un huitième embranchement des montagnes Rocheuses qui de ce point s'éloigne dans le Nord-Nord-Est vers le grand lac des Ours. Il se nomme d'abord (*Tsa-tchô-tto* (le nid du grand castor), *Péwinkka* (hibou blanc) *Ra t'u-yué* (montagne du lac des Oies), *Kfwé tchô-détéllé* (grands rochers

dénudés) ; sur les bords de la baie Smith il prend les noms de *Nont'ien-kfwè* (montagne des Steppes), *Lé-t'alé* (terre séparée), et *Ti-déray* (terre sinueuse). Continuant sa route vers la mer Glaciale, on peut suivre son parcours dans les monts Davys, les rivages occidentaux de la terre Wollaston et de la terre de Banks. J'ai traversé cette chaîne vers le Mackenzie, au nord du lac des Ours, entre ce lac et la chaîne *Tidella* qu'elle croise ; je l'ai longée en maints endroits, et de partout je l'ai trouvée calcaire. Cette longue arête stérile n'a pas plus de largeur que celle de *Tchanê-ttsu-chin* et surgit brusquement dans la plaine, où elle serpente à l'instar des chaînes de glaçons qui se forment à la suite des crevasses. J'en crois l'origine due à un soulèvement.

Par son contre-fort elle forme le plateau inférieur nommé *Yekk'ay-dié-néné* (terre des Bœufs musqués) et la vallée de la rivière des Peaux de lièvre, affluent du Mackenzie. Au nord du grand lac des Ours qu'elle longe elle donne naissance à trois grands cours d'eau tributaires de l'océan Glacial : l'Anderson, le Mac-Farlane et le La Roncière. Les deux premiers se jettent dans la baie Liverpool, le troisième est un affluent de la baie Franklin.

Les berges de la Peau-de-lièvre sont élevées d'environ 100 mètres, peut-être davantage. Elles sont de calcaire ou de grès disposés par assise en retrait. J'ai ramassé sur ses rivages des fragments d'un calcaire nacré et couleur d'opale qui y abonde, il est formé d'une agglomération d'*orthinina umbraculum*, d'après M. Hébert (terrain devonien).

Le plateau *Yekkray-dié-néné* traverse le Mackenzie en y formant le rapide des Remparts ; il offre beaucoup d'intérêt au géologue. Nous y avons déjà constaté des lits de phonolite. Les rochers murailles des Remparts aussi bien

que la chaîne *Yekkray-dié*, se composent de trois assises stratifiées et superposées : marnes calcaires jaunâtres, grès madréporique et calcaire coquillier disposé par tables horizontales. La hauteur de ces falaises varie de 80 à 150 pieds anglais (de 25 à 50 mètres). Les grès ont une forme tourmentée et sinueuse qui me les a d'abord fait prendre pour du gneiss. A l'entrée des Remparts on trouve sur la rive droite de hautes falaises de schiste argileux noirâtre et friable, qui contient des fragments d'argile encapsulée en entonnoir que j'ai pris pour des fossiles du genre *calceola*. Au pied de ces schistes j'ai ramassé des fossiles du genre *spirifer Rousseau*, la *cyrtia heteroclyta*, variété à côtes fines, de nombreux fragments de *favosites* et du quartz en géode.

Du haut de l'île de l'Orignal qui domine le rapide des Remparts on aperçoit directement au fond de l'eau les couches de grès qui barrent le cours du Mackenzie. La rive droite offre seule un chenal assez profond.

Les schistes du Rapide nous présentent les premiers individus du *Polygonum elliptica* ou rhubarbe sauvage qui devient de plus en plus commune à mesure qu'on approche de la mer polaire. Loucheux et Esquimaux sont friands des tiges juteuses et aigrelettes de cette plante. Dans les rochers-remparts on trouve des dépôts de tuf crayeux.

Les fossiles les plus intéressants présentés jusqu'ici par cette zone, nous les trouvons enfouis dans les alluvions semi-arénacées, semi-caillouteuses, qui forment les rives du Mackenzie en amont et en aval de la chaîne *Yekkray-dié*. Ce sont des *cyathophylla*. Ils sont communs dans les terrains modernes, où la bêche et la pioche les produisent à la lumière, lorsque nous travaillons à nos petits champs. On les ramasse aussi hors place parmi les cailloux du rivage, où ils ont roulé du haut des berges alluviennes.

Ceux qui ont été déterminés par MM. Hébert et Munier-Chalmas sont le *cyathophyllum vermiculare* Goldf., auquel est accolé un *spirifer*, le *cyathophyllum Rœmeri* (dianthum pars) Goldf. et le *C. ceratites* (turbinatum pars) Gold. — D'autres, laissés par moi à Montréal, m'ont paru être le *C. turbinatum* et deux autres spécimens identiques au *zaphrantis buceros* de l'Ohio et à l'*amplexus cornubovis* de la Belgique (dévonien). Les Peaux de lièvre donnent à ces madrépores le nom général de *kfwè-tsô*. Sur le rivage on trouve à l'état de galets roulés le *cycloïdes elliptica* et le *galerites epiaster*. Enfin on retrouve dans les premiers remparts de Good-Hope l'*atrypa* de la rivière Athabaskaw, que mon confrère, le R. P. Seguin, m'a aussi apportée en 1867 des bouches du Mackenzie.

A 4 ou 5 lieues en aval du fort Good-Hope, sur la rive droite du Mackenzie, se trouve de la *pyrite compacte* (*klè-kra*), à l'aide de laquelle nos Peaux de lièvre et nos Loucheux se procuraient du feu, avant la venue des Européens. Il est étrange de voir ce minerai en usage parmi les Esquimaux de l'Est, tandis que ceux de l'Anderson, du Mackenzie et de l'Ouest font du feu en faisant tourner, à l'aide d'un archet, une baguette de bois dur dans un morceau de bois tendre et inflammable. Les Peaux de lièvre se servaient en outre du sulfure de fer pulvérisé comme d'un vulnéraire.

En 1872, des Indiens des montagnes Rocheuses m'apportèrent trois coquilles bivalves qu'ils avaient trouvées hors place dans les montagnes et à une très-grande élévation. Je regrette beaucoup de les avoir laissées à Montréal, où je les fis tenir au professeur Sulvyn, successeur de M. Logan. Une est grande et les deux autres plus petites. Je suis fortement porté à croire que ce sont des *trigonia*, mais je n'en ai point vu de semblables dans aucune collection géologique. Si tant est qu'elles soient fos-

siles, elles ne portent aucune trace ou souillure de terre ni de vase; elles sont pleines et lourdes, à la vérité, mais ont conservé leur couleur, leur texture, leurs aspérités et leurs côtes.

D'après le dire des sauvages, ils ont trouvé ces coquilles à 300 ou 400 mètres au-dessus du Mackenzie. La présence des *trigonia* dans ces montagnes secondaires les rangerait dans l'oolithe du terrain jurassique.

On ne doit pas s'étonner de trouver des coquilles non fossilisées à une si grande altitude, puisque le docteur Walker trouva dans le même état la *cyprina islandica*, à 500 pieds au-dessus du niveau de la mer, au port Kennedy. Le même fait s'est aussi présenté, je crois, dans l'île de Behring.

Cette zone semble la limite du *sylvicola æstiva*, fort joli petit oiseau, jaune comme le serin, mais de plus petite taille. Grande y est la variété d'oiseaux aquatiques, inconnus à des latitudes plus méridionales tels que le goëland arctique, l'*anser bernicla* ou oie esquimaude semi-noire et semi-grise, le *fuligula perspicillata* ou canard esquimau, et diverses autres espèces de canards. Dans les lacs nous avons à constater la présence d'espèces nouvelles de Corégones ou poissons blancs, le *coregonus arcticus*, les *coregonus globulosus*, *coregonus lanceolatus*, *coregonus æstuarinus*; enfin le hareng se montre dans le Mackenzie, mais un peu plus gros que celui du lac aux Ours. Le saumon n'en remonte le cours que par accident. En douze ans, je n'en ai vu prendre que trois et de grosseur médiocre. On peut donc les considérer comme des individus égarés.

IX. Sous 66° 40′ de latitude nord, un autre petit système transversal de collines se sépare de la montagne des Truites, sur la rive gauche du Mackenzie, et se dirige dans le Nord-Est, sous le nom d'*Etatchô-kfwérè* (la première grande pointe); nouvelle preuve que les *Dénès* sont venus

du Nord. Elle forme la vallée de plusieurs lacs poissonneux, sépare les eaux de la rivière Lockhart, tributaire de l'Anderson, de celles qui se jettent dans la Peau de lièvre, et se dirige vers le cap Bathurst, en bordant l'Anderson et ses affluents, sous les noms de *Bekkè-sa-kolli*, *Bettsen-natsédal'ari*, *Rawarazj* et *Chié-intsik*. Vers son extrémité septentrionale, elle est granitique, mais sur les bords du Mackenzie et des lacs, elle se compose d'assises calcaires reposant sur une large base qui est formée d'un agrégat sablonneux compacte, cause de beaucoup d'éboulements. Le sablon de cette chaîne remplace, je le crois, la marne des Remparts de Good-Hope, et doit porter aussi sur du grès. Mais je ne l'ai pas constaté.

Dans la zone qui nous occupe, on trouve aussi du tuf blanc et de l'asphalte, non pas au bord du Mackenzie, mais assez loin dans l'Est; cependant, sous 67° 28′ 21″, en face de l'emplacement de l'ancien fort Good-Hope, il existe, sur la rive droite, d'autres rochers-murailles, formés d'assises calcaires et schisteuses, peut-être même phonolitiques, qui portent des traces anciennes d'ignition. Le sulfate de fer et de magnésie suinte de ces rochers avec les eaux d'une source et incruste les pierres et le rivage, en y laissant des dépôts assez considérables. Après avoir soumis à l'ébullition ces matières, nous les purifions et nous nous en servons avec succès contre les aphtes et les dartres. Le long de la petite rivière *L'é-ota-la-délin*, qui se jette en ce lieu dans le fleuve, j'ai vu de grands dépôts de phonolite mélangée d'oligiste terreux, qui attestent les ravages du feu. Toutes les pentes du terrain, qui sont en talus fort rapides, en sont rougies. C'est en ce lieu que les traditions des Peaux de lièvre racontent qu'un vieillard nommé *Tchâné-zélé* trouva du fer oligiste, peu après l'arrivée de sa tribu de l'Ouest. Ces sauvages

nommèrent ce minerai *sa-tsonné* (fumées d'ours), à cause de la ressemblance de sa couleur avec celle des fumées de l'ours frugivore d'Amérique.

Dans ces parages commencent les côtes alluviennes, composées de sablon et de galets et couvertes de pourpier gris, d'absinthe et d'origan, que sir J. Franklin nomma *Cannon-shot-reach* (les piles de boulets de canon). Elles sont, en effet, découpées en pyramides de 40 à 50 mètres de haut par des ravins profonds, formés par l'écoulement des eaux. On dirait un immense alignement de piles de boulets, comme on en voit dans nos arsenaux ou le long des quais dans les ports de guerre. Le *Cannon-shot-reach* ne constitue que les berges immédiates du Mackenzie. La vallée de ce fleuve est formée par un haut plateau sablonneux qui longe son cours depuis le Rapide des Remparts jusqu'aux monts Cariboux ou *Kroteylorok*. Je dirai même ici que ces dernières protubérances elles-mêmes sont arénacées.

J'ai dit plus haut que je reviendrais sur les grands lacs dont la chaîne longitudinale de l'Est, *Tidella*, forme le bassin. Plusieurs d'entre eux ne reçoivent apparemment aucun cours d'eau et ne donnent naissance à aucun déversoir visible. Il faut en dire autant des grands lacs situés entre les fleuves Anderson et le Mac-Farlane; cependant leurs eaux éprouvent des mouvements de hausse et de baisse; sur le lac des *Bois* entre autres, des pièces de bois flottant s'y montrent subitement et sont jetées à la côte sans que les Indiens sachent d'où elles viennent. Ces grands bassins, ainsi que celui des Ours auquel ils font suite et dont ils ont probablement fait partie, ont des rivages étendus en pente douce, couverts de galets roulés et de sables; parfois les lichens ont déjà empiété sur ces bords desséchés depuis longtemps, et qui me sont une preuve de la retraite graduelle des eaux des lacs septen-

trionaux. Par une cause ou par une autre, il est de fait que ces lacs baissent d'année en année. En 1871-72, les Indiens du lac des Bois, déjà nommé, se plaignaient à moi de ce que les eaux de leur lac, qui, cinq ans auparavant, atteignaient la limite de leurs chétives forêts, en étaient alors éloignés de 500 ou 600 pieds.

Pendant l'hiver de 1872, le niveau des lacs Colville et *T'u-tchô* s'éleva en ma présence de près de 20 pieds anglais, quoique nous fussions en décembre; la glace, qui y est fort épaisse, s'y brisa et atteignit le niveau de la côte. Cependant ces deux lacs ont des proportions si vastes, que les chaînes de collines de 300 mètres de haut qui les bordent au sud et à l'est m'apparaissaient, du point où j'étais campé, comme un fil bleuâtre tendu à l'horizon. Enfin il se trouve dans ces lacs des îles plates, dénudées, couvertes de galets granitiques de toutes dimensions, qui attestent qu'elles ont été récemment émergées.

Si on me demande la raison de ces phénomènes, je réponds que ces bassins sont en communication soit entre eux, soit avec les rivières Peau-de-lièvre, Anderson et Mac-Farlane, au moyen de *gaves* ou cours d'eau souterrains. Ce fait est connu depuis longues années par les sauvages pour les lacs Colville, des Bois flottants, *T'u nagotlini* (lac de l'eau renaissante), du Courant ou du Gave, du Petit-Courant, de l'Ile, etc. Je le soupçonne pour plusieurs autres bassins qui sont dans les mêmes conditions. Or, que par ces cours souterrains ces lacs perdent une grande partie de leurs eaux, c'est ce qu'il est facile de constater. Quelques-uns que j'ai vus et examinés sont maintenant à sec, et on aperçoit sur leurs parois l'ouverture béante, en forme d'entonnoir ou de grotte, qui a reçu leurs eaux, et dans laquelle s'enfile encore un petit ruisseau, qui y engouffre celles des lacs

plus éloignés. En quelques années le sort de ceux-ci sera le même, et de tristes vallons pleins de galets et de vase remplaceront ces étangs mystérieux.

La vue de ces gouffres, ouverts non pas au fond des lacs, mais contre leurs parois, m'a suggéré l'idée que les cavernes à ossements et la généralité des grottes qui recèlent encore des mares d'eau ou laissent échapper des ruisseaux pourraient bien avoir une origine identique. Nous les voyons, en effet, disposées le plus ordinairement dans les vallées, le long des gorges, dans l'épaisseur des *terrasses* en retrait formées par l'abaissement successif du niveau des eaux. Pourquoi donc ces ouvertures, ces boyaux, dont les profondeurs nous sont inconnues, qui contiennent souvent des puits naturels, pourquoi n'auraient-ils pas servi à favoriser l'étanchement plus rapide des eaux qui remplissaient alors les vallées et les gorges et qui formèrent ces terrasses ?

Si ce n'est là qu'une idée, avouons qu'elle peut servir à étayer une probabilité soutenable, parce qu'elle a été éveillée en moi par des faits certains et que j'ai pu constater de mes propres yeux. Je ne doute pas que les sombres et humides couloirs par lesquels nos grands lacs arctiques se transvasent en s'épuisant ne recèlent des dépôts d'ossements fossiles semblables à ceux de nos brèches osseuses et de nos cavernes d'Europe. Il existe d'ailleurs sur les bords de la mer Glaciale des grottes qui contiennent des ossements de l'*elephas primigenius* et d'autres grands animaux antédiluviens. Les Esquimaux qui m'en ont parlé m'ont montré de l'ivoire provenant de ses défenses. Ils nomment ce grand pachyderme *kilékouvark*. Mon compagnon le R. P. Seguin a vu beaucoup d'ossements fossiles de cet animal dans les parages du fort Youkon, territoire d'Alaska,

Les gaves dont il est parlé plus haut passent sous des

montagnes à couches calcaires, traversées par des pitons granitiques.

Les steppes granitiques et quelquefois crayeux, qui commencent avec l'Anderson, sont la limite de la végétation arborescente dans le nord de l'Amérique. A partir de ce point on n'y voit plus que des lichens, quelques rares cypéracées, la *kalmia glauca* dans les bas-fonds, et des bruyères telles que l'*arbutus idea vitæ*, *arbutus alpina*, *arbutus uva ursi*, l'*empetrum nigrum* et l'*andromeda tetragona*.

L'andromède est la providence de l'habitant des steppes, parce qu'elle a la propriété de brûler verte ou humide aussi bien que lorsqu'elle est sèche. C'est une plante petite, rampante, et qui couvre un grand espace de ses tiges fluettes, car elle trace beaucoup, à l'instar de la renouée. Son suc est résineux, sa couleur vert-sapin, son apparence rappelle celle du *lycopode*. Elle ressemble, avec ses petites feuilles imbriquées sur quatre faces et recouvrant tige et rameaux, à une petite tresse carrée; c'est pourquoi les Indiens la nomment *kœténelklia* et *tchinenklun*, ce qui signifie bois tressé, natté, tissé. Ses fleurs blanches sont solitaires au bout de longs pétioles et naissent trois par trois à l'extrémité des rameaux. A mesure que la plante pousse et s'étend, ces pétioles deviennent axillaires, parce que les branches se ramifient à l'endroit d'où ils sont sortis.

C'est grâce à l'*andromeda tetragona*, dont il fit d'amples provisions, que l'intrépide docteur Raë put hiverner dans les steppes inhospitaliers de la baie Répulse. C'est grâce à elle que le voyageur peut traverser, sous le cercle polaire, les montagnes Rocheuses, qui y sont dépourvues de bois et de toute autre végétation, à l'exception des mousses.

X. Nous voici arrivés au dernier embranchement des montagnes Rocheuses à l'est de la chaîne mère. On a dû observer qu'au fur et à mesure que nous approchons de

la mer Glaciale, ces chaînons diminuent de longueur et se portent davantage vers le nord-est, au lieu de se diriger vers l'est, comme les sections méridionales.

Ce dixième et dernier est le plus court, ce n'est guère qu'un plateau, mais il est sensible sur un long parcours lors même que ses dimensions sont minimes. Il prend naissance en face du fort Mac-Pherson sous le nom de *Klô-kka-ran-tdha* (montagne de la rivière aux foins) et il accuse alors 200 mètres d'altitude. On voit à ses pieds de belles plaines couvertes de prairies, où des pelouses de *sphagnum acutifolium* alternent avec de grandes graminées de 5 pieds de haut. Nous avons vu qu'en traversant la rivière Peel cette chaîne y forme des rochers-remparts de *phonolite*, et que cette roche plutonienne se retrouve encore dans les remparts dits *du Détroit* sur les bords du Mackenzie ; mais ils sont superposés à d'épaisses couches de marne, d'où transsudent des eaux chargées de salpêtre et de natron.

Du *Détroit*, cette même chaîne prend le nom de *Kwatlédi* et borde le Mackenzie, puis, parvenue au 121ᵉ degré de longitude ouest, elle se dirige vers le nord-est en formant la vallée des rivières *Ttniétiéten* et *Vendié-tlen*, qui sont tributaires, la première du Mackenzie, la seconde de l'Anderson. Elle change alors de nom pour border les grands steppes qui enserrent le lac des Esquimaux et qui s'étendent jusqu'au bord de l'Anderson à l'est et jusqu'au canal des Esquimaux au nord. Sur les bords du Mackenzie, elle est composée de sable, de marne et de phonolite ; dans l'est-est, de calcaire et de grès. De grès aussi ou de trachyte est l'embranchement du même système qui entoure le grand lac Esquimau. On y remarque des cônes tronqués semblables au mont *Bedziayuê ;* tels sont les monts *Kija* et *Vekragœ-ékke-ñit'in*. Mais je n'ai pu m'en approcher d'assez près pour m'édifier sur leur nature. Les rochers

qui forment les steppes *Theltey-kwizjié* sont granitiques.

Le long des hautes berges, de plus de 100 mètres de haut, qui composent la vallée du fleuve Anderson, j'ai vu aussi du sablon ; mais à partir de la *Chié-intsik* le bassin de ce cours d'eau paraît formé de roches de fusion, sur lesquelles reposent les alluvions modernes ; toutefois je dois me méfier de mes jugements sur une contrée que je n'ai pu visiter qu'en hiver et de laquelle je n'ai pu rapporter le moindre échantillon.

Dans cette zone, les végétaux dont nous avons déjà parlé sont encore plus abondants; le sapin disparaît vers 68° 30′; cependant on en voit quelques rares spécimens jusqu'au bord des steppes, le long du lac des Esquimaux, et de l'Anderson vers son embouchure ; mais alors ce n'est que dans les lieux bas et humides et au bord des eaux. Commencement du bruant aux quatre notes; abondance d'eiders et de gibier aquatique, phoques soyeux et marbrés, morses, marsouins, ours jaunes des steppes et ours blancs des glaces. L'élan et le castor se rencontrent jusque dans les deltas du Mackenzie et de la Peel, mais jamais à l'est du fleuve. Le renne et le lièvre arctique, au contraire, fréquentent toute cette région. Le glouton disparaît au-delà du 67e degré de latitude, la martre y est rare, mais les renards y abondent. L'herbe se voit peu souvent dès le 66e degré. Les lichens remplacent les graminées sous le cercle arctique.

Bien que je puisse borner mon travail aux limites du Mackenzie, je ne veux pas abandonner la question intéressante de la géologie du bassin arctique sans présenter une rapide esquisse des montagnes Rocheuses et de la vallée du Porc-Épic, source septentrionale du fleuve Youkon, que j'ai visitée en 1870.

Les basses montagnes des deux versants sont calcaires (*tchien-zjiow, tchi-kwazjen*); celles des pics, partie de grès

(*tœvi-taro*) et partie de schistes friables (*vœchéni-nivia*, le Gros-nez, etc.). Leurs sommets et leurs flancs n'offrent pas d'autre végétation que des lichens ; mais les plateaux inférieurs ainsi que les vallées, outre des pelouses de ces cryptogames (*cetraria cucullata*, *cenomice rangiferia*) et des bruyères, nourrissent encore des champs entiers d'*eriophorum copitatum* ou porte-laine, plus connu dans le pays sous le nom de *tête de femme*. Cette cypéracée, qui fait le désespoir des voyageurs, pousse par touffes semblables à celles du *phormium tenax*, mais beaucoup moins hautes. Comme elles sont très-rapprochées les unes des autres, portées sur un pédicule peu consistant, et que les interstices sont remplis d'eau et de boue, le pied du malheureux voyageur ne peut se reposer sur la plante, sans que la traîtresse se dérobe et le fasse tourner et plonger dans la fange. De là le surnom de *têtes de femme* donné à ces végétaux par quelque Canadien peu courtois ou déçu.

Dans d'autres localités de ces montagnes il n'y a que des andromèdes et autres bruyères.

Les rivages des rivières Bell et Porc-Épic offrent des terrains identiques à ceux du bas Mackenzie : alluvions, marnes, calcaires, dépôts de galets granitiques et autres.

Le sol change à l'approche des *Tdha-tcha*, qui appartiennent au système des monts Castor et traversent obliquement l'Alaska, depuis la chaîne des Romanzoff au nord jusqu'à la presqu'île Unalaska à l'ouest-sud-ouest.

Les falaises, qui étaient d'abord de sable, d'argile ou de marne caillouteuse, deviennent crayeuses, puis composées d'une terre grisâtre, friable et semblable à de la pouzzolane, qui s'éboule sans cesse en répandant dans l'air comme une cendre impalpable. Leur élévation varie de 30 à 40 mètres.

Les monts *Tdha-tcha* sont arides, nus, arrondis et ma-

melonnés. Je les crois composés de rocher de fusion. Ils ne sont peut-être que des volcans éteints. Leur chaîne entière se dirige du nord-nord-est au sud-sud-ouest, comme les éperons des montagnes Rocheuses, mais leur apparence n'est pas la même. Rencontrée de biais par le Porc-Épic, cette chaîne ouvre à la rivière une fissure prodigieuse, dans laquelle elle se précipite et se fraye un passage, sur un trajet d'au moins 20 lieues. En sortant de ce cañon nommé *les Grands-Remparts*, le Porc-Épic traverse une autre rangée de montagnes parallèles aux *Tdhatcha*, qui donne naissance aux *Petits-Remparts*. Puis elle s'unit à la branche méridionale, pour former le beau fleuve Youkon, qui, au confluent des deux rivières, n'a pas moins de 9 milles de large.

Les deux défilés des remparts du Porc-Épic offrent au géologue un champ vaste et fertile. Les phénomènes du métamorphisme y ont produit une grande variété de roches. Le sol granitique y perce en maint endroit les terrains de transition et le terrain jurassique. Les traces de feu dites *boucanes* y sont récentes; mais ici, outre la houille, la craie, les schistes bitumineux, on voit encore de vastes dépôts de terre mélangée de soufre, des falaises de craie, de tuf calcaire découpé en profils fantastiques, des marnes bleues, de l'ocre, de l'alumine plastique, du soufre, etc.

Ces terrains s'appuient sur le trapp, le gneiss, la siénite, le granite, l'orthose veiné de filons roses ou couleur de chair, la phonolite. On y trouve aussi des sources minérales.

De plus, par leurs formes capricieuses, leurs couleurs vives et très-variées, les rampes et les crêtes de ces singuliers cañons offrent au pinceau de l'artiste une grande variété d'aspects curieux et pittoresques, qui ne le cèdent pas à la décoration volcanique de la fameuse vallée du *Yosémite*, ce parc national des Etats-Unis.

APPENDICE

RELATIF AUX ARMES DE PIERRE DES INDIENS ARCTIQUES.

En relisant ce que j'ai écrit plus haut (p. 292 et suiv.) sur les armes en pierre des peuplades modernes de l'Amérique arctique, je m'aperçois que j'ai omis plusieurs considérations importantes dont le défaut pourrait donner le change sur le sens de mes conclusions. Je dois donc y revenir.

I. Dans cette étude j'ai démontré, par des faits palpables et qui ne redoutent pas le contrôle, la *contemporanéité actuelle* d'armes et d'instruments en pierre que certains archéologues classent ordinairement dans quatre catégories qu'ils appellent des *âges*, c'est-à-dire des périodes plusieurs fois séculaires et d'une longueur qu'ils ne peuvent déterminer. De ma démonstration j'ai conclu, par analogie, que cette contemporanéité a pu également se produire à une époque antérieure à notre ère; et qu'en tout cas les armes que j'ai soumises à l'examen d'hommes compétents fournissent une probabilité suffisante en faveur de cette opinion, et contradictoire à la théorie des périodes indéterminées. D'ailleurs, depuis la découverte de l'Amérique et de l'Océanie, n'avons-nous pas la preuve péremptoire du synchronisme du prétendu *âge de pierre* avec notre civilisation avancée? Le sauvage est un homme séquestré volontairement ou forcément de la société, et contraint de vivre et de se reproduire en dehors du milieu et de l'état pour lesquels la divine Providence l'a créé. Partout où on l'a rencontré on a trouvé l'usage de la pierre plus ou moins bien travaillée, rarement celui des métaux, parce que l'exploitation des mines, la fonte, la forge, la cémentation, le moulage, etc., sont des travaux qui exigent un grand déploiement de forces et de moyens mécaniques, ou un vaste concours

de bras, et qui requièrent l'appui mutuel de plusieurs intelligences vers un but commun. Or, rien de cela n'est compatible avec l'état sauvage ; c'est le fait de la société. Nous ne faisons donc de la pierre qu'un instrument caractéristique de la vie sauvage et non point de l'âge primitif de l'humanité. Toutes les fois que l'homme civilisé sera rejeté dans cet état forcé et insolite où nous voyons le sauvage, et qu'il se verra condamné par la force des circonstances à s'y industrier pour vivre ou à périr, son esprit ingénieux et inventif lui fournira aussitôt tous les moyens de vaquer à sa subsistance. Ce sont les matériaux les plus vulgaires, tels que la pierre et le bois, qui deviendront naturellement ses agents ; et l'*âge de pierre* sera ressuscité. S'il trouve du métal natif sous sa main, il s'en servira ; mais cette exploitation ne pourra être faite que sur une très-petite échelle.

On devrait donc, ce me semble, ne pas se servir de termes si exclusifs dans leur généralité, et remplacer ici le mot *âge* par le mot *usage*.

C'est, en effet, pousser l'induction trop loin que de vouloir que nous ayons tous été sauvages, parce que le sol que nous habitons recèle les vestiges de quelques peuplades ; et, parce qu'il existe encore des hommes qui se sont servis d'instruments en pierre, de prétendre que l'humanité entière a dû nécessairement en être réduite à ces premiers rudiments ; que ses progrès ont été précédés d'une ignorance et d'une incapacité à peu près absolue ; en un mot, que la sauvagerie est l'état primitif de l'espèce humaine.

Voilà un sentiment contre lequel s'élève notre raison ; car c'est vouloir lui demander qu'elle abdique la couronne de génie, d'intelligence et de gloire dont l'a favorisée Celui qui la créa à sa ressemblance ; c'est vouloir lui demander qu'elle méconnaisse sa propre nature, et qu'elle se révolte contre son Auteur en repoussant l'autorité de la plus antique et de la plus irréfragable des histoires.

On dit que ceux qui émettent cette opinion s'efforcent par là de relever et d'exalter la raison humaine. C'est ce que nous ne saurions croire, puisque, au lieu de rapprocher l'homme de Dieu, ils le font, autant qu'ils peuvent, le plus voisin possible de la brute. Je sais bien qu'une des qualités qui distinguent l'homme de l'animal est cette faculté de progresser et de se perfectionner, en s'élevant toujours de plus en plus de son état de déchéance originelle vers la perfection infinie de son Créateur; mais je n'ignore pas non plus que le progrès dont on veut faire l'homme préhistorique susceptible, ou plutôt *passible*, consiste à le faire passer successivement du rang le plus infime de l'échelle sociale, pour ne pas dire de l'animalité, au degré de civilisation où nous nous trouvons. Eh bien, notre foi et notre raison répugnent à admettre une telle théorie, soit qu'on explique cette progression par la puissance de la volonté humaine réagissant violemment et d'elle-même contre la matière, soit qu'on attribue à l'homme une force ascensionnelle instinctivement propre à sa nature et qu'il subirait sans s'en rendre compte. Et quelle est, me direz-vous, la raison de votre dénégation? Elle réside en ce que le sauvage, cet être que l'on prend pour l'homme primitif, n'a pu se civiliser lui-même, mais qu'il s'en est allé s'enfonçant toujours de plus en plus dans sa propre misère, accumulant vice sur vice, parfois crime sur crime, jusqu'à ce qu'il ait atteint le point où nous l'avons vu. Ses traditions, sa propre histoire attestent qu'il est déchu d'un état primitif, et non point qu'il se trouve dans l'état d'origine.

Un jour peut-être pourrai-je livrer à l'impression ma collection de légendes indiennes. Quelque naïves qu'elles soient, leur valeur ne saurait être déniée par tout homme de bonne foi, dépourvu de préjugés antireligieux. Il ne saurait entrer dans mon plan de relater ici les traditions de nos Peaux de lièvre et de nos Loucheux du cercle polaire; toutefois, je dois à mes lecteurs la preuve de ce que j'ai avancé touchant l'état forcé du sauvage

et sa déchéance. J'espère bien qu'elle servira aussi à démontrer que l'*usage des armes de pierre* appartient à cet état anormal et non à celui de l'homme primitif.

Ces ignorants et obscurs sauvages, que plusieurs ethnologues considèrent peut-être comme ayant été tels depuis leur origine, que d'autres croient être foncièrement autochthones, bien qu'ils ne le soient que par rapport à l'époque de la découverte, ces Indiens arctiques prétendent qu'ils n'ont pas toujours habité sur le sol où nous les avons trouvés, mais qu'ils ont vécu, à une époque fort éloignée (*enwin*), dans une autre patrie plus belle que la présente, qui est nommée par les Peaux de lièvre *L'énènè*, c'est-à-dire l'autre terre (1). Il s'y trouvait des animaux appartenant à des espèces inconnues en Amérique, tels que de grands lynx, *nonta-tchô* (lynx-grands); de grands chats qui ne procédaient que par bonds, *na"ay* (celui qui se dresse, qui se cabre); des ovipares monstrueux au corps revêtu de dures écailles, *épè-kotsi* (celui qui pond des œufs); des animaux grimaciers qui se perchaient sur les arbres : nous reconnaissons ici des quadrumanes, *kun"hè* (celui qui piétine, qui marche sur ses pieds comme l'homme); des vers gigantesques d'une beauté si grande, qu'on se sentait comme pétrifié et cloué sur place dès qu'on les avait vus; ce sont incontestablement des serpents, *naduwi* (celui qui rampe), *natéwédi* (celui qui est le mal, la mort, le serpent), *gu-tchô* (grands-vers); de grands animaux à peau si dure qu'on ne pouvait les tuer; pachydermes ou grands ruminants, *éti-rakotchô* (renne gigantesque), *ti-kokpon-tchô* (le grand marcheur terrestre); enfin des animaux petits, maigres et cartilagineux, sorte de protées qui revêtaient toutes les formes; peut-être était-ce des caméléons, *ekkwén* (le maigre).

Dans cette terre que certains sauvages prétendent avoir été détruite, mais que d'autres disent avoir changé de côté et avoir passé de l'orient, où elle se trouvait par rap-

(1) Tel est aussi le nom que ces Indiens donnent à leur ciel.

port à eux, bien loin dans l'occident, un peuple puissant opprimait les Loucheux et les Peaux de lièvre. Ce peuple se rasait la tête, portait de faux cheveux et ne coiffait de casques, que les *Dindjiés* désignent comme des *bonnets en forme de forcine* ou *bourrelet végétal* (*tchin-ɕié-ttsaré; detch-ɕan-al'ɕwo-ttsè*). Ses guerriers se couvraient la poitrine d'une tunique de peau d'élan revêtue d'une foule de petits cailloux coagulés en manière d'écailles (cuirasse); ce qui les rendait comme invulnérables à leurs traits. Ce peuple était si cruel, si soupçonneux, que les malheureux *Dindjiés* en étaient réduits, disent-ils, à rire dans une outre ou dans une vessie d'élan, de crainte d'être entendus de leurs persécuteurs.

Fort heureusement pour les *Dénès-dindjiés*, à cette époque mémorable ils possédaient des héros dont l'un, *Kotsidat'èh* (celui qui opère par le bâton, en peau de lièvre), délivra ses compatriotes des mains de leurs ennemis. Au lieu d'un bâton, les *Dindjiés* lui mettent entre les mains la ramure fourchue d'un renne. Au moyen de cet instrument cet homme puissant entr'ouvrit la mer en la frappant et la fit traverser à pied sec par ceux qu'il appelait ses frères.

Un autre héros, nommé *Fwa-éké*, était d'une telle force, qu'il saisit un jour par la queue un de ces grands lynx dont il a été question plus haut, le fit tourner autour de sa tête et le lança contre les rochers, où il lui brisa le crâne. Un troisième, *Ekka-dék'iné* (celui qui a traversé toutes les difficultés), fit un grand massacre de géants et purifia la terre de tous les animaux nuisibles. Un quatrième, nommé *Nayéwer* (celui qui réfléchit, qui crée par sa pensée), se servait d'une fronde pour toute arme. Entre autres exploits il parvint jusqu'au pied du ciel et pénétra vivant dans le pays des mânes, etc., etc.

A cette époque les *Dénè-dindjiés* faisaient, disaient-ils, usage de lances, *shunsh*, *fwun*, *izjié*, qu'ils m'ont dépeintes comme des couteaux fixés par une ligature au bout d'une perche; d'épieux, *tè-zal'*, *tè-ézéy*, *izjœ*, sorte de cornes

munies d'un crochet et également emmanchées ; d'arbalètes, *elkk'itchan*, *t'elkkêdhi-tchin*, *kfwè-ékkè-tchênè* ; de dagues, et enfin de boucliers, *etkóni*, *êkóni*, *êkaïn*. Ceux-ci étaient oblongs et concaves, c'est-à-dire de la forme du *clypeus* romain, mais de grande dimension, comme le bouclier gaulois. Les *Dénès* le suspendaient à leur cou tout en le soutenant du bras gauche par le milieu.

Aucune de ces armes offensives et défensives, qui supposent la connaissance et l'usage des métaux et un état de civilisation avancé, n'a suivi les *Dénès-dindjiés* en Amérique. On peut s'en convaincre en parcourant les relations de Hearne et de Mackenzie, premiers explorateurs de ces régions lointaines. Ils ne trouvèrent chez ces Indiens septentrionaux que l'arc et les flèches, ainsi que les armes de pierre dont j'ai rapporté quelques échantillons. Les pointes de leurs flèches étaient de phonolite ou de quartz compacte, ou bien encore d'os ou d'ivoire.

Il n'est pas jusqu'aux Esquimaux des bouches de l'Anderson et du Mackenzie qui n'aient conservé la connaissance et les noms de la lance : *kápona ;* de l'arbalète : *tçakoyark ;* de la dague : *kigalik*, et du bouclier : *tálutark*, bien qu'on n'ait jamais trouvé chez eux de vestige de ces armes.

Il est donc bien évident que l'usage des instruments de pierre, au lieu d'être une preuve de l'état primitif de ces peuplades, est au contraire celle de leur déchéance et de leur dégradation.

L'usage de la pierre, soit simplement taillée, soit polie, ne saurait donc constituer une note de haute antiquité ; encore moins pourrait-il prouver que l'humanité a commencé par là, et qu'il a formé une période universelle à laquelle on puisse appliquer avec raison le nom d'*âge de pierre*.

Donc, la seule conclusion plausible que nous soyons en droit de tirer des découvertes fréquentes qui se font dans les cavernes à ossements, dans les brèches osseuses, les carrières abandonnées ou les sépultures antiques, d'in-

struments en pierre fruste ou polie, est que ces silex sont une preuve qu'il a jadis existé en Europe de vrais sauvages, de vrais déchus comme nous en voyons encore dans les autres parties du monde, c'est-à-dire des sortes de Bohémiens nomades vivant par petits groupes sous des tentes, des cahutes, dans des grottes, et séquestrés pour une cause ou pour une autre, du foyer de la civilisation et de la société depuis un temps plus ou moins long.

Que des milliers d'années nous séparent maintenant de ces misérables peuplades, cela est non-seulement probable, mais encore raisonnable et admissible. Que telle ait été la condition originelle de l'humanité ; que l'homme ait passé successivement de la connaissance et de l'emploi de la *pierre taillée* à celui de la *pierre polie,* après avoir employé plusieurs centuries à émettre l'idée qu'il pourrait bien perfectionner les pierres qu'il employait brutes ; que de cette seconde étape il soit parvenu, après maints tâtonnements, à découvrir et à faire usage du cuivre, puis enfin du fer, voilà ce que nous ne pouvons admettre, parce que de telles conclusions ne sont point renfermées dans les prémisses posées jusqu'ici par les faits.

Comment expliquerons-nous alors la transition de l'usage de la pierre taillée ou polie à celui du bronze et du fer ? Par l'invasion d'un peuple conquérant, par l'arrivée d'une colonie, partie du centre de la civilisation, et qui aura afflué en masse dans les lieux où végétaient tristement ces misérables peuplades. Dès que les produits supérieurs d'une industrie qui est le fruit de la société auront été livrés à ces sauvages, ils auront dû s'empresser de mettre de côté les grossiers outils dont la pénurie dans laquelle ils avaient vécu leur dicta seule l'usage. Mais il leur aura fallu néanmoins un certain temps avant que tous aient pu acquérir ces armes et ces instruments alors de luxe et de curiosité pour eux ; avant que ceux-ci aient entièrement détrôné et remplacé les premiers ; avant que les vieillards et les routiniers aient consenti à adopter

les produits manufacturés par les vainqueurs. Et voilà comment il y aura eu concomitance et contemporanéité entre les armes et les outils de fer et ceux de silex.

C'est ainsi que les faits se sont passés et se passent encore chez les peuplades sauvages du nouveau monde. Pourquoi n'auraient-ils pas pris place de la même manière parmi les tribus sauvages des Gaules, de la Germanie ou de la Grande-Bretagne?

Voilà les réflexions que me suggère le premier fait de la *contemporanéité* actuelle de la pierre taillée, de la pierre polie, du bronze et du fer chez nos sauvages de l'Amérique arctique. Je passe maintenant à un second chef.

II. J'ai reconnu dans mon rapport, par la comparaison que je fis de mes armes sauvages avec les nombreux et très-curieux spécimens que renferme notre beau musée de Saint-Germain en Laye, qu'il y a *similitude de types* entre mes échantillons et ceux ayant appartenu à des peuplades européennes que séparaient d'immenses distances. C'est ainsi que j'ai constaté l'homotypie de la hache des Peaux de lièvre avec celles du Danemark, des Asturies et de la région du Caucase; la ressemblance des couteaux et des lancettes peaux de lièvre avec les mêmes instruments de la Scandinavie et des Gaules.

Cette similitude de formes constitue-t-elle d'une manière irréfragable une identité d'*origine nationale?* C'est ce qu'il serait téméraire d'assurer, parce que nous serions alors contraint, pour être conséquent avec nous-même, d'admettre que tous les caractères communs à plusieurs peuples font de ces peuples des frères sortis immédiatement de la même souche, ce qui est erroné. Ainsi, par exemple, nous devrions croire que la nation chinoise est un fragment de la souche pélasgienne ou germanique, parce qu'elle a la connaissance, comme les peuples pélasgiens et germaniques modernes, de l'imprimerie, de l'artillerie, de la boussole, des chaises à porteurs, des lunettes, etc.

Ce dont l'homotypie de ces armes et ustensiles nous est

une preuve incontestable, c'est de l'*identité de l'origine commune et primitive* des diverses nations auxquelles ils appartiennent. D'ailleurs, sur ce second chapitre, les conclusions générales, quelque gratuites qu'elles puissent être (à moins qu'elles ne soient étayées d'autres preuves fournies par les langues, les traditions et les coutumes), ne sauraient avoir de fâcheuses conséquences pour la vérité. Aussi n'avons-nous pas à les combattre.

On ne s'étonnera pas de nous voir invoquer les traditions et les coutumes des peuples en cette affaire. Ce n'est pas, en effet, sans raison que nous suivons le sentiment d'un très-grand nombre de penseurs et de savants distingués qui considèrent l'accord des traditions appartenant à des peuples divers, ainsi qu'une similitude constante dans les costumes et les usages, comme un fondement plus solide d'induction et un *criterium* plus infaillible de certitude que les données fournies par l'étude de quelques ossements, par les ressemblances qui existent dans la taille et la forme des instruments et des armes. Plus on se rapproche du berceau du genre humain, plus on remonte à l'origine des peuples, et plus ces similitudes dans les coutumes et les traditions doivent devenir nombreuses.

Ceux qui ne veulent pas admettre le *Fiat lux!* parce qu'il leur faudrait pour cela une foi trop robuste en Dieu, songent-ils qu'ils demandent de nous un acte de foi bien plus difficile, en s'arrogeant, eux, hommes faillibles, la faculté de deviner, par l'examen des protubérances d'un crâne, par la mesure de son angle facial, par le degré d'élévation des pommettes, si cette boîte osseuse provient d'un Gallo-Romain ou d'un Celte, d'un Teuton ou d'un Basque, d'un Cimbre ou d'un Tectosage?

Qu'il soit aisé de distinguer le crâne d'un nègre du Mozambique ou d'un Malais d'avec celui de l'Européen de type caucasien, passe. Il existe entre ces grandes catégories des différences constantes et caractéristiques. Mais, de grâce, quelle théorie solide veut-on établir à l'aide

de deux douzaines de crânes (mettons-en une centaine, si vous voulez), ramassés dans vingt localités différentes et ayant peut-être appartenu à vingt peuples divers ! Avant l'époque préhistorique, les cervelles de l'humanité et leur récipient furent-ils coulés dans un seul et même moule ou dans une série constante de moules, pour que la phrase antique *Ab uno disce omnes* soit appliquée ici comme règle indubitable ?

On le voit, en suivant cette marche systématique nous tombons dans les ineffabilités de Gall et dans les rêveries de la phrénologie.

Quelle diversité de formes le crâne humain n'admet-il pas dans une seule ville, dans un bourg, dans un hameau et même dans une seule famille ! Que de divergences dans la taille des individus qui composent ces petits centres sociaux ! Vous taxeriez de sottise l'étranger qui, après l'examen d'un seul des membres qui en font partie, conclurait que tous les autres lui ressemblent ; ou bien celui qui, voyant deux hommes de la même ville de taille et d'aspect différents, jugerait qu'il y a dans cette cité deux types distincts par l'aspect et par la taille. Eh bien, n'est-ce pas dans la même erreur que tombent bien souvent les antiquaires craniologues ?

On peut en dire presque autant des ressemblances entre les armes et les outils. En pays civilisé, il existe des manufactures et des fabriques, l'industrie a adopté un certain nombre de types pour n'importe lesquels de ses produits, et de plus elle les estampille. Il est donc aisé de savoir à quel peuple, à quelle ville et à quel fabricant appartient tel ou tel objet ; mais chez des sauvages qui n'ont d'autre norme que le goût, le caprice, la fantaisie et les aptitudes d'un chacun, comment, de la similitude d'un grand nombre de types, pourrez-vous conclure qu'ils émanent tous du même peuple ? On risquerait si fort de se tromper, que celui-là ferait en effet fausse route qui, de la ressemblance des haches *peaux de lièvre* avec celles des anciens Scandinaves du Danemark, serait

porté à admettre que les sauvages de Good-Hope sont d'anciens Scandinaves.
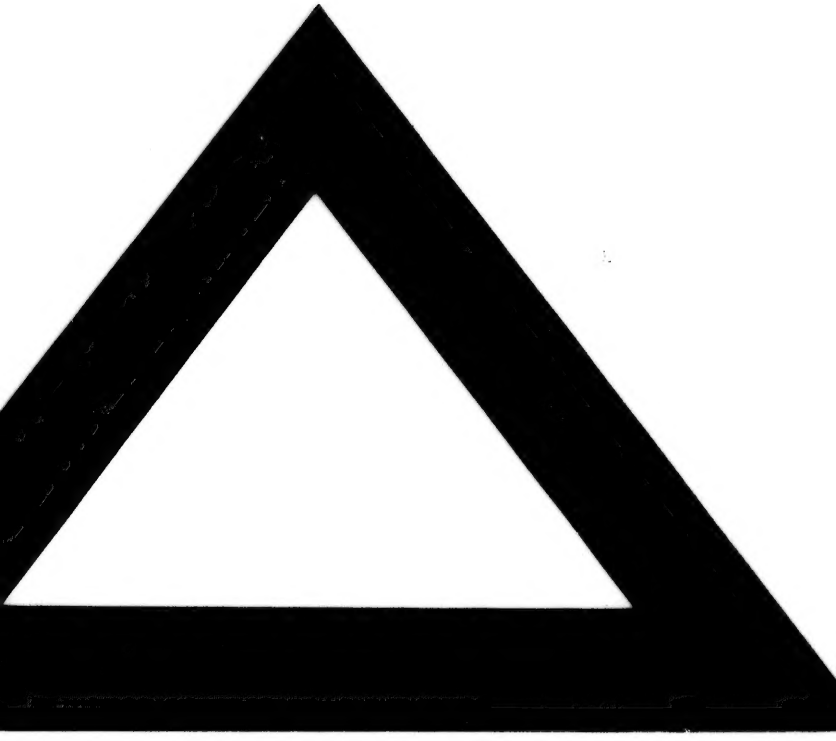
Toutefois, je le répète, je fais une restriction sur ce chapitre; car, outre qu'il ne peut y avoir aucun danger pour la foi et la vérité à établir de semblables analogies, il peut se faire que l'on rencontre juste, pourvu que l'on s'étaye d'autres preuves. Je clos donc ici cet appendice déjà si long en souhaitant aux savants éminents qui composent nos Sociétés de France qu'ils puissent éclaircir au plus tôt cette intéressante question historique. Je la crois tellement liée avec celle de l'origine des peuplades du nouveau monde, que je pense que l'étude des traditions et des coutumes indiennes doit marcher de pair avec celle de l'archéologie préhistorique. Sans aucun doute la sainte Bible nous fournira en tout ceci d'abondantes lumières, car ce n'est pas sans raison qu'il est écrit : *In lumine tuo, Deus, videbimus lumen.*